

TESSIER & SARROU & Associés
Commissaires-Priseurs

SADE
L'AUTRE HOMME DE LETTRES

Mercredi 15 Juin 2016
PARIS • HÔTEL DROUOT salle 2

Drouot

Catalogue en ligne
www.tessier-sarrou.com

ENCHÉRIR SUR INTERNET
Drouot LIVE.com

ACHETER SUR INTERNET
Drouot Online
www.drouotonline.com

FACILITER VOS ACHATS
Drouot Card
www.drouot.com/card

Drouot

S'INFORMER
La Gazette Drouot
www.gazette-drouot.com

EXPÉDIER VOS ACHATS
Drouot Transport
www.drouot-transport.com

TESSIER - SARROU

8, rue Saint-Marc - 75002 Paris • Tél. : 01 40 13 07 79 • Fax : 01 42 33 61 94
E-mail : mail@tessier-sarrou.com • *Internet :* www.tessier-sarrou.com

TESSIER SARROU & Associés
Commissaires-Priseurs

PARIS • HÔTEL DROUOT salle 2

Mercredi 15 Juin 2016 • 15h00

Exposition publique :

Mardi 14 juin de 11h à 18h
et le matin de la vente de 11h à 12h

Téléphone pendant l'exposition et la vente :
01 48 00 20 02

EXPERTS :

Éric FOSSE • 01 40 54 79 75 • librairiefosse@orange.fr

Pierre PRÉVOST • 06 80 20 81 70 • Librairieprevost1@gmail.com

Expositions privées sur rendez-vous :

du 20 au 30 Mai • Librairie Prévost 75, rue Michel-Ange 75016 Paris

du 1er au 10 Juin • Librairie Fosse 12, rue Puvis de Chavannes 75017 Paris

100 TRÉSORS ISSUS DES COLLECTIONS DE LA FAMILLE DU MARQUIS DE SADE

Le 2 Décembre 1814 meurt Donatien Alphonse François de Sade, sans doute « l'être le plus libre qui fut » !

Quelques jours plus tard la police brule ses manuscrits équivoques et le fils de Sade, Claude Armand, rachète aux enchères… ce qui reste, dont les pièces de théâtre chères au Marquis. Il les enferma dans une malle, emmena ce qu'il avait récupéré au Château de Condé en Brie sur les bords de la Champagne et déposa tout ce qui avait appartenu à son père sous les toits tout juste accessibles par un escalier dérobé caché derrière des étagères de bibliothèque : Sade dissimulé à la face du monde par des livres !?

De ce jour, un tabou total s'est abattu sur la famille.

Moins d'un siècle et demi plus tard, nos parents, jeunes mariés d'à peine vingt ans, s'installent dans le château familial dévasté par la seconde guerre mondiale qui vient juste de se terminer. Ils ne peuvent imaginer que leur vie va être totalement bouleversée.

Une chape de plomb s'est abattue sur le souvenir du Marquis de Sade. Le tabou a été total. Il est devenu un complet inconnu. Pire son nom a été gratté sur l'arbre généalogique !
Sade avait disparu de la surface de la terre et de l'esprit de sa famille… comme il l'avait étonnement souhaité dans son testament.

Quelques mois plus tard arriva à l'improviste à Condé en Brie, Gilbert Lely, poète et fou amoureux de Sade –comme tous les surréalistes-. Inconsciemment il changea, à l'instant, la vie de nos parents.

A cet instant, le tabou fut levé. A cet instant, Sade renaissait de ses cendres.

Commença alors un long cheminement pour nos parents : découvrir qui était ce personnage. Les archives familiales furent ouvertes avec pour seul but et unique volonté de dire la vérité sur cet ancêtre inconnu : pas de rumeurs, pas de croyances, pas de délires, la vérité seule.
Et Dieu que cela pouvait être déstabilisant pour des jeunes gens élevés dans des valeurs diamétralement opposées à celles de Sade !

Année après année, ils découvrirent la vie de cet homme, ses œuvres, ses lettres. Une vie incroyable de cape et d'épée sous la Monarchie, la Révolution, l'Empire et la Restauration.
Année après année ils ont transmis à leurs cinq enfants leur passion pour cet homme mal connu, rejeté par tous et que « rien ne pouvait réduire ».
Année après année, à l'heure du café après le repas familial, nos parents nous lisaient les dernières lettres retrouvées !
Sade devint notre quotidien, à travers ses lettres et son amour pour le théâtre.

Ah ses lettres ! Œuvre épistolaire majeure qui nous permit de connaitre l'homme avant l'auteur. Découvrir sa passion dévorante pour le savoir, au cœur du siècle des Lumières : philosophie, histoire, géographie,

art militaire, sciences, ethnologie, anthropologie, théologie, politique… tout pour Sade est connaissance, rien ne lui échappe(il aura jusqu'à 600 livres dans sa cellule de la Bastille), il veut tout lire, tout savoir, tout vivre et tout cela se voit dans ses lettres. Lettres de passions et de force volcanique, de cynisme et d'humour, de férocité et de tendresse…
« Face à ces papiers passifs et reposés, personne n'imagine les drames et les souffrances, les sursauts de l'histoire et les « larmes de sang ».
Lorsque vous prenez une lettre de Sade, un cahier broché ou un petit billet couvert de son écriture, une sensation étrange vous saisit. Le papier vibre, respire, transmet un message. Papier pale et léger, porteur d'espérance ; papier bleuâtre ou vert passé, signe de maladie ou de procès ; papier déchiré ou brulé, papier de fièvre et de délires ; papier de sang, papier d'abime, papier codé ; papier morcelé et recousu -ah le manque de papier, d'encre et de plume- ; papier de force, papier de fin, papier de mort ; papier de tout, papier sur tout, papier surtout ! »

Vivre ce contact avec les lettres de Sade, vivre cette découverte, c'est accepté d'être lié à lui, éternellement.

Et le théâtre de Sade ?
Sade est théâtre, intensément théâtre, immensément théâtre. Sade, homme de lettre, voulait être reconnu comme homme de théâtre. Sa vie et ses pensées vont au théâtre. De son enfance à sa mort cette passion ne le lâchera jamais. Des oubliettes du château de son enfance en Provence au théâtre des fous à Charenton, du Collège des Jésuites de Louis le Grand aux cellules de la Bastille et du Donjon de Vincennes, tout est théâtre pour Sade. Théâtre sadien.
Le théâtre est sa vie. Et sa vie est théâtre. A chaque instant, il se met en scène, dans sa fuite en Italie, dans ses multiples prisons, dans son rejet de la Monarchie absolue et de la Terreur.

Il se regarde écrire
Il se voit vivre.
Il est l'acteur dramatique de sa vie !
Sade est infiniment multiple. Il ne rentre dans aucune case. Il est inclassable. Car il est, avant tout, Libre.

Toute leur vie ,nos parents se sont battus pour faire connaitre Sade, contre les préjugés, contre les mensonges et pour la vérité, quelle qu'elle soit, même si ce fut souvent douloureux pour eux. Ils ont donné mission à leurs cinq enfants de continuer ce combat de la connaissance.

2015 a vu une splendide exposition au Musée d'Orsay « Sade attaquez le soleil » ; 2016 verra la réouverture du Château de Saumanes,le château de son enfance, de son oncle l'Abbé, biographe de Pétrarque, ami de Voltaire et grand amateur de romans libertins qui étonnèrent tant le jeune Marquis ;2017 permettra de redécouvrir son immense œuvre épistolaire.
Aujourd'hui c'est une face inconnue du Marquis de Sade qu'il vous est proposé de découvrir.
A vous de vivre cette sensation étrange avec les papiers de Sade. Débauche de papier où votre main qui lit serre la main qui écrit !

Car Sade est vivant, toujours vivant !

Thibault de SADE

1

LERIGET de LA FAYE Jean-François : Ode à sa majesté catholique pour le premier jour de l'année.

8 pages in-12 dont 7 manuscrites, texte calligraphié de son principal poème avec enluminures en marge à l'or fin.

Ce texte fut rédigé par des copistes sous l'autorité de l'auteur, Jean-François LERIGET de LA FAYE, Chef de cabinet royal, conseiller particulier du Roi Louis XIV et membre de l'Académie Française en 1730. Doté d'une importante fortune et propriétaire de deux hôtels particuliers à Paris, il acquit le château de Condé (Aisne) en 1719 et le fit transformer par l'architecte SERVANDONI. Mort sans alliance en 1731, le château passa à son neveu, puis au fils de ce dernier et enfin, en 1814 à sa cousine germaine, la Comtesse de SADE. Ce document fut remis aux nouveaux propriétaires et resta au mur d'une pièce d'apparat.

1 000 / 1 500 euros

LERIGET de LA FAYE Jean-François : Ode to his Catholic Majesty for the New Year

8 pages including 7 handwritten pages, 12mo, text of his principal poem in calligraphy with gold leaf illuminated borders



ODE.

PENSES tu que les Pyrenées
T'ayent mis a l'abry de mes Vers,
Mon GRAND ROY de tes destinées
Je dois un Compte a l'Vniuers:
Pour toy, sur les bords du Permesse
Je feray retentir la Voix,
De l'Infatigable Déesse
Qui célebre les grands exploits.



LORSQUE le maitre du tonnere
Dans le sein du plus grand des Rois
Te choisit pour donner des loix
A l'autre moitié de la terre,
Quand sur ton front aplaines mains
Il rependit tant de Couronnes,
L'Equité des loix que tu donnes
Esloit presente a ses desseins.



2

PORTRAIT DE PETRARQUE ET DE LAURE DE SADE

Plâtre gravé du double médaillon en bas-relief du poète toscan Francesco PETRARCA (1304-1374) et de sa muse, Laure de SADE (1310-1348) d'après les originaux en marbre se situant à Florence comme indiqué de la main de l'Abbé de SADE au dos.

Les deux personnages se font face, le poète de profil encapuchonné et la tête ceinte d'une couronne de lauriers, symbole apollinion et signe de la distinction qu'il reçut à Rome le 8 avril 1341 lorsqu'il fut célébré, Prince des poètes. Laure de SADE, épouse de Hugues de SADE et fille du chevalier de NOVES, de face à la beauté mystérieuse, la main droite tenant ses cheveux. Inspiré des deux médaillons réalisés à la demande du poète en 1344 par Simone MARTINI (Simon de SIENNE). Quatre cartouches encadrés de bois noir de 30X28 cm (l'un pour chaque portrait, l'un avec un célèbre vers de Pétrarque en italien et le dernier avec le nom de Simon de Sienne et la date de 1344).

Jacques François Paul Aldonce de SADE, dit l'Abbé de SADE, Vicaire de l'évêché de Toulouse, puis de Narbonne, érudit et libertin, mondain et curieux d'histoire, d'antiquité et d'études littéraires, était l'oncle du Marquis de SADE. Retraité dans son château de Saumane dans le Vaucluse, il rédigea différents ouvrages dont le plus célèbre est sans conteste, Les mémoires sur la vie de François Pétrarque (Amsterdam 1764. 3 volumes in-4 publié anonymement). Passionné de la vie du grand poète et persuadé que son ancêtre Laure de SADE était bien la muse du poète, il dévoila, dans son livre, la nature de l'amour que Pétrarque ressentit pour elle depuis leur première rencontre le 6 avril 1327 à la sortie du couvent Sainte-Claire d'Avignon et jusqu'à la mort de Laure en 1348. La véracité de ses écrits fit dire à son ami, VOLTAIRE, « vous remplissez, Monsieur, le devoir d'un bon parent de Laure et je vous crois allié de Pétrarque, non seulement par le goût et les grâces mais, parce que je ne crois point du tout que Pétrarque ait été assez sot pour aimer 20 ans une ingrate ».

Persuadé de ses recherches, fasciné par la relation platonique ou non de ces deux personnages, L'Abbé de SADE vécut jusqu'à la fin de sa vie en 1778 avec dans son bureau, les portraits en pendant du poète et de sa muse. Quant à ses plâtres, il en fit graver des vignettes pour reproduire en page de titre du tome 3 de son ouvrage et les offrit au Marquis de SADE qui les prit avec lui dans ses différentes résidences et prisons.

6 000 / 8 000 euros

PORTRAIT OF PETRARCH AND LAURE DE SADE/LAURA DE NOVES

Engraved plaster of the double bas relief medallion representing Tuscan poet Francesco PETRARCA (1304-1374) and his muse, Laure de Sade (1310-1348), based on the marble originals located in Florence as indicated in the Abbe de Sade's own hand at the back of the plaster


F. PETRARCA.
DIVA LAVRA.
SIMION DE SENIS
ME FECIT. SVB
ANNO DOMINI
M·CCC·XLIIII
SPLENDIDA LVCE INCVI CHIARO SE VEDE
QVEL BE CHE PVO MOSTRAR NEL MODO AMORE
OVERO EXEMPLO DEL SOPRA VALORE
ED OGNI MERAVEGLIA INTERA FEDE
ET·C·

3

Ecole FRANCAISE vers 1750

Portrait de Jean Baptiste François de Sade (1701-1767), Comte de Sade, père du Marquis

Toile
84,5 x 64 cm

30 000 / 40 000 euros

Une tradition familiale attribue ce tableau à Jean-Marc NATTIER

Provenance :
Collection Xavier de Sade (selon une étiquette au revers).

Exposition :
Sade un humanisme impossible, Cologny, Fondation Bodmer, 2014 – 2015.

Jean Baptiste de Sade, homme politique et libertin, était le père du célèbre écrivain, Donatien Alphonse François de Sade, dit le marquis de Sade.

Entreprenant seigneur de Saumane et de Lacoste et coseigneur de Mazan, il quitte le Vaucluse pour la cour, devenant le favori et le confident du Prince de Condé.

Il est connu pour avoir été un grand séducteur et un libertin prodigue. De grands noms de la cour se sont entichés de ses charmes, les duchesses de la Trémaille ou de Clermont. Son amour pour les femmes ira jusqu'à séduire la sœur de son confident, Mademoiselle de Charolais.

Jean-Baptiste de Sade s'illustre également dans une carrière militaire et politique. D'abord Capitaine des dragons puis aide de camps lors des conquêtes de 1734 et 1735, il est nommé en 1739, lieutenant général des provinces de Bresse, Burgey, Valromey et Gex. Il est intermédiaire pour le compte de la couronne française lors d'une réunion secrète à Londres et il est fait ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne. Son apothéose politique est vite rattrapée par ses déboires et imprudences envers la maîtresse du roi Louis XV.

Vers la fin de sa vie, il abandonne toutes occupations politiques et se retire dans l'abbaye Saint Victor de Marseille, à la recherche d'un apaisement spirituel.

Jean Baptiste de Sade est un homme lettré. Il laisse derrière lui plusieurs manuscrits dont des recueils religieux et moraux et des recueils d'anecdotes ainsi qu'un ensemble de correspondances durant les guerres de 1741 à 1746.

FRENCH School circa 1750 family tradition attributed to NATTIER
Portrait of Jean Baptiste François de Sade (1701-1767), the Count de Sade, father of the Marquis

EXPERT : René MILLET • 01 44 51 05 90


FRANÇOIS JOSEPH COMTE DE SADE
1701
LIEUT. GEN. DES PROVINCES DE BRESSE
BUGEY-GEX

4

Lettre de Madame de Sade, mère du Marquis, à son mari, l'une des seules traces de Madame de Sade mère :

Lettre autographe de 2 feuillets in-8, écrite par Madame de Sade, mère du Marquis, à son mari, datée du 24 avril 1745.

Après les campagnes comme aide de camps du Maréchal de Villars, le Comte de Sade, 7 mois après la naissance de Donatien, fut nommé en janvier 1741, ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne, l'archevêque Clément-Auguste. Une brouille avec l'électeur le fit rentrer en France en 1744, mais il se garda bien alors de mentionner au Roi et à d'Argenson, le véritable motif de son retour, continuant de percevoir indument ses appointements. Ignorant ces démêlés, le Roi le renverra vers Clément-Auguste en janvier 1745 ; « dans le village de Sinzing, entre Andernach et Bonn, le comte de Sade se trouva pris dans une embuscade par les troupes de Marie-Thérèse et conduit prisonnier à la citadelle d'Anvers. Naturellement, Clément-Auguste refusa de le réclamer. De son côté, la Cour de France, qui venait d'apprendre la conduite frauduleuse de son envoyé, ne semblait guère pressé de le faire libérer ». Il restera 10 mois emprisonné.

La comtesse de Sade se mit alors en campagne, pour faire libérer son époux.

Cette lettre narre les démarches qu'elle a alors entreprises, et le tient informer de la vie de la Cour : « Mr d'Argenson m'avait dit que je pouvais parler à Mr de Stainville pour tacher qu'il obtint votre liberté… plus j'y pense et plus je suis fâchée que vous ayez accepté de partir sans passeport quand vous vous en êtes allé là-bas. Vous deviez bien songer à ce qui arriverait et qu'étant pris on ne ferait pas pour vous tout ce qu'on a fait pour Mr de Belle-Isle… ». Elle lui parle ensuite d'une boite de dentelles qui est en sûreté à Lille et lui donne des nouvelles de la cour : « … le Roy a été un peu incommodé à Choisy ; Il a eu deux accès de fièvre qui n'ont pas eu de suite et est revenu aujourd'hui à Versailles et y a vu des dames à Choisy, Mesdames de Loraguais, de Bellefond, de St Germain et Mde de Pompadour… ». Elle termine sa lettre en évoquant des problèmes d'argent : «… Cette maudite affaire me coute bien de l'argent et Mr de Nicolaÿ est un terrible homme quand on a affaire contre lui. Bonsoir Mr le Comte, mandé moi de vos nouvelles je vous en prie… ».

En haut à gauche, mention manuscrite de la main du Marquis de Sade : « Lettre de ma Mère ».

Rarissime trace de la mère du Marquis, dame d'honneur de la Princesse de Condé, personnage peu connue et fort pieuse qui restera dans l'ombre de son mari.

1 000 / 1 200 euros

Letter from Madame de Sade, mother of the Marquis, to her husband, one of the only traces left by Madame de Sade the Elder

Autograph letter, 2 leaves, 8vo, written by Madame de Sade, mother of the Marquis, to her husband, dated April 24, 1745.

Lettre de la mere ce 24 9bre 1994

mr Dargenson m'avoit dit que je pourois
parler a mr de Stainville pour tacher qu'il
obtint votre liberté je l'ay veu aujourd'huy
il m'a dit qu'il feroit tout ce qui dependroit de
luy mais qu'il croioit pouvoir m'assurer que
si mr Dargenson vouloit bien luy dire que
ça feroit plaisir au roy qu'il vous rélargisse
a l'empereur qu'il estoit bien persuadé que ça
ne feroit pas le plus petit pli au visage
a mr Dargenson et mr de Stainville m'a dit
qu'il en feroit toutes les avances et qu'il parleroit
luy meme a mr Dargenson mardy nous verrons
ce que ça produira cet assurement bien son affaire
de faire toutes les demarches qui sont necessaires
pour vous ravoir elle que j'ay faites auprès
de mr de Stainville le rebecca au pied du mot
je vay voir le bien faire sans son avis et je
n'ay dit a mr de Stainville que ce qu'il auroit
pu luy dire il y a longtems je suis fort
inquiette de ce que vous me mandé de vos yeux
ça vient peut etre aussy du sang qui vous porte a
la teste et qui vous cause des eblouissement
j'ay été comme ça il est vray que ça ne me dura
pas longtems on me conseilla de me faire saigner
plus il y perdit et plus je suis fachée que vous

5

Lettres adressées au Comte de Sade sur la Campagne de Flandres :

265 feuillets manuscrits in-8, quelques-uns blancs. Ensemble dérelié, provenant d'au moins 2 recueils différents.

Ensemble de 110 copies de lettres reçues par le Comte de Sade, allant du 1er Mai 1744 au 29 avril 1748. Ces lettres sont pour la plupart datées et localisées. Cette correspondance est intermittente, car nous n'avons aucune lettre entre aout 1744 et le 12 mai 1745, entre le 17 juin 1745 et le 30 mars 1746, et entre le 16 aout 1747 et le 30 mars 1748. 2 ou 3 lettres sont incomplètes et une importante mouillure ayant effacées des mots, affectent les feuillets 78 à 91.

Le principal correspondant est le Comte d'Estrées.
Cette correspondance fut reçue par le Comte de Sade, lors de la campagne de Flandres.
Suite à la Victoire de Fontenoy le 11 Mai 1745, les troupes du Roi de France s'emparèrent aisément, au cours des 2 années suivantes, de l'ensemble des Pays-Bas autrichiens. La Paix fut signée à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748.
Après son Ambassade auprès de l'électeur de Cologne et son emprisonnement pendant 10 mois à Anvers, le Comte de Sade n'est plus en odeur de sainteté à la Cour de Louis XV et auprès du Ministre des Affaires Etrangères, d'Argenson. Il s'attaque même à une des maitresses du Roi, Madame de Châteauroux. Le Comte de Sade est alors mis à l'écart, victime d'un véritable ostracisme social.
Grand épistolier, il ne cesse de se tenir au courant des affaires de la Cour et des évènements survenus à l'étranger.
Cette correspondance traite essentiellement de la campagne : « … les ennemis ont abandonné la basse ville ou nous sommes logés. On y est entré par les poternes qu'ont ouvert Mr Boële et d'Epinay, après lesquels Mr les Officiers généraux de tranchée y ont fait passer 3 Compagnies de grenadiers et 2 piquets de Dragons… ».
Elle est parfois plus amicale et personnelle : «… Que vous êtes aimable, mon cher de Sade, vous l'êtes pour les jeunes, pour les vieux, pour ceux qui se laissent séduire par les grâces de l'esprit… ».
Ou traite des faits de Cour : « … Le Roi n'est point sorti, ni hier, ni aujourd'hui. Sa Majesté a tenu conseil après la messe, elle a fait l'honneur au Général Légonier de diner avec elle… ».
Sur une des lettres, datées du 30 mars 1748, annotation manuscrite du marquis de Sade : « Lettres pour servir à l'Histoire militaire et des guerres de Flandres 46, 47 ». En effet, le Marquis eut le projet de publier une histoire de la Guerre des Flandres, en s'appuyant sur la correspondance reçue de son père.

Cette correspondance est inédite jusqu'à aujourd'hui.

2 000 / 3 000 euros

Letters written to the Count de Sade about the Flanders Campaign
265 handwritten leaves, a few of which are blank, 8vo. Unbound set, the letters come from at least two different collections.


Au Camp de Saint
Du Camp de Saint
Du 20. May 1744.
A Cambrai le 1er. may 1744.
Je Commence, Monsieur, par vous demander
une absolution generale de tout le passé; je
vais chercher a la meriter par mon exactitude
a vous donner des nouvelles de ce qui se passera
dans ce pais cy; on en entend vivement parler
de Tournay; on parle aujourd'hui de Mons;
on ne devinera veritablement ce qui en est que
lorsque la place sera investie; il n'y a pas
trop a choisir, les moins fortes des places
sont toujours trop, les garnisons y sont
nombreuses et il y a des provisions de toutes les
sortes pour bien du tems le siege seroit

6

Mémoire du Comte de Sade sur sa détention à Anvers :

1 feuillet in-8 de la main d'un secrétaire. S

Mémoire sur les conditions de détention du Comte de Sade pendant les 10 mois qu'il resta prisonnier à Anvers en 1745. Discrète mouillure.

« … de quelque liberté qu'on lui accorda effectivement moyennant sa signature quelques temps après Mr le Comte de Kaunitz trouva bon qu'il vint se loger en ville… pour ne pas aller dans les rues sans but, il s'est fait celui d'aller voir les maisons religieuses, ensuite tous les tableaux de Rubens et de Van Diek… il a fait venir sa provision de vin de Bourgogne… » Suite à son refus de se rendre à Louvain, « Mr de Comte de Kaunitz lui ordonna les arrêts sans lui apprendre ses torts. On mit en même temps un Caporal à sa porte qui oblige les gens qui viennent chez lui de dire leur nom, quelque fois de façon fort dure… ».

En haut de la première page, annotation manuscrite de la main du Marquis : « Mémoire de mon père lors de sa détention à Anvers relativement à son ministère, au couronnement de l'Empereur, et à la Cour de Bonn ».

800 / 1 000 euros

Count de Sade's memoirs of his detention in Antwerp

1 leaf, 8vo, handwritten by a secretary.

memoir de mon sieur Lon de sa detention a anvers relativement a
son ministere son gouvernement de Pempeveau, de la Cour de bonne

Mr le Comte de Sade a Signé son renvoi en ordonnant
a ses gardes d'ouvrir dans la nuit de jeudi de quelque liberté
qu'on luy accorda effectivement moyenant sa signature
quelques jours après mr le comte de Kaunitz trouva bon
qu'il vint loger en ville a condition qu'il y resteroit
8 jours de garde. ce qui fut accepté de bon cœur. il prit un logement
assez chartreux dans l'intention d'imiter leur retraite et leur
solitude, ce qu'il a fait les deux premiers mois, mais l'exercice
luy estant necessaire pour sa santé et rien ne luy estant defendu
il a cru pouvoir faire de petites promenades dans la ville, pour
n'aller pas dans les rues sans but, il s'est fait celuy d'aller voir
les maisons religieuses ensuite tous les tableaux de rubens et de
Vandyck plusieurs de ceux chez qui a été on dû aller voir ces
tableaux l'ont invité a dîner. il auroit refusé ses repas ou il ne trouvoit
en general que de la ceremonie et de contrainte s'il avoit suivi son
goût, mais estant dans une ville etrangere et prié par des gens qui
pouvoient prendre son refus pour de la hauteur ou du mépris il les accepta
(plusieurs) ses chartreux même
l'ont engagé a ceux dîné qui luy estoient offerts par leurs parents ce qui
estoit un motif de plus pour l'engager a les accepter s'il avoit
veu quelqu'amis que sa conduite déplaisoit, il auroit refusé ce
qui pouvoit la rendre suspecte. son innocence l'a empeché de
rien prevoir, cependant dans le tems qu'il y pensoit le moins il luy
est venu un ordre de se rendre a Louvain sur sa parolle. il avoit compté
ne partir d'icy que pour retourner en France. il y a fait un petit
etablissement acheté des meubles difficiles a transporter comme de la
batterie de cuisine car, il a fait venir sa provision de vin de bourgogne
ce sont souvent de ces petits motifs qui determinent les hommes ces petits
rien la feront peut etre ce qui l'engagea a refuser non pas de parolle car un
prisonnier doit toujours obeir mais a ne pas donner sa parolle dans
l'espoir que sur son refus on le laisseroit tranquille, ou bien il
le flatta peut etre que l'embarras de l'escorte, ou de trouver une
ville sure ou pouvoir l'envoyer, obligeroit de luy permettre de s'en
aller chez luy, ce qu'il a toujours desiré, et ce qu'on luy a fait
esperer souvent. après ce refus il fut encore huit ou dix jours

7

Lettre autographe du Maréchal de BALINCOURT concernant Caroline-Laure sœur du Marquis :

Seule attestation connue concernant Caroline-Laure.

Lettre autographe signée du Maréchal de Balincourt, 1 feuillet in-8, adressée au Comte de Sade le 9 janvier 1738.
Cette lettre est la seule attestation connue concernant Caroline-Laure, premier enfant du comte de Sade et de son épouse Marie-Caroline, qui mourut à l'âge de 2 ans en 1739. Le 2 juin 1740, naquit le Marquis de Sade. Cette lettre est citée par Lever page 47 : «… Je m'étais déjà informé, Monsieur, de l'état de votre santé à M. de La Faye que nous avons ici, et j'avais su qu'elle était bonne, et que Mademoiselle votre fille était extrêmement aimable, quoiqu'un peu coquette. Vous voyez que j'étais entré dans un grand détail sur ce qui vous regarde, et vous n'en devez pas être étonné, connaissant l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous touche ».

700 / 900 euros

Autograph letter by Maréchal de BALINCOURT concerning Caroline-Laure, the Marquis's sister

Only known attestation concerning Caroline-Laure.
Autograph letter signed by Maréchal de Balincourt, 1 leaf, 8vo, addressed to the Count de Sade on January 9, 1738.

A Strasbourg le 9. Janvier 1737.

avancé a lui ch.r de Vaulx capitaine
2.e dragons au regiment de Condé Lettre de Condé apparis

au sujet de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 31. du passé, j'e— n'étois déjà fort informé, monsieur, de l'estat de votre santé, a m.r de la faye que nous— avons icy, et j'avois sçu quelle etoit bonne, que vous aviez eu 2000.tt de gratification, et que mademoiselle votre fille etoit extrêmement aimable quoique un peu coquette, vous voyez que j'étois entré dans un grand detail sur ce qui vous regarde, et vous n'en devez pas estre etonné, connoissant l'interest sincere que je prens a tout ce qui— vous touche;

Je traiterez aussi legerement que vous le vieil usage du jour de l'an, je vous souhaite joye, santé, et bon apetit, m.me de Balincourt a voulu seule avoir l'honneur de votre souvenir, elle me charge de dire bien des choses de sa part a madame de Sade, qui mettez que je l'assure aussi de mes— respects tres humbles.

nous avons eté icy aussi surpris que vous de la nouvelle

8

Ensemble de 3 lettres autographes adressées en 1742 par le Cardinal de Lyon Pierre GUERIN de TENCIN au Comte de SADE :

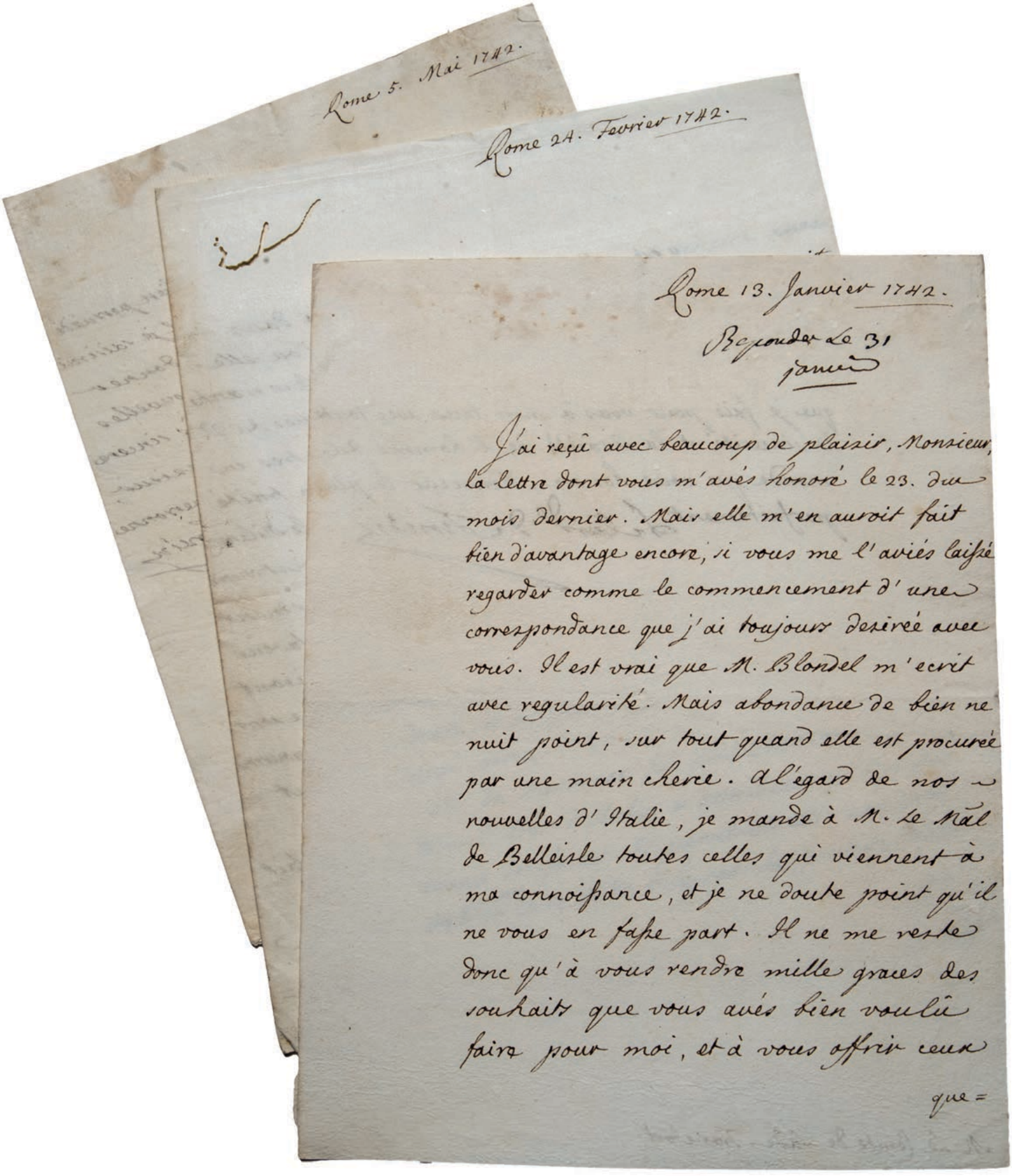
3 lettres autographes de la main d'un secrétaire signées par le Cardinal de Lyon (1680-1758) datées de 1742 (13 janvier, 2 feuillets dont les deux premières pages sont manuscrites, important manque au 2ème feuillet blanc/24 février, 2 feuillets in-8 dont les 3 premières sont manuscrites avec traces de trous de vers et 5 mai, 2 feuillets in-8 dont les 2 premières sont manuscrites) et envoyées de Rome au Comte de Sade, père du Marquis alors représentant du Roi auprès du grand électeur de Cologne.

Le Cardinal proche du Comte de Sade lui parle de Rome, des mouvements de troupes liés à la guerre de succession d'Autriche et lui confirme qu'il va voir ce qu'il peut faire pour sa demande d'intervention pour de BEHREN à Cologne.
Homme d'Eglise et homme politique sous louis XV, le Cardinal de TENCIN fut à Rome, faiseur de Pape et sut mêler durant sa carrière une vie de cour avec un véritable engagement auprès des pauvres et sut alterner intrigues et compassions. Quant au Comte de Sade, Seigneur de La Coste, il fut diplomate et militaire, Gouverneur de Vaison pour le compte du Pape et Commandant du Comtat Venaissin. Grand libertin, amateur de femmes, Ambassadeur à la Cour de Rome, il finit avant sa disgrâce auprès de Louis XV comme Lieutenant-général des provinces de Bresse, Bugey, Gex et Valromey.
Amateur de tous les plaisirs de la vie, il donna le goût à son fils pour le théâtre et sans doute aussi pour les femmes et les plaisirs de l'amour.

800 / 1 000 euros

Set of 3 autograph letters addressed to the Count de Sade by Cardinal Pierre GUERIN de TENCIN in 1742

3 autograph letters handwritten by a secretary and signed by Cardinal de Lyon (1680-1758) dated 1742 (January 13, 2 leaves, the first 2 pages are handwritten, important gap on the 2nd blank leaf / February 24, 2 leaves, 8vo, the first 3 pages are handwritten and show traces of bookworm / May 5, 2 leaves, 8vo, the first 2 pages are handwritten). They were sent from Rome to the Count de Sade, the Marquis's father, who was then representative of the King to the Elector of Cologne.



Rome 5. Mai 1742.

Rome 24. Fevrier 1742.

Rome 13. Janvier 1742.

Repondre le 31 janvier

J'ai reçû avec beaucoup de plaisir, Monsieur, la lettre dont vous m'avés honoré le 23. du mois dernier. Mais elle m'en auroit fait bien d'avantage encore, si vous me l'aviés laissé regarder comme le commencement d'une correspondance que j'ai toujours desirée avec vous. Il est vrai que M. Blondel m'ecrit avec regularité. Mais abondance de bien ne nuit point, sur tout quand elle est procurée par une main chere. A l'egard de nos nouvelles d'Italie, je mande à M. le Mal de Belleisle toutes celles qui viennent à ma connoissance, et je ne doute point qu'il ne vous en fasse part. Il ne me reste donc qu'à vous rendre mille graces des souhaits que vous aves bien voulû faire pour moi, et à vous offrir ceux

que =

9

Ensemble de 7 lettres autographes adressées en 1741 par le Marquis de BRETEUIL au Comte de SADE :

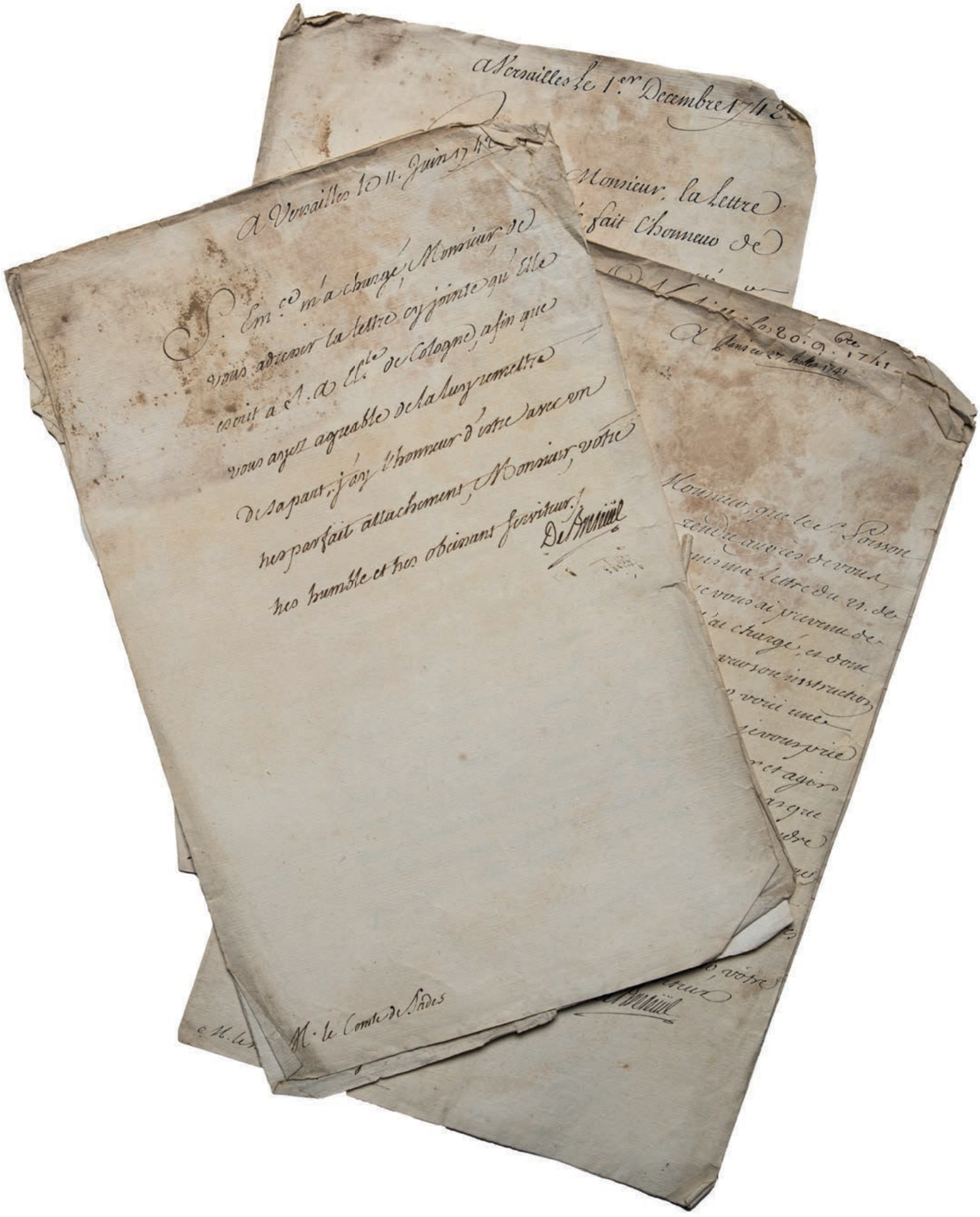
7 lettres autographes de la main d'un secrétaire signées de BRETEUIL (François Victor LE TONNELIER de BRETEUIL, Marquis 1686-1743). 5 datées de 1741 (Avril à septembre) et 2 datées de 1742 (Juin et Décembre). 4 de deux pages grandes in-quarto avec mouillures importantes dans la partie supérieur et bords effrangés, 2 sur feuillet simple in-quarto avec bords effrangés et une in-8.

Deux fois Ministre de la guerre de Louis XV, BRETEUIL interroge le Comte de SADE (qu'il nomme Marquis) sur les confiscations de blé et de seigle sortant de Cologne et de Dusseldorf, sur le ravitaillement des troupes royales et sur le sort des déserteurs.

800 / 1 000 euros

Set of 7 autograph letters addressed to the Count de Sade by the Marquis de Breteuil in 1741

7 autograph letters handwritten by a secretary and signed by BRETEUIL (François Victor LE TONNELIER de BRETEUIL, Marquis 1686-1743). 5 dated 1741 (April to September) and 2 dated 1742 (June and December). 4 letters on large 4to pages with important water stain to the upper part and chipped edges, 2 letters on simple 4to leaf with chipped edges, and 1 8vo letter.



10

Liste des filles à marier destinées au Marquis de Sade :

Nouvelle liste de demoiselles françaises… 1 bi-feuillet in-4, dont les 2 premières pages sont manuscrites. Bords effrangés, avec petit manque dans l'angle supérieur gauche et petit manque atteignant quelques lettres.

Dans une première colonne se trouvent les noms des familles ayant des filles à marier ; dans une seconde, le nombre de jeunes filles par famille, de 1 à 4, puis dans une troisième colonne les unions contractées.

Il est précisé que les demoiselles « ont depuis 15 ans jusqu'à 45 ans » !

Cette liste est partiellement décrite par Maurice Lever page 98 de sa biographie, qui explique la démarche du Comte de Sade : « … le Comte n'a pas attendu de doter son fils pour lui chercher un parti. Il y songe même depuis longtemps ; exactement depuis que Donatien a atteint sa douzième année ! Il est vrai que la tâche n'est point aisée et qu'on ne s'y prend jamais assez tôt. Trouver une femme qui réponde à la double exigence de la naissance et de la fortune relève déjà du pari impossible. Mais cette difficulté s'accroit de nombreux handicaps : le libertinage du père, ses revers de fortune, les indélicatesses dont on l'a soupçonné, son mépris de la Cour et des gens en place, sa retraite en Provence, sans compter les rumeurs qui commencent à courir sur Donatien. Cela fait beaucoup d'obstacles… ».

Cette liste comprend 70 noms, totalisant 91 demoiselles. On y retrouve les noms des grandes familles de Choiseuil, La Bourdonnais, Grammond, Conchi, Lestrade, d'Aubigné, Dorfeuil, Latour, de Vaudreuil…

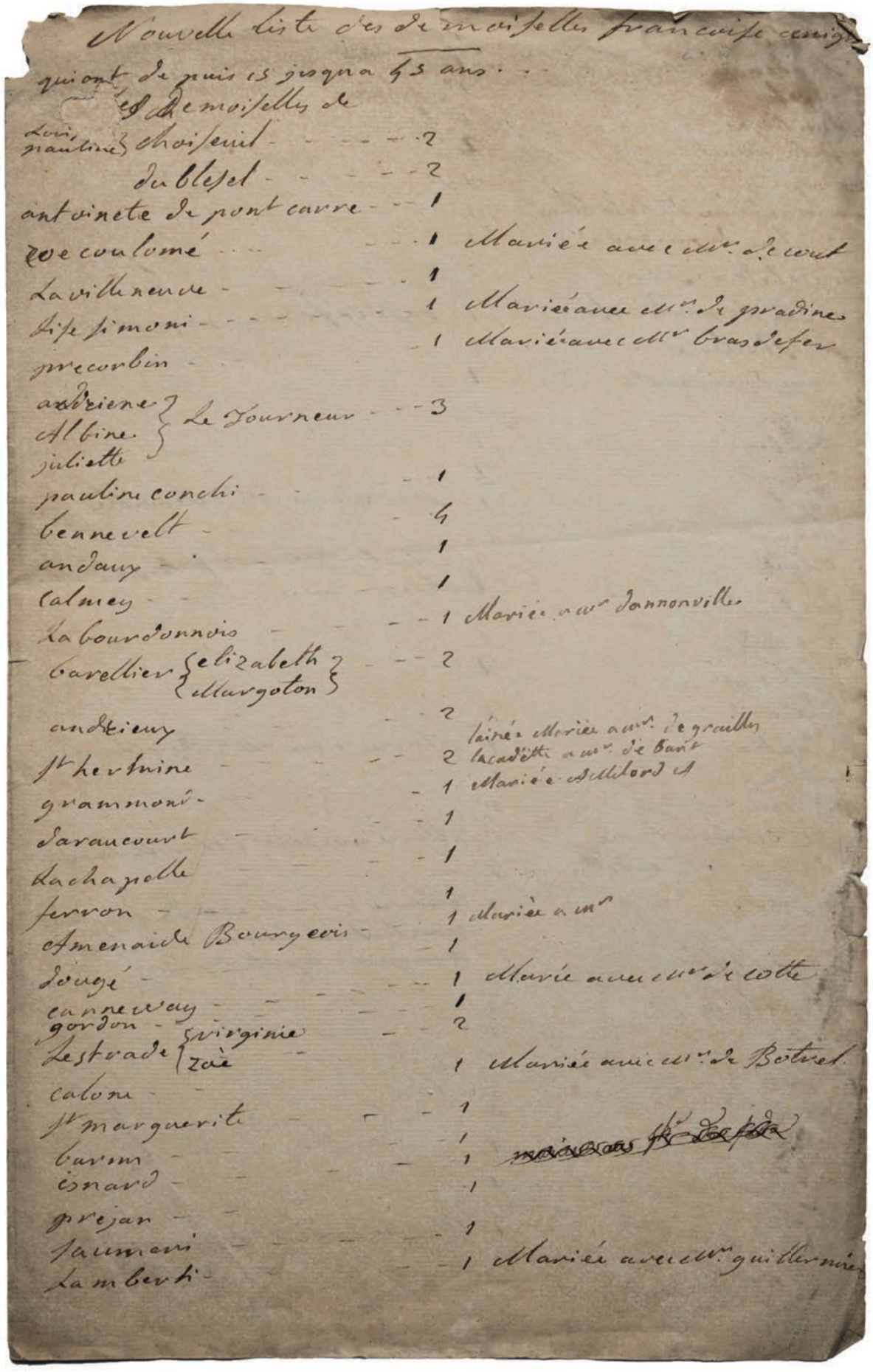
Les unions contractées depuis l'établissement de cette liste sont mentionnées : Mlle de Nantia s'est mariée avec Mr de Mornay ; Mlle d'Orly avec Mr Merville… les sœurs Orouk sont « mortes toutes les 3 en l'espace de 6 semaines »…

Il est à noter que la future épouse de Sade ne figure pas dans la liste !

4 000 / 5 000 euros

List of possible brides for the Marquis de Sade

New list of French demoiselles… 1 double leaf, 4to, the first two pages are handwritten. Chipped edges, a small gap in the upper left corner and a small gap affecting a few letters.



Nouvelle liste des demoiselles françaises ci-après qui ont depuis 15 jusqu'a 45 ans.

Demoiselles de

Louis-nantine choiseul — 2

du blesel — 2

antoinette de pont carre — 1

Zoe coulomé — 1 mariée avec Mr. de Cerval

La villeneuve — 1

Lise simoni — 1 mariée avec Mr. de gradines

precarbin — 1 mariée avec Mr. bras de fer

adrienne, Albine, juliette } Le Tourneur — 3

paulin conchi — 1

beaunevelt — 4

andany — 1

calney — 1

la bourdonnois — 1 mariée avec Mr. Jannonville

carellier { elizabeth, margoton } — 2

andrieux — 2 laissée mariée avec Mr. de grailly

St hertmine — 2 la cadette avec Mr. de Bart

grammont — 1 mariée a Milord A

daraucourt — 1

la chapelle — 1

perron — 1 mariée a Mr

Amenaide Bourgeois — 1

dougé — 1 mariée avec Mr. de Cotte

carneray — 1

gordon — 2

Lestrade { virginie, zaïe } — 1 mariée avec Mr. de Boisret.

calon — 1

St marguerite — 1

barins — 1 ~~mariée avec Mr. de Lapelle~~

isnard — 1

prejan — 1

jaumeri — 1 mariée avec Mr. guillermin

la mberti —

11

Lettre autographe Du Comte de Sade sur son fils :

Brouillon de lettre très lisible, sur 1 feuillet in-8.

Datée de Février-mars 1761 et devant être adressée à la famille de la future épouse du Marquis de Sade, Renée Pélagie CORDIER de MONTREUIL Le Comte de Sade y parle de son fils, de leur situation financière et d'un futur mariage, en travestissant parfois quelque peu la vérité...

« Monsieur de Sade actuellement capitaine dans le régiment de Bourgogne vient d'être nommé à un Guidon de gendarmerie. Mr son père vient avec permission du Roy de lui céder sa charge de Lieutenant Général de Bresse, qui vaut dix mille livres de rente... »

Le Marquis de Sade fut bien nommé à un Guidon de gendarmerie, à défaut d'obtenir un brevet de Colonel, mais dut y renoncer, n'ayant pas de quoi l'acquérir...

« Mr de Sade s'est retiré en Provence depuis trois ans. La santé de Madame de Sade ne lui a pas permis de le suivre... ».

Les époux Sade ne vivent plus ensemble, Madame de Sade s'étant retirée au couvent des Carmélites.

La dernière phrase de la lettre est savoureuse : «La conduite de son fils jusqu'à ce moment lui fait espérer qu'il rendra sa femme heureuse » !

3 000 / 4 000 euros

Autograph letter from the Count de Sade about his son

Draft letter, very legible, 1 leaf, 8vo.

m.r de Sade actuellement capitaine dans
le regiment de bourgogne vient d'estre nommé
a un guidon de gendarmerie, m.r son pere vient
avec la permission du roy de luy ceder la charge
de lieutenant general de bresse, qui vaut dix
mille livre de rente, c'est ce qu'il aura en
ce mariant il reste a son pere vint mille livre
de rente en terre deux en provence et deux
dans le comtat qu'il assure a son fils, et dont
il luy donnera la jouissance en different tems
a mesure qu'il sera content de luy, le pere
et la mere ne se reservent pour vivre que
ce qu'ils ont en pension viagere, ce qui n'est
pas compris dans les vint mille livre de rente
m.r de Sade s'est retiré en provence depuis
trois ans
pas par
maladi
de leur
et une f
premie

de son fils jusqu'a ce moment luy font
esperer qu'il rendra sa femme heureuse

12

Carnet de visites de Madame la Présidente de Montreuil en vue du mariage de sa fille aînée Renée Pélagie avec le Marquis de SADE.

Document broché in-12 retenu par un cordon. 69 pages couvrant les périodes de mars 1763 à décembre 1764.

Période charnière dans la vie mondaine de la famille de MONTREUIL avec la préparation du mariage de leur fille avec le Marquis qui aura lieu le 17 mai 1763 en présence de différents invités que l'on retrouve, en partie, dans ce carnet. L'on voit apparaître ainsi, les grands personnages et principaux membres des deux familles, (Comte de Sade père du Marquis, l'Abbé de Sade son oncle, Monsieur de Villette le gendre, le Marquis de Sade d'Eyguières. . .) ainsi que les grands de la région (Président de Meslay, Comte Masson de Malboue, de Maussion, de Montesquiou, le député de Bresse, Marquis de Fleury, Marquis de Toulangeon. . .).
En dehors de l'anecdote, ce précieux document fait revivre le côté mondain des Gens de Cour, caractéristique du XVIII ème siècle.

Mais au delà, ce document fait apparaître les démarches et visites régulières avant et après le mariage de la famille de Sade auprès de la famille de Montreuil afin de conforter le mariage et de rassurer la future épouse et surtout sa famille sur les intentions positives du Marquis qui vaquait à d'autres occupations et se trouvait en Avignon, loin des siens.

1 500 / 2 000 euros

Guest book of the Présidente de Montreuil in preparation for her eldest daughter Renée Pélagie's marriage to the Marquis de SADE

Paperback document, 12mo, held by a cord. 69 pages covering the period from March 1763 to December 1764.



Hotel de la rue de Richelieu
pour pour
Madame la presidente
de Montreuil
liste des visites

Mr. de Sperieres
Mr. le Duc de
Randan
Le comte de la chapelle
Melle de Sevalet
Ll. et Ls. de plissay
Mde. de Montesquiou demoiselle
Mde. de chamousset
M. le Marquis de Jaucourt
Robert de St. vincent
M. wittin
M Bergeret
M. hambert
M. le Marquis de Sommery
M. de neuville
M. et Mad. de vaubadon
Mde. parisot
M. et Mde. de Limy

M. le prince de beauvau
Mde. la comtesse de Bedmarre
Melles. de Lapefontaines
Mde. de Bedmarre
Mde. de Cremeaux
Mde. la marquise de Beaumanoir
Mde. de Bacquencourt
Mde. la comtesse de la massaie
Mde. Silva
M. le duc
M. de Salabert
M. de Cerny
M. le president de Rumesnil
M. le comte de Murat
Mde. la presidente de Melay
M. de Bacentin
Mde. de chamousset
M. Masson

13

Contrat de mariage entre le Marquis de Sade et Mlle Renée-Pélagie Cordier de Montreuil :

Bi-feuillet in-8, dont seules les 2 premières pages sont manuscrites. Extrait du 20 fructidor An III, par Laroche, successeur de Fortier.

« Par le contrat de mariage d'entre Louis-Donatien-Adolphe Aldof de Sade, et Dlle Renée-Pélagie Cordier de Montreuil, passé devant Fortier… le 1er Mai 1763. Le père et la mère de la Demoiselle ont promis et sont obligés… : de loger et nourrir gratuitement, dans leur maison de Paris, que dans leurs terres, les futurs époux, avec un valet de Chambre et une femme de Chambre, et ce pendant le temps et l'espace de cinq années consécutives, à compter du jour de la célébration du mariage. S'il arrivait qu'il ne convint pas aux parties ou l'une d'elles de demeurer ensemble ; en ce cas Mr et Mme de Montreuil ont promis et se sont obligés sous la solidarité de payer aux futurs époux la somme de 2000 livres par an à compter du jour de la séparation, jusqu'à l'expiration du délai de 5 années. Enfin Mr et Mme de Montreuil ont promis et se sont obligés sous la même solidarité, après l'expiration de cinq années de nourriture et logement de payer en denier comptant aux futurs époux, par augmentation à la dot de la Demoiselle, la somme de 10 000 livres pour subvenir aux frais de leur ameublement… ».
Le 1er Mai 1763, les deux familles se rendent à Versailles, sans Donatien, où « Louis XV appose son auguste paraphe au bas de l'acte, ainsi que le Dauphin, la Dauphine, le duc de Berry et le Comte de Provence, Mesdames filles de Roi, le Prince de Condé, le Prince de Conti et Mademoiselle de Sens. On ne sait par quelle maudite fatalité, le prénom de Donatien se trouve encore estropié, comme à son baptême… ». Lever page 114.
En ce 1er Mai, Donatien est encore en Avignon, soignant une vérole, et espérant encore que Mademoiselle de Lauris voudra bien l'épouser ! Il n'arrivera à Paris que le 15 Mai, où un contrat plus détaillé sera alors signé. Le mariage sera finalement célébré le 17.

On joint à ce contrat, 2 feuilles de compte détaillant les sommes allouées par les Montreuil à Madame de Sade, leur fille.

- 1 bi-feuillet in-8, dont seule la première page est manuscrite, intitulé « Dot constituée par Mr de Montreuil à Mde de Sade, sa fille », décrivant les sommes jusqu'au 24 juillet 1770.

- 1 feuillet in-8, manuscrit, plié avec les bords effrangés avec petits manques, intitulé « Contrat de mariage du 1er mai 1763 », décrivant les sommes avec les dates correspondantes, jusqu'au 20 juin 1777.

2 000 / 3 000 euros

Prenuptial agreement between the Marquis de Sade and Miss Renée-Pélagie Cordier de Montreuil

Double leaf, 8vo, only the first 2 pages are handwritten. Extract from Fructidor 20, year III, by Laroche, Fortier's successor.


EXPEDITION
8 SOLS
Dot Constituée par Mr. De Montreuil a Mlle
Mr. De Montreuil a doté sa fille
Contrat de Mariage 1. may 1763.
Dot definitif par Mr. pour contenu
Remboursemens.
Contrat de Mariage.
Dot par Mad. de Launay
Remboursemens.

14

Pastourelles chantées par les villageois à l'arrivée du Marquis de Sade en son château de La Coste à l'été 1765.

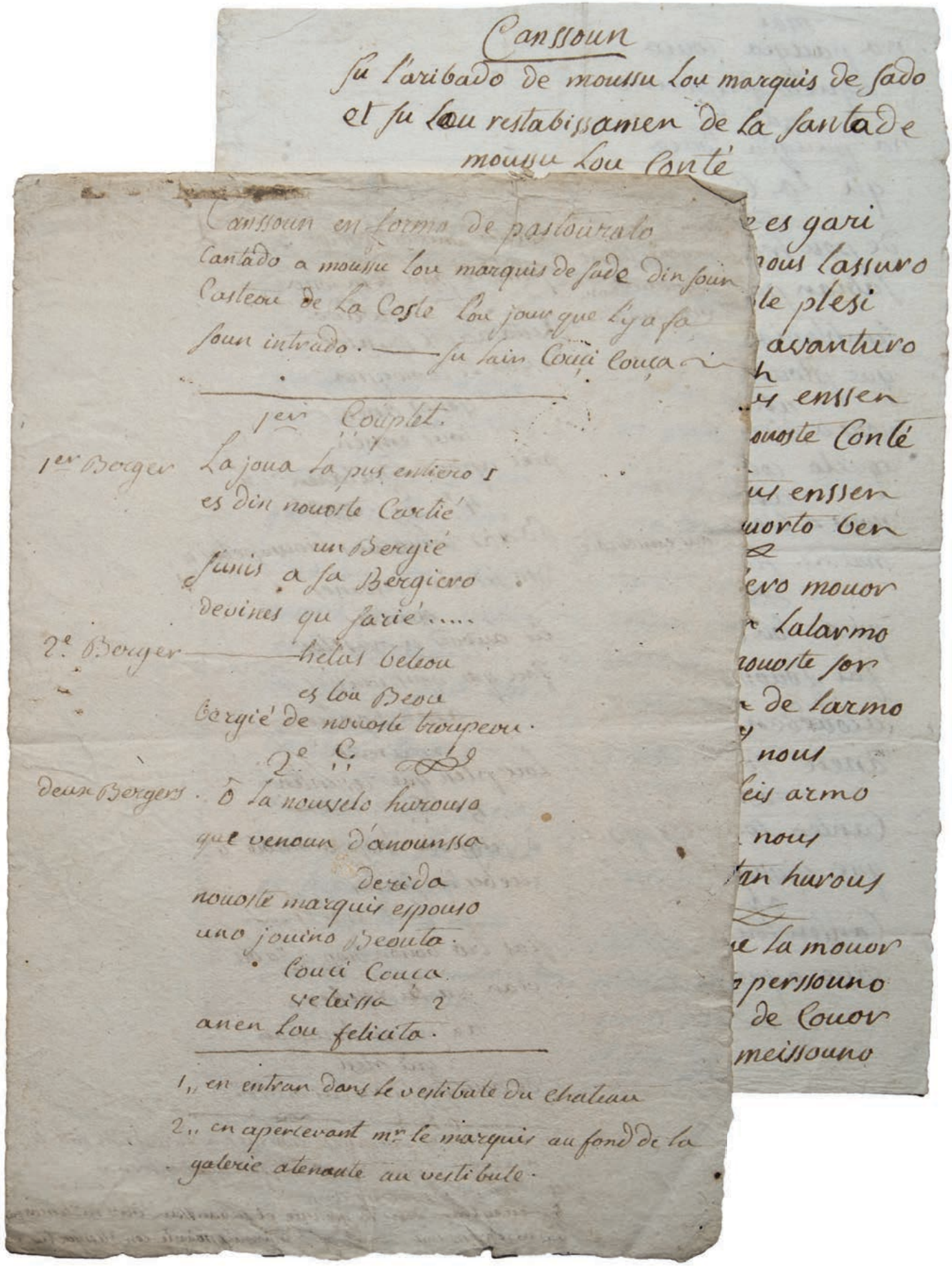
Un document in-8 en provençal complété par un document postérieur avec sa traduction en provençal moderne.

Le château de La Coste entré dans la famille Sade en 1710 fut un endroit où le Marquis aimait à se retrouver. Il y vécut de 1774 à 1778 en y donnant avec son épouse de nombreux bals et fêtes et y avait passé avant une partie de son enfance et de sa jeunesse.
Aimant y séjourner, il n'avait pourtant aucune sympathie pour les habitants des alentours. Il fera de nombreux travaux de restauration et y séjournera avec son épouse en 1771 après l'affaire d'Arcueil, en 1772 après celle de Marseille et avant de partir en Italie.
C'est aussi dans ce château qu'il reviendra clandestinement en 1774 pour y vivre une vie retirée imaginant les premières scènes qui donneront jour à son livre phare, Les cent vingt journées de Sodome. Le château de Silling n'étant que la retranscription des pièces du château de La Coste.
Nous sommes avec ces pastourelles loin de l'univers sadien. Le Marquis n'a alors que 25 ans et il ne s'agit que de rendre hommage au fils du châtelain qui regagne sa demeure (« Canssoun. Su l'aribado de moussu lou Marquis de Sado et su lou restabissanien de la cantade moussu lou conté »).
Tout en reconnaissance « aux jeunes païsannes accourues à l'arrivée de Monsieur le Marquis » et en déférence, « en se présentant devant Monsieur le Marquis pour le complimenter ».
Pourtant le licencieux n'est jamais très loin, lui qui cette même année 1765 invitera au château de La Coste sa maîtresse Mlle La Beauvoisin au grand scandale de ses proches et du voisinage.

800 / 1 000 euros

Pastourelles sung by the villagers upon the arrival of the Marquis de Sade at his Château de Lacoste during the summer of 1765.

8vo, document in Provençal complete with a later document including a translation in modern Provençal.



Canssoun

su l'aribado de moussu lou marquis de Sado
et su lou restabissamen de la santa de
mousu lou Conté

Canssoun en forma de pastourado
cantado a mousse lou marquis de Sade din soun
Casteou de La Coste lou jour que Lya sa
soun intrado. —— su lain Couçi Couça

1er Couplet.

1er Berger — La joua la pus entiero 1
es din nouoste Cartié
un Bergié
fumis a sa Bergiero
devines qu'sarié.....

2e Berger — helas belsou
es lou Beou
Bergié de nouoste bouspeou.

2e C.

Deux Bergers — Ô la nouvelo hurouso
que venoun d'anounsa
derida
nouoste marquis espouso
uno jouino Beouta.
Couci Couça
veleïsa 2
anen lou felicita.

1, en entrant dans le vestibule du chateau
2, en apercevant mr le marquis au fond de la galerie atenante au vestibule.

15

Précieux carnet du Marquis de Sade relevant les différentes visites protocolaires et familiales réalisées par son couple.

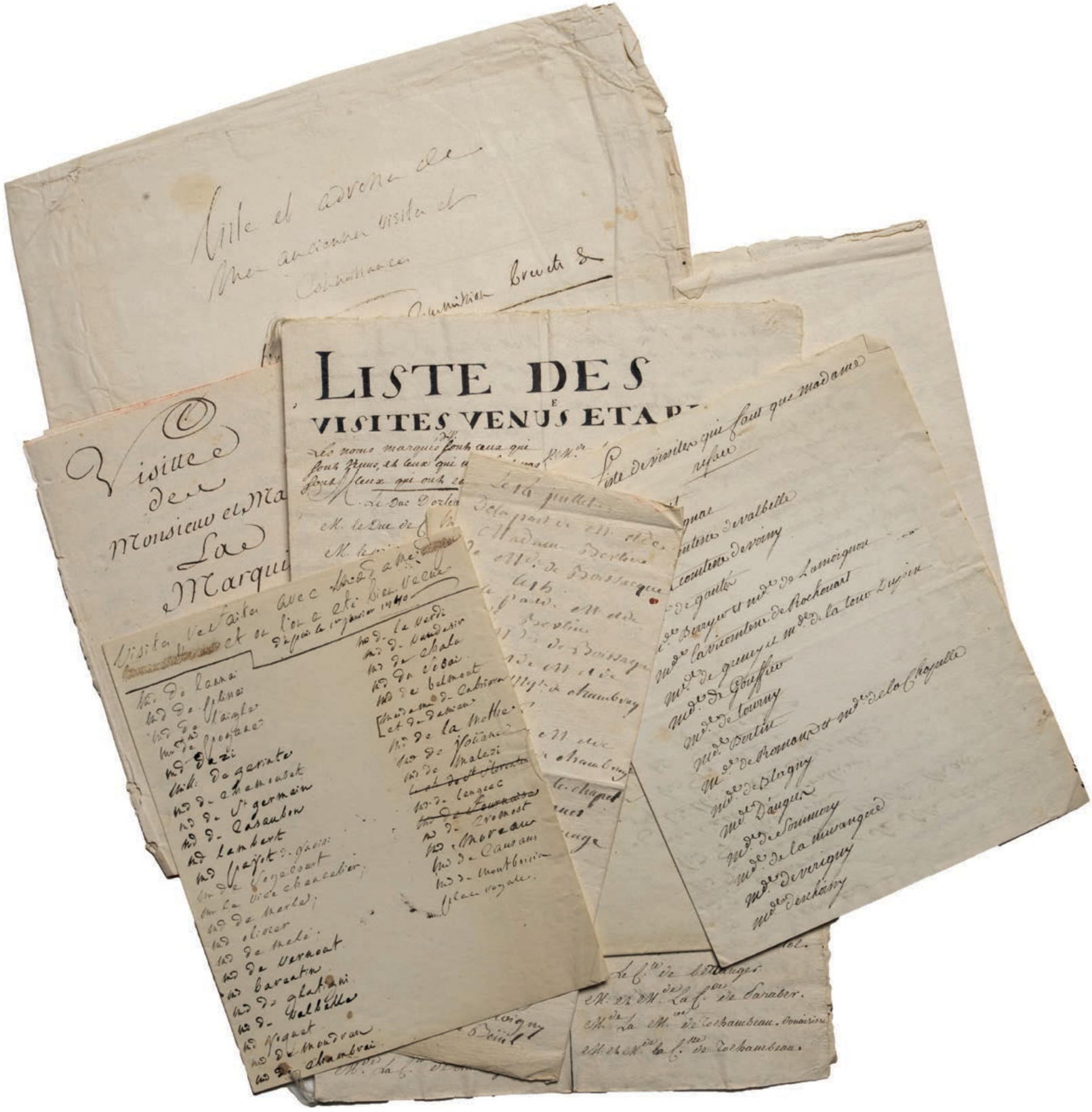
Sur sept documents différents (34 pages in-8 et 12 pages in-4 au total avec enveloppe de la main du Marquis), est relevée la liste des visites venues et à rendre, les visites de Monsieur et Madame le Marquis de Sade pour les années 1769 et 1770.

Pendant tout l'hiver 1769 et le printemps 1770, les Sade semblent saisis d'une véritable frénésie de mondanités comme le montrent ces documents. Plusieurs dizaines de visites, parfois plusieurs par semaines aux mêmes, chez certains grands du royaume (Prince de Conti et de Condé, Comtesse de La Tour du Pin, le Ministre de Saint-Florentin qui a aidé le Marquis à être libéré) et surtout auprès des membres influents des deux familles (Les d'Azy, d'Evry, Chamousset, sa chère Madame de Saint-Germain, l'Abbé de Sade, de Poyanne…).
L'un des carnets va même préciser, de la main du Marquis en tête de page, « visites refaites avec Madame et où l'on a été bien reçus ». Ce qui pourrait faire penser que dans certains cas, sans doute du fait de l'image publique donnée par le Marquis, les visites furent moins agréables et plus tendues.
Recueil qui permet de mesurer le rang des Sade, leurs domaines de prédilections et les relations influentes pour la carrière du Marquis ou tout au moins pour lui garantir l'assurance de rester libre, de conserver un rang et de pouvoir se montrer en public.

4 000 / 5 000 euros

Precious notebook belonging to the Marquis de Sade and recording the various protocolar and family visits paid by his couple.

Seven different documents (34 8vo pages and 12 4to pages in total, with the envelope handwritten by the Marquis) contain the list of visitors and visits to pay, the visits of Monsieur and Madame le Marquis de Sade for the years 1768 and 1770.


LISTE DES
VISITES VENUS ETAP
Visite
des
Monsieur et Ma
Le
Marqui
Visite faite avec
et a lieu a
depuis la rentrée 1790

16

Reconnaissance de dette du Marquis de SADE à son beau-père CORDIER de MONTREUIL

Document autographe d'un secrétaire signé par Cordier de Montreuil le 21 novembre 1771.

Une page in-8 attestant que le Président CORDIER de MONTREUIL, beau-père du Marquis a prêté à ce dernier (pour rembourser lui même une autre dette) la somme de 30.000 livres.
La gestion des dettes et les prêts de sa famille pour combler ses besoins financiers, sera l'une des grandes préoccupations du Marquis durant toute sa vie. A l'époque de ce document, le Marquis vit sur la dot de son épouse, fait restaurer à grands frais le château de La Coste, fait construire un théâtre et embauche des comédiens. Autant de dépenses qui fera dire à sa belle mère, « l'argent fait défaut, il s'endette pour payer ses folles dépenses ». Quant à son oncle, l'Abbé de Sade, il déclarera à la même époque, « si sa passion dure, elle l'aura bientôt ruinée ». Ce document resté dans la famille depuis l'époque apporte la preuve, si besoin était, du caractère dispendieux du Marquis de Sade.

800 / 1 000 euros

Acknowledgement of debt of the Marquis de Sade in favour of his father-in-law, CORDIER de MONTREUIL.

Autograph document written by a secretary, signed by Cordier de Montreuil on November 21, 1771.

Je reconnois que Monsieur le Comte de Sade, mon Gendre, m'a compté de la Somme de trente mille livres qui lui a été remise par M. Gibert notaire et qui étoit la même que celle que les S.rs Gatin envertu de la procuration de ma femme et de moi avoit empruntée de Madame Mautemps par obligation passée devant M. Gibert le 4 Septembre de l'présente année. Delaquelle Somme je décharge Monsieur le Comte de Sade et les S.rs Gatin en renvoudra l'présente décharge qui d'une même chose avec celle que j'ai donné aud.s S.rs Gatin le trois octobre d.r auprès de la d.e obligation. Fait à Saint en 21 novembre 1771

Cordier de Montreuil

+ Sept.re

17

Acte de baptême de la fille du Marquis, Laure-Madeleine

Acte de baptême (une page in-8 partiellement autographe), le jour même de sa naissance, le mercredi 17 avril 1771 en l'église de Saint-Philippe du Roulle à Paris.

En présence de sa mère Madame René Pélagie CORDIER de MONTREUIL et de son père le Marquis de SADE. En présence du parrain Paul-Aldance de SADE, dit Abbé de SADE, commandataire de l'Abbaye Royale de Saint-Léger d'Ebreuil, en Auvergne, et de la marraine Madeleine MASSON de PLISSAY, dite la Présidente de MONTREUIL (qui retenue dans son château sera représentée). Acte signé par le greffier.
Laure-Madeleine, 3ème enfant et première fille du Marquis de SADE, naquît en 1771 et mourra, sans enfant, à 73 ans en 1844. Comme le relève une lettre de l'époque, la grand-mère, Madame la Présidente de MONTREUIL, retenue dans son château de Vallery, apprenant la nouvelle, écrit au même Abbé de SADE, « nous avons une petite filleule tenue par procuration, ne l'en aimez pas moins, Monsieur. Douez-la de votre esprit, moi de la patience, je sens que c'est la vertu la plus nécessaire aux femmes ». La présence de l'Abbé de SADE à ce baptême marque une nouvelle fois l'importance de ce parent qui s'occupa de l'éducation du jeune Marquis et sera longtemps à ses côtés. SADE lui même dira de son oncle, « tout prêtre qu'il est a toujours un couple de gueuses chez lui. Est-ce un sérail que son château ? Non, c'est mieux, c'est un bordel ! »

800 / 1 000 euros

Baptism certificate of the Marquis's daughter, Laure-Madeleine

Baptism certificate (one page, 8vo, partially autograph) delivered on the very day of her birth, on Wednesday April 17, 1771, at the church of Saint-Philippe du Roulle in Paris.

17 avril 1771

DU REGISTRE DÉPOSÉ AU GREFFE DE LA CHAMBRE CIVILE du Châtelet de Paris, aux termes de la Déclaration du Roi, du 9 Avril 1736, & autres Déclarations antérieures, servant de seconde Minute pour les Actes de Baptêmes Mariages & Sepultures faite dans la Paroisse de St Philippe du Roulle a Chaillot pendant l'année mil sept cent soixante neuf à la page 7 dudit Registre Cejourd'hui a été tiré l'Acte dont la teneur suit :

L'AN mil sept cent soixante neuf le mercredy dix sept Avril a été baptisée Laure Magdeleine fille légitime presentée par Jean Baptiste Me Valet de Chambre de Mr Donatien alphonse François marquis de Sade mestre de Camp de Cavalerie et de Mre Jeanne Pelagie Cordier de Montreuil son épouse de cette paroisse le Parein Mre Laure François Paul alphonse de Sade abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de St Victor d'Evreux représenté par Jean Baptiste Me Valet de Chambre de Mr le Marquis de Sade Lamaraine Mre Magdeleine Maison de Plessan Epouse de Mr Louis Le Prevost de Montreuil et présentée par Me Arthur Gautier de cette Paroisse la Marraine de la Ville d'Evreux Diocese de Lisieux en Normandie Et ont signé avec Nous Gautier et de Turmenyes Vicaire

Collationné & délivré pour Copie, comme conforme audit Registre, servant de seconde Minute, étant en la possession de Nous, soussigné, Avocat en Parlement, Greffier des Chambres Civile & de Police dudit Châtelet de Paris, Dépositaire des doubles Minutes des Registres de Baptêmes, Mariages, Sépultures, Vêtures & Professions de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris. Cejourd'hui premier Septembre mil sept cent quatre vingt sept Dagrela Et ont signé Me Le Gendre avec Nous Greffier du Châtelet de Paris soussigné et Commis pour seulement Delivrer les Extraits des Registres Et Minutes de Baptêmes Mariages Sepultures Vêtures et Professions Et Commis au greffe susdit Et soussigné

18

La fuite en Italie :

Une page in-12 avec manque de papier touchant un mot. Lettre non signée écrite à la hâte, pliée en deux avec trace de cachet au dos

Mot manuscrit de la main du Marquis de SADE à son épouse que l'on peut situer le 9 ou 10 juillet 1772 du château de La Coste. Il lui demande, « prenez le plus possible l'ouvrage je vous en conjure, car de nouveaux avis venus de la même personne m'assurent qu'il y aura encore une expédition au château, il est donc essentiel de le mettre à couvert ».
En effet, le 8 ou 9 juillet Sade est prévenu qu'il est accusé d'empoisonnement sur la personne de plusieurs filles (affaire dite de Marseille). Prenant peur et se croyant perdu, il prend la fuite pour l'Italie avec son fidèle LATOUR ainsi que sa belle-sœur, Mlle de LAUNAY. Le 11 juillet l'huissier d'Apt accompagné du brigadier Blancard arrivent au château, sont reçus par Madame de SADE, perquisitionnent les locaux et déposent une assignation aux deux fugitifs (Sade et son valet).
Le Marquis peut être rassuré il semble que ce qu'il considère comme le plus précieux, ses écrits n'ont pas été découverts. De quel ouvrage s'agit-il pour que le Marquis prenne peur à ce point de sa découverte ? Une simple pièce de théâtre ou bien une ébauche de ses futurs écrits à scandale ? la question reste ouverte.
Dans tous les cas, le Marquis mit à l'abri, peut demander, dans une autre partie de cette missive à son épouse « de faire le maximum pour découvrir la vérité ». Précieux document, totalement inédit à ce jour, sur la vie quotidienne du Marquis faite de dénonciations, fuites et tentatives de se disculper.
Autre élément troublant de cette missive, la demande expresse du Marquis à son épouse, « engager Blancard ». Demande qui semblerait faire penser que le brigadier, tout en accompagnant l'huissier d'Apt était complice du Marquis et aurait protégé la famille de la perquisition, voir le Marquis dans sa fuite en Italie.

5 000 / 7 000 euros

The flight to Italy

One page, 12mo, with a tear affecting a word. Unsigned letter, written in haste, folded in two and bearing the trace of a seal on the back.

Procurer le plus possible l'ouvrage
y- vous en Conjure, car de nouveaux
avis venus de la même personne nous
assure qu'il y aura encor une expedition
au chateau, il est donc essentiel de le
mettre a couvert. engagez blanchard, et
vous egalement d- votr- zele à votr-
voisage d'aix à faire l'impossible pour
découvrir la verité du tout a son entier
ou non, et à voir la signature, pour moi
y- pensois- a croire que non y- vous
embrasse

19

Carnet d'Italie par Jean Baptiste TIERCE annoté par Sade :

Agréé à l'Académie royale de peinture et de sculpture, Jean-Baptiste Tierce, originaire de Rouen, se distingua comme peintre et dessinateur de paysages. Après s'être perfectionné auprès de Jean-Baptiste Marie Pierre, il quitta Paris pour l'Italie où il fit l'essentiel de sa carrière. En 1775, engagé par le Marquis de Sade à Naples, Tierce dessina des vues illustrant son Voyage d'Italie, publié intégralement en 1995. Également présent à Florence, patrie adoptive de Tierce, Sade se lia d'amitié avec le docteur Lorrain Barthélémy Mesny, beau-père du peintre. Le marquis devint l'amant d'une autre de ses filles, Chiara Moldetti.
Carnet d'esquisses de paysages d'Italie contenant trente-deux paysages sur dix-neuf feuilles reliées dans un album (trois feuilles sont détachées, une autre découpée dans la moitié de sa surface)
Crayon noir, plume et encre brune, lavis brun, bistre, sépia
33 x 21 cm (dimensions des feuilles)
Chaque paysage des environs de Rome sont légendés au crayon noir par le Marquis de Sade dans une marge ménagée à cet effet, dans l'ordre dans lequel ils sont présentés dans l'album :
En voici la retranscription
- « vue du Couvent du Monte Cavo autrefois jupiter latial(?) »
- « vue de la maison des moines de Montecavo prises des Jardins »
- « vue de l'Arriccia »
- « la fontaine de galaurre sur le chemin de gensano »
- « au parc chigi a l'arriccia »
- « a l'arriccia parc chigi »
- « la porte des Capucins d'albano à côté du lac »
- « la fontaine sur … a genzano »
- « vue de la porte de l'arriccia du côté d'albano »
- « vue des moulins de nemi »
- « les grottes et fontaines du palazole sur les bords du lac d'albano »
- « grottes dans l'intérieur du parc de l'arriccia qui sert de retraite dans l'hiver »
- « nemi »
- « porte du parc chigi sur le chemin D'albane »
- « petit pavillon a l'arriccia »
- « au lac d'albano »
- « les rochers de ST roch arriccia »
- « l'abbaye de galore et sa construction de la … appia »
- « fontaine de marino »
- « l'hermitage d'albano »
- « l'émissaire du lac d'albano »
- « petite chapelle a gondano »
- « l'hermitage de marino »
- « marino »
- « R. de naples »
- « vue du palatin de l'aqueduc Claudins et du Colisée »

Le Marquis de Sade s'inspirera de ses vues pour camper le décor de son livre, Histoire de Juliette ou les prospérités du vice.

35 000 / 45 000 euros

Notebook from Italy by Jean-Baptiste TIERCE annotated by Sade

Sketchbook of Italian landscape subjects including 32 landscapes drawn on 19 leaves bound into an album (three leaves are detached, another one is cut on half of its surface)

EXPERT : Cabinet de BAYSER • 01 47 03 49 87



20

Dessin d'Italie de Jean-Baptiste TIERCE (Rouen 1737 – Florence 1794). Collection du Marquis de Sade :

Marine côtière

Plume et encre noire, lavis gris
39 x 24 cm
Pliures dans le bas

2 000 / 3 000 euros

Sketch of Italy by Jean-Baptiste TIERCE (Rouen 1737 – Florence 1794). Marquis de Sade's collection :
Coastal marine sketch

EXPERT : Cabinet de BAYSER • 01 47 03 49 87





20b

Dessin d'Italie de Jean-Baptiste TIERCE (Rouen 1737 – Florence 1794). Collection du Marquis de Sade :

Marine côtière

Crayon noir
39 x 24 cm

1 500 / 2 000 euros

Sketch of Italy by Jean-Baptiste TIERCE (Rouen 1737 – Florence 1794). Marquis de Sade's collection :
Coastal marine sketch

EXPERT : Cabinet de BAYSER • 01 47 03 49 87



21

Dessin d'Italie de Jean-Baptiste TIERCE (Rouen 1737 – Florence 1794). Collection du Marquis de Sade :

Quatre études de bovidés

Plume et encre noire, lavis gris et sépia
27,5 x 47,5 cm

2 000 / 3 000 euros

Sketch of Italy by Jean-Baptiste TIERCE (Rouen 1737 – Florence 1794). Marquis de Sade's collection :
Four studies

EXPERT : Cabinet de BAYSER • 01 47 03 49 87





22

Dessin d'Italie de Jean-Baptiste TIERCE (Rouen 1737 – Florence 1794). Collection du Marquis de Sade :

Palais en Italie

Crayon noir et lavis bistre
24,5 x 39 cm
Pliures dans le bas

2 000 / 3 000 euros

Sketch of Italy by Jean-Baptiste TIERCE (Rouen 1737 – Florence 1794). Marquis de Sade's collection :
Palace in Italy

EXPERT : Cabinet de BAYSER • 01 47 03 49 87



23

Important et inédit manuscrit du Marquis sur le Capitole et la justice en Italie :

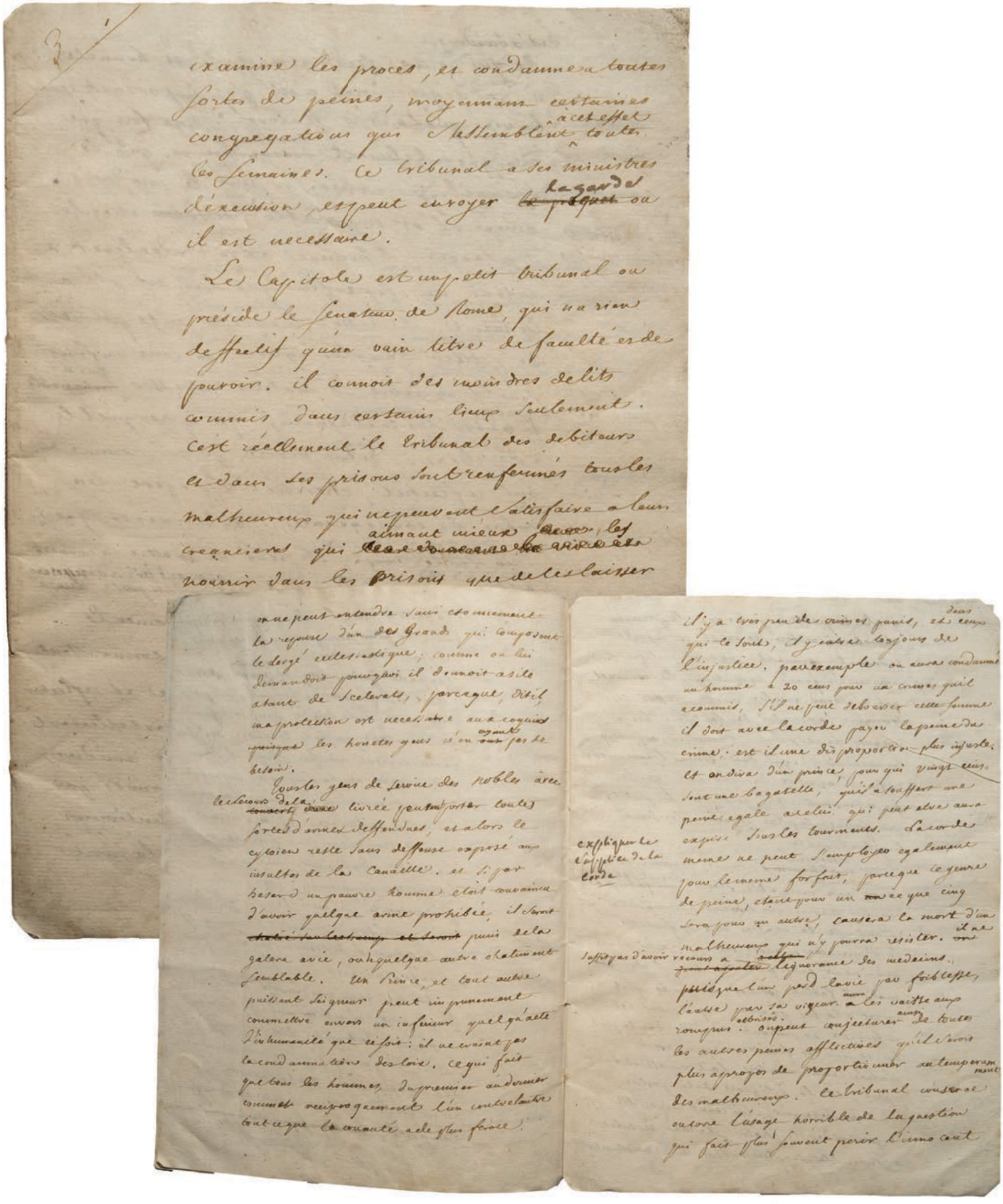
9 pages in-quatro de la main d'un copiste avec une centaine de corrections, rajouts et ratures du Marquis. Texte incomplet débutant à la page 3.

Après ses déboires en France, le Marquis, son serviteur et sa belle-sœur quittent la France pour un séjour en Italie. Après Florence, SADE arrive à Rome le 27 octobre 1775 à 11h.
Là comme dans la ville précédente, il veut tout voir, tout comprendre, rencontrer le maximum de gens, faisant de son voyage en Italie, un vrai reportage. Il rencontre ainsi le Cardinal de BERNIS, Ambassadeur et ami de Casanova, assiste au couronnement du Pape Pie VI, fréquente les lieux de plaisirs, les antiquaires et les bibliothèques et cela jusqu'à fin décembre où il reprendra la route pour Naples.
Source de ses recherches et études, ce document, totalement inédit à la date d'aujourd'hui est une analyse détaillée du Capitole mais surtout des us et coutumes judiciaires de l'Italie à l'époque. Toujours intéressé par les lois et sanctions, partagé entre sa vision positive de la justice en tant que proche des philosophes des lumières mais favorable par ailleurs à de justes et parfois sévères sanctions, SADE analyse avec intérêt un système judicaire différent du sien.
Ces analyses se retrouveront dans différents écrits dont son roman philosophique, Aline et Valcour qu'il écrira en 1795 et qui reprendra en le développant un système de justice et de gouvernement qu'il voudra idéal.
Longue analyse du système juridique italien avec des remarques et réflexions parfois savoureuses, « expliquer le supplice de la corde ».

8 000 / 10 000 euros

Important unpublished manuscript by the Marquis about the Capitoline and justice in Italy

9 pages, 4to, written by a copyist with about a hundred corrections, additions and crossing outs made by the Marquis. Incomplete text starting on page 3.



examine les procès, et condamne a toutes
sortes de peines, moyennant certaines
congregations que l'assemblent à cet effet toutes
les semaines. Ce tribunal a ses ministres
d'execution, et peut envoyer le Lazare ou
il est necessaire.

Le Capitole est un petit tribunal ou
préside le Senateur de Rome, qui n'a rien
de effectif qu'un vain titre de faculté et de
pouvoir. il connoit des moindres delits
commis dans certains lieux seulement.
C'est réellement le Tribunal des debiteurs
et dans ses prisons sont renfermés tous les
malheureux qui ne peuvent satisfaire a leurs
creanciers qui aimant mieux les
nourrir dans les prisons que de les laisser

on ne peut entendre sans etonnement
la reponse d'un des Grands qui composent
le clergé ecclesiastique, comme on lui
demandoit pourquoi il donnoit asile
etant de scelerats, parceque, dit il
ma protection est necessaire aux coupables
puisque les honetes gens n'en ont pas le
besoin.

Tous les gens de service des nobles avec
le secours de la livrée peuvent porter toutes
sortes d'armes offensives, et alors le
citoien reste sans defense exposé aux
insultes de la Canaille. et si par
hasard un pauvre homme etoit convaincu
d'avoir gardé arme prohibée, il seroit
traité sur le champ et devoit puni de la
galere a vie, ou de quelque autre chatiment
semblable. Un Prince, et tout autre
puissant Seigneur peut impunement
commettre envers un inferieur quelqu'acte
d'inhumanité que ce soit: il ne craint pas
la condamnation des loix, ce qui fait
que tous les hommes du premier au dernier
commettent reciproquement l'un contre l'autre
tout ce que la cruauté a de plus feroce.

il y a très peu de crimes punis, et dans ceux
qui le sont, il y a encore toujours de
l'injustice. par exemple on aura condamné
un homme a 20 ans pour un crime qu'il
a commis, s'il ne peut reparer cette somme
il doit avec la corde payer la peine du
crime. est il une disproportion plus injuste.
et on dira d'un prince, pour qui vingt ans
sont une bagatelle, qu'il a souffert une
peine egale a celui qui peut etre aura
expiré sous les tourments. La corde
meme ne peut s'employer egalement
pour le meme forfait, parceque le genre
de peine, etant pour un ce que cinq
sera pour un autre, causera la mort d'un
malheureux qui n'y pourra resister. il ne
suffit pas d'avoir recours a l'ignorance des medecins
pour ajouter puisque l'un perd la vie par foiblesse,
l'autre par sa vigueur. a ces vaine ame
rongneux. on peut conjecturer de toutes
les autres peines afflictives qu'elle seroit
plus a propos de proportionner au temperament
des malheureux. Le tribunal consacré
encore l'usage horrible de la question
qui fait plus souvent perir l'innocent

expliquer les defauts de la corde

suffit pas d'avoir

24

Reconnaissances de dette signées par Madame de SADE à son père le 25 Août 1772 et 15 janvier 1773.

Une page in-12 signée.

Lors du mariage entre le Marquis de Sade et Madame née Cordier de Launay de Montreuil, la famille de Sade apportait le rang et la famille de Montreuil la fortune. Dès lors et à plusieurs reprises le père de Madame de SADE aidera sa fille à combler les dettes de son mari.
Il s'agit en l'espèce d'une reconnaissance de dette de 3.000 livres que Madame de Sade s'engage « à rendre à la première réquisition ou de l'imputer à compte de ce qu'il me doit de ma dot » cela « pour survenir aux affaires de mon mari ». Reconnaissance de dette qui est doublée en-dessous par une seconde datée du 15 janvier 1773 pour 923 livres.
Dans un premier temps ces sommes serviront au Marquis pour entretenir le château de La Coste puis pour payer ses fêtes et autres débauches.
Mais, en l'espèce, les sommes demandées comme indiquées serviront à payer la défense du Marquis qui après être parti en Italie est enfermé depuis décembre 1772 à la forteresse de Miolans. Madame de Sade payera, avec cet argent, des avocats puis des gardiens qui feront évader son mari fin avril 1773.

1 000 / 1 200 euros

Acknowledgements of debt signed by Madame de Sade in favour of her father on August 25, 1772, and January 15, 1773.

One page, 12mo, signed.

Jay reçu de mon pere La some de trois mille
Livres que Je promet Luy rendre a sa Premiere
Requisition, ou de La Luy Imputer a compte
de ce qui me doit de ma Dot. promettant acer-
cter de faire agrouver La presente a mr de Sade
Ladite some mayant été comptée pour Subvenir a
Ses affaires. a La coste ce 1mgs Cinq aout 1772 /
Laurent de Sade

Jai reçu de mon pere La some de neuf cens vingt trois livres
a imputer a compte de ce qui me doit de ma dot a paris ce
15e janvier mille Sept cens Soixante treize Laurent de Sade

quatre vingt Dix neuf sols

25

Reconnaissance de dette signée de Madame de Sade à son père et à sa mère.

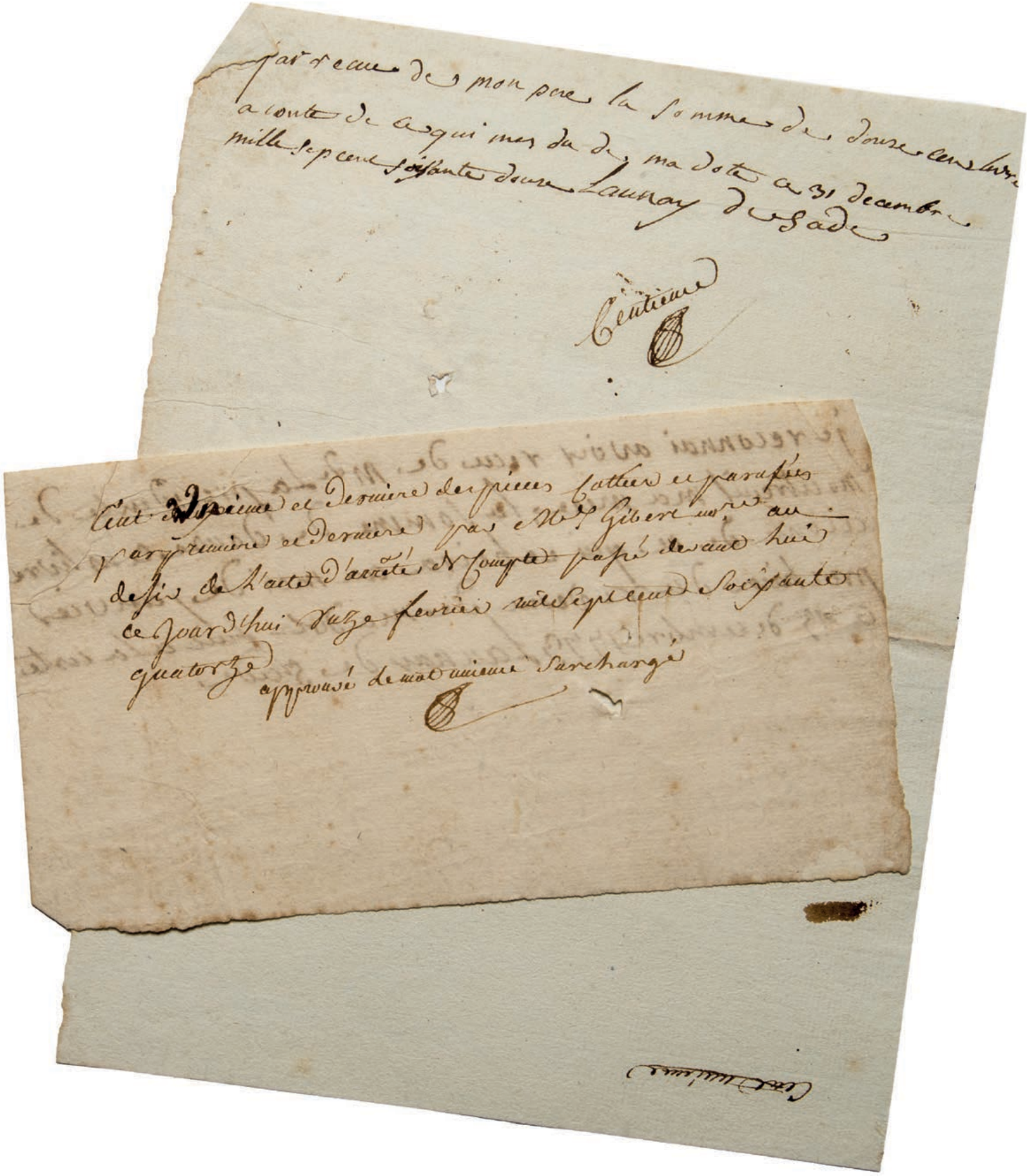
Billet adressé le 13 décembre 1773 à sa mère, La Présidente de Montreuil pour la somme de 1200 livres et le 31 décembre 1772 à son père pour la même somme. Deux billets in-8.

Les parents de la Marquise durent régulièrement aider leur fille et leur gendre dont les dépenses sans compter réduisaient la fortune du couple, faisant dire à sa belle-mère, la Présidente de Montreuil à son beau frère l'Abbé de Sade, « sa fortune n'aurait pas besoin, je crois, de nouvelles secousses, les passées l'ont déjà bien assez endommagée »

800 / 1 000 euros

Acknowledgements of debt signed by Madame de Sade in favour of her father and her mother.

Notes addressed to her mother, the Présidente de Montreuil, on December 13, 1773, for an amount of 1200 livres and to her father on December 31, 1772, for the same amount.
Two notes, 8vo.



26

Lettres de Madame de Sade datée de Mars 1775, recherchant le serviteur à tout faire du Marquis, Carteron.

2 lettres manuscrites, écrites au Château de la Coste, signées Montreuil de Sade, adressées au Curé de Rolampont, près de Langres, en vue de retrouver Carteron, dit La Jeunesse, domestique de son mari.

- Bi-feuillet in-12, plié, daté du 6 mars 1775, avec adresse au dos et cachet de cire. Les deux premières pages sont écrites.
- Bi-feuillet in-8, plié, daté du 14 mars 1775, avec adresse au dos et cachet de cire. Seule la première page est écrite.

« Je me presse, Monsieur, de vous tirer de l'inquiétude où vous a mis ma dernière lettre au sujet du nommé Carteron ? J'ai appris qu'il était du côté de St Etienne en Forez, j'ai quelqu'un de sûr qui me saura dire quels ont été ses motifs de fuite. En attendant, ne donnez pas l'alarme à sa famille, et soyez sur qu'il ne dépend pas de moi de le mettre à la raison pour sa femme… »
Aux premiers jours de l'année 1775, pendant un mois et demi, se déroula au Château de la Coste une orgie, mêlant le marquis, sa femme, une partie des domestiques, et cinq jeunes filles, connue sous « l'affaire des petites filles ». L'affaire fut portée devant la justice par certains parents.
La marquise de Sade essaya d'étouffer l'affaire, confiant les demoiselles à des couvents, fournissant des certificats, en attendant que les traces des mauvais traitements subis disparaissent des corps…
Carteron, fidèle serviteur du Marquis, complice de ses excès avec sa maîtresse Gothon Duffé, dut trouver opportun de disparaitre quelques semaines pour se faire oublier…

2 000 / 3 000 euros

Letters from Madame de Sade dated March 1775, looking for Carteron, the Marquis's valet

2 handwritten letters, written at Château de Lacoste, signed Montreuil de Sade and addressed to the Curé de Rolampont, near Langres, with a view to finding Carteron, also known as La Jeunesse, her husband's servant.
- Double leaf, 12mo, folded, dated March 6, 1775, with address and wax seal on the back. The first two pages are written.
- Double leaf, 8vo, folded, dated March 14, 1775, with address and wax seal on the back. Only the first page is written.

au chateau de la Coste

je me prime Monsieur de vous tirer de linquiétude
ou vous a mi ma dernière lettre au sujet du nommé
Corteron, j'ai apris quil étoit du coté de St Etienne
en forêt j'ai quelqu'un de sure qui me saura
quel sont été Ses motifs de fuite. en atendant ce
donné au allarme a Sa famille, et Soyez Sur
quil ne dépend pas de moi de le mettre a la
raison pour Sa femme, j'ai fait mes
effort je le ferai encor pour rendre Service
a tous les deux, mais cette une bien mauvaise
tette, que cette homme Sa conduite da present la
prouve. j'ai l'honneur de vous Monsieur avec une
parfaite Consideration Votre tres humble et tres
obéissante Servante Montreuil de Sade ce 4 mars
1775

Monsieur

Pour vous
ma lettre j
moi que j
la jeunesse
fabien pour
donne je le
mettois utile
en ont appe
pouvoir de
faire marcher avec le plus grand

27

Deux reconnaissances de dettes signées par Madame de Sade à ses parents :

2 documents in-12 datés de 1777 et 1778 et signés de l'épouse du Marquis.

L'une des deux reconnaissances de dette étant rédigée au dos de l'ordre de paiement de Madame de MONTREUIL à son notaire, Maître GIBERT. Jointe une enveloppe avec cachet ayant servi au transport des sommes ainsi prêtées.

700 / 900 euros

Two acknowledgements of debt signed by Madame de Sade in favour of her parents :

2 documents, 12mo, dated 1777 and 1778 and signed by the Marquis's wife.



28

Etat général des dettes du Marquis de SADE en date du 3 novembre 1777

4 feuilles in- 8 retenues par un cordon.

Ecroué au donjon de Vincennes le 13 février 1777, le Marquis, sans doute sur dénonciation de sa belle-mère débute la partie de sa vie la plus longue, celle, où de prison en prison il ne retrouvera que rarement la liberté.
Empêché de gérer ses affaires, devant se reporter à un Conseil de famille qui administrera ses biens et cherchera à en dériver l'usage au profit de son épouse et de ses enfants, un inventaire est réalisé tant des biens disponibles que des dettes dues ainsi que des créanciers. Ce document écrit de la main d'un clerc reprend l'ensemble des dettes de toute nature à la date du 3 novembre 1777 tant à Avignon, Mazan qu'au château de La Coste.

3 000 / 4 000 euros

General statement of debts of the Marquis de Sade on November 3, 1777

4 leaves held together by a cord, 8vo.

Etat General des Dettes de M: le Marquis de Sade. 3 novembre 1777

a Castelan menuisier a apt

3 Commodes au prix convenu de 48tte piece Livrées le 22 Xbre 1771 - - - - - 144
3 autres Commodes plus Communes a 36tte Livrées le 18 janvier 1772 - - - - - 108 } 396tte
La grande porte d'entrée au prix convenu de - - - - - - - - - - - - - - - 144
Reçu a compte duc Sr Sage le 30 juin 1773 - - - - - - - - - - - - - 150tte
} 246tte

a Mrs Rousset le Brun marchands a apt

Compte Des Srs venant du 16 janvier 1769 jusques au 30 mars Suivant - - 105tte 11s } 8tte 13s
Le 13 avril 1769 Reçu a compte - - - - - - - - - - - - - - - - 98 18
Continuation du Compte depuis le 7bre janvier 1772 jusques au 24 aoust 1775, montes - - 1955tte 19s 6d
Les Comptes arretes a Ladite Somme de 1966tte 12s 6d par madame de Sade au bas d'iceluy Le 9 juillet 1776 pour etre payés dans Six mois - 1966tte 12s 6d
plus Billet de madame de Sade aud Sr Rousset le Brun payable pour valeur Reçue Comptant du 9 juillet 1776 de - - - - - - - - - - - - - - - 233tte
} 2199tte 12s 6d

a mathieu Reybaud macon a apt

48 journées De macon Commancées Le 27 8bre 1771 a 1tte 10s - - - - - - - - - 72
22 journées depuis Le 8 janvier 1772 au 2e Fevrier Suivant - - - - - - - - - 33 } 114
6 autres journées - 9
Reçu a compte Sans Datte 1o - 45 } 57tte
2o - 12
} 57tte

Vial huissier a apt

un Compte de voyages de fournitures a occasion de la procedures sur le jeu, Les Comptes Certifiés veritables par le Sr Rayolle juges de la Cette Le 7 may 1774 au bas d'iceluy, pour Le montant auquel ces huissiers auroit obtenu une Contrainte du parlement qui a été empeché de mettre a Execution Lorsqu'on lui a été interdit - - - - - - - - - - - - - - - 171tte 10s 2d
a deduire payé par le Sr Sage dans Son compte chapelle des frais de procedures - 5 18
} 165tte 12s 2d

de Moncan menuisier a apt

Son Rolle Ecrit de la main du Sr Sage Conformes a l'etat Remis Devenant des divers ouvrages de Son metier - 353tte 10s
Reçu a Compte 1o Sans Datte - - - - - - - - - 100 } 249tte
2o Le 4 juillet 1772 - - - - - - - - - - - - 44
3o Le 23 juin 1773 - - - - - - - - - - - - - 81
4o Le 16 8bre 1773 - - - - - - - - - - - - - 24
} 104tte 10s

a Mouvres Serrurier ou a Ses heritiers a apt

Son Compte aussy Ecrit De la main du Sr Sage Conforme a l'etat general Remis Luy etoit Du pour divers ouvrages de Son metier - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

29

Ensemble de 5 lettres autographes adressées à Madame la Présidente de MONTREUIL par son régisseur Monsieur HILLEMIN.

5 lettres signées chacune de 3 pages in-8 et datées de 1775 ou 1779 (manque sur un feuillet blanc).

La famille de Montreuil, avait une importante fortune due en grande partie à de nombreuses propriétés terriennes. Dans le mariage du Marquis de Sade et de Mlle CORDIER de MONTREUIL, le rang était apporté par la famille de Sade et la fortune par la famille de Montreuil. La famille CORDIER de MONTREUIL, petite noblesse de robe dont les origines ne remontent pas au delà du XVIIème siècle, détient une fortune très importante alors que la famille de Sade, en particulier du fait du père Jean-Baptiste a régulièrement des difficultés financières, ayant dilapidé une partie de la fortune en représentation. Tout au long de leur mariage commun, l'épouse de Sade demandera régulièrement à ses parents des prêts cela afin d'entretenir et restaurer le château de La Coste, maintenir leur rang social et surtout pourvoir aux frais de justice pour les affaires concernant son mari. Dans ces différents courriers le régisseur, fait le point des récoltes, des rendements de leurs terres, de la situation des fermiers y habitant et assure en livraison de gibiers et autres produits des fermes aux époux de Montreuil ou à leurs relations.

700 / 900 euros

Set of 5 autograph letters addressed to Madame la Présidente de Montreuil by her estate manager, Monsieur HILLEMIN

5 letters, signed, 3 pages each, 8vo, dated 1775 or 1779 (gap on a blank leaf)



30

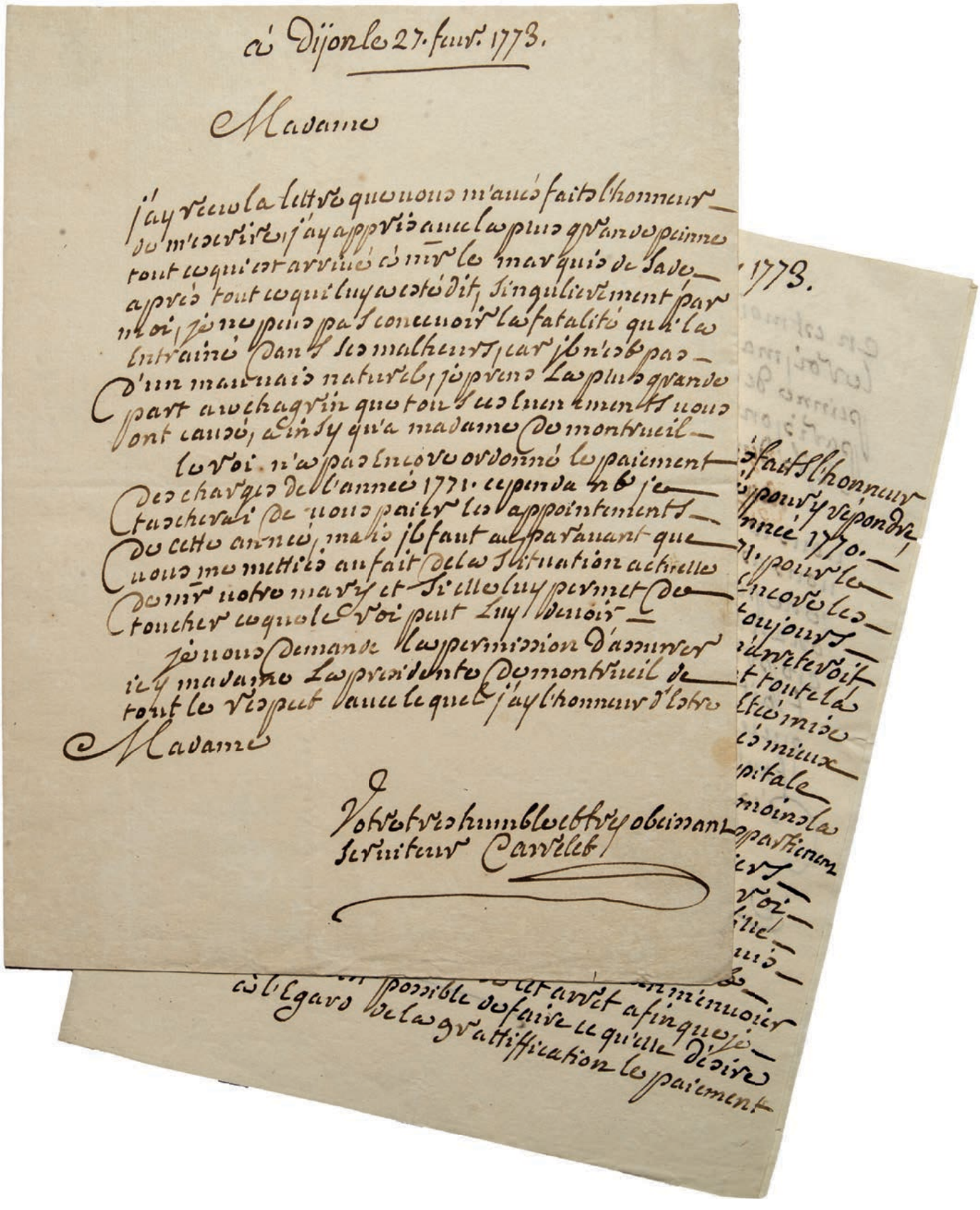
CARRELET. Receveur Général des Finances de Bourgogne. 2 lettres autographes signées in-8. Ces lettres font suite à l'Affaire de Marseille qui valut à Sade d'être détenu au fort de Miolans du 27 octobre 1772 au 30 avril 1773.

A - Adressée à la Marquise de Sade, 1 page, datée du 27 février 1773, à Dijon, avec nom et adresse de la Marquise au dos et trace de cachet de cire. Il lui parle de son mari, « . . . j'ai appris avec la plus grande peine tout ce qui est arrivé à Mr le Marquis de Sade, après tout ce qui lui a été dit, singulièrement par moi, je ne puis pas concevoir la fatalité qui l'a entrainé dans ses malheurs, car il n'est pas d'un mauvais naturel, je prends la plus grande part au chagrin. . . », et lui demande des précisions avant paiement des charges dues par l'Etat au Marquis: « . . . Je tâcherai de vous payer les appointements de cette année, mais il faut auparavant que vous me mettiez au fait de la situation actuelle de votre mari et si elle lui permet de toucher ce que le Roi peut lui devoir ».

B -Adressée à Madame de Montreuil, 2 pages, datée du 4 Mai 1773 à Dijon, en retour d'une lettre lui demandant un règlement : «. . . je suis très embarrassé pour y répondre. . . C'est sa malheureuse affaire dont toute la France est instruite parce qu'elle a été mise dans les papiers publics, vous savez mieux que moi qu'une condamnation capitale emporte sinon la confiscation, du moins la suspension des gages. . . ». Il lui livre après ses sentiments : «. . . Madame votre fille a fait un mariage qui nous a déjà donné beaucoup de chagrin. . . Je dirai toujours que ce n'est pas un méchant homme et qu'il ne faut attribuer ses fautes qu'à un égarement d'esprit – à une folie de jeunesse ».

1 500 / 2 000 euros

CARRELET. Receveur Général des Finances in Burgundy. 2 autograph letters, signed, 8vo. The letters were written after the Marseilles affair for which Sade was detained at Fort Miolans from October 27, 1772 to April 30, 1773.



à Dijon le 27. fevr. 1773.

Madame

j'ay reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur
de m'ecrire, j'ay appris avec le plus grand peine
tout ce qui est arrivé à mr le marquis de Sade
après tout ce qui luy a été dit, singulierement par
moi, je ne puis pas concevoir la fatalité qui l'a
entrainé dans de si malheurs, car j'en ai eu par
d'un naturel, j'en prens la plus grande
part au chagrin que tous ces evenements vous
ont causé, ainsy qu'a madame de montreuil
le roi n'a pas encore ordonné le paiement
des charges de l'année 1771. cependant je
tacherai de vous faire les appointements
de cette année, mais il faut auparavant que
vous me mettiés au fait de la situation actuelle
de votre mary et s'il me luy permet de
toucher ce que le roi peut luy devoir
je vous demande la permission d'envoyer
icy madame la presidente de montreuil de
tout le vin que vous me ferés l'honneur d'etre
Madame

Votre très humble très obeissant
serviteur Carteret

31

Etat de ce qui reste des dettes de Paris d'après les paiements faits par Madame de MONTREUIL :

2 bi-feuillets in-quarto, bords effrangés avec manques.

Comptes des années 1772 et 1773 dont l'un est signé par la Marquise de SADE. Ces comptes étant suivis par ceux des dettes de Provence.
Ces comptes permettent de suivre le mode vie des époux SADE car sont consignés les noms et métiers des créanciers et les sommes dues.
Liste formant un inventaire hétéroclite où l'on trouve par exemple, Mlle BAUVOISIN pour le rachat d'un coffret de pierreries, Sieur RIESNAIRE ébéniste, FIXON sculpteur ou encore DEVAUX brodeur. . .

600 / 800 euros

Statement of what is left of debts in Paris according to the payments made by Madame de Montreuil :

2 double leaves, 4to, chipped edges with gaps.

1773.

Ci contre . . . . 6639 — 14 — .

Remboursé au S.r Gibert Notaire
à . . . de Mr. St Brasteur

A Paris 25. juin 1773.

Etat des paiements faits à l'acquit de Mr et Mad.e de la Marquise Desade sur leur Mandements, et dont il nous sera redotable depuis le mois de Décembre 1771. jusqu'à ce jour

Janvier 1772. 4 . . Payé au S.r Antignac, en vertu d'un billet de Mr. Desade daté du 18 mars 1771 et suiv.t sa quittance . . . . . 600 — — —

Payé à Mr.e La Comtesse Desade sur ordre de Mr. Desade pour les 6 mois de son Douaire échus le 1.er Janv.r 1772 suiv.t ses quittances du billet daté à la Coste du 15 Janv.r 1772 . . . . . 1200 — — —

Juillet 11 . . Payé pour solde d'une lettre de change tirée par Mr. Desade pour les 6 mois à lui dus par la succession de Mr. Delaunai echue le 1.er Juillet 1772 de 2000. sur laquelle portant 2325.tt ci . . . . . 325 — — —

aout 6 . . Payé à Langlois pour l'acquit d'un billet à ordre de Mr. Desade tiré sur moi suiv.t sa quittance du jour . . . . . 175 — — —

Juillet 15 . . Payé au S.r Aydier Valet de chambre de Mr Valbelle un billet à ordre tiré sur moi par Mr. Desade daté du 5 avril ci . . 87 — — —

7.bre 24 . . Payé au S.r albanel pour acquit d'un billet de Mr. Desade du 25 7.bre 1771. 24 — — —
Plus pour avoir travaillé aux affaires de Mr. Desade suiv.t l'article porté en son état de debtes . . . . . 96 — — — } 120 — — —

aout 1.er Payé à Mr. l'abbé Amblet fondé de procuration de Mr. Desade et sur sa quitt.e pour faire passer à Mr.e Desade . . . . 1000 — — —

25 . . Envoyé dans le courant d'aout à Mr.e Desade suivant sa demande dont elle a donné quittance à son père . . 3000 — — —

Payé à la nourrice de sa fille pour ses étrins en divers paiements à compte sur sa récompense de fin de nourriture . 126 — — —

6633 — — —

32

Etat des paiements fait « à l'acquis de Monsieur et Madame la Marquise de SADE sur leur mandement et dont ils nous sont redevables »

3 feuillets in-quarto dont les cinq premières pages sont manuscrites. Bords effrangés avec petits manques.

Comptes allant de janvier 1772 à juin 1773 et présentant les dates, les noms et fonctions des fournisseurs des époux SADE.
Ces sommes étant réglées par la Présidente de MONTREUIL, avec mention manuscrite de sa main, pour leur compte, cette dernière faisant l'avance des sommes dues par le Marquis et son épouse

800 / 1 000 euros

Statement of the payments made to the benefit of Monsieur and Madame la Marquise de Sade at their request and for which they are liable to the Présidente de Montreuil.
3 leaves, 4to, the first five pages are handwritten.





Etat au juste de ce qui reste des Deniers de Paris deposés pour payements faits par madame de montreuil au premier juillet

Etat

33

Madame de Sade nommée curatrice de ses enfants et gestionnaire des biens de son mari.

4 feuillets in-folio, brochés, dont 7 pages sont manuscrites.

« Extrait du Greffe du Sénéchal de Forcalquier ». Tâche au centre, trace de cachet, tampons et signé par de Saint-Paul et Gibert. 5 février 1773.
Ce document est reproduit par Lever, page 809. En haut du dernier feuillet, se trouve une note de Louis-Marie de Sade : « Par lequel ma mère a été nommée curatrice de ses enfants ».
Sade est alors enfermé au fort de Miolans. Le 18 décembre s'est tenu un conseil de famille en Avignon, qui a décidé que « pendant l'absence du marquis de Sade et jusqu'à son retour ou à la majorité de ses enfants mineurs, on confie à la Marquise de Sade, leur mère, le soin de leur éducation et l'administration de leurs biens, qu'à cet effet, elle soit nommée leur curatrice ad hoc… ».
Cet avis n'a qu'une valeur consultative et c'est pourquoi la Sénéchaussé de Forcalquier se prononce le 5 février 1773, confirmant la décision du conseil de famille.
De fait, Renée-Pélagie ne gère pas les affaires de son mari, et donnera, dès le 24 février 1773, procuration à sa mère, la Présidente de Montreuil. Comme l'écrit Lever, page 223, « Celle-ci prend en main [les affaires] avec l'énergie qu'on lui connait et s'y révèle remarquable gestionnaire, aussi rigoureuse dans la tenue des livres qu'habile dans la négociation… Les biens de M. de Sade n'auront jamais été aussi bien gérés que pendant l'interim de sa belle-mère ».

3 000 / 4 000 euros

Madame de Sade named legal guardian of her children and administrator of her husband's property.

4 leaves, folio, paperback, including 7 handwritten pages.

Monsieur le Sindic des
Abbés Bourgogne

Extrait du Greffe du Sénéchal de Forcalquier.

Savoir faisons nous Joseph Escuyer conseiller
du Roy Lieutenant particulier tenant la place du Lieutenant Général
en absence de l'office au Siege Royal et Sénéchaussée de cette ville de Forcalquier
que cejourd'huy cinquième février mil sept cent soixante treize dans le palais
et chambre du conseil, écrivant Me Mathieu André Jaussaud Greffier en chef
pardevant nous dit Lieutenant seroit comparu Me Jean Joseph Chaumat procureur
aud. Siege Intervenant pour et au nom de Dame Renée Pelagie Cordier de Launay
Epouse de M. Le Marquis de Sade Seigneur de la Coste, et d'autres places,
et poursuitte et diligence de Me Jean antoine Sage de la ville d'Apt avocat en
la Cour son procureur Spécialement fondé par acte du cinq quatre novembre
dernier Reçu par Me Gibert et son confrere conseillers notaires Royaux
au chatelet de Paris, Salle lad. jour. lad. procuration reçu originalement et
laquelle demeurera annexée au présent. lequel Me Chaumat aud. nom nous a
représenté que lad. Dame ou le derangement des affaires dud. Seigneur Marquis
De Sade son mary, et le jugement qui le prive de tous les effets civils qui
demeurent en suspens pendant les cinq années que l'ordonnance accorde pour purger
la contumace, que jusqu'à lors desd. affaires se trouvent en péril: que lad. Dame
est chargée d'ailleurs de trois enfans encore en bas age et qu'il lui importe de
pourvoir à leur Education, Subsistance, et entretien comme aussi à la administration
des biens dud. Seigneur marquis de Sade, jusqu'à ce qu'il ait purgé lad. contumace
ou qu'il ait été pourvu autrement, nous auroit presenté requête le dix huit
Decembre dernier pour avoir assignation contre les parens paternels et maternels
desd. pupilles à comparoitre à jour lieu et heure pris pardevant nous
à l'effet de deliberer sur l'Education desd. enfans et sur l'administration de leurs
biens et dud. Seigneur marquis de Sade, d'élire et nommer à cet effet une
personne, et de la nommer même curatrice ad hoc desd. enfans pour tout ce qu'il y aura
à faire pour leur interêt pendant l'absence dud. Seigneur Marquis de Sade

34

Fauteuil du Marquis de SADE

Fauteuil à haut dossier, console d'accotoir à enroulement, pietement os de mouton à entretoise. Garniture au petits points.

En partie d'époque Louis XIII.
100 x 65 x 57 cm.
Restauration

La tapisserie représente la scène biblique Suzanne et les vieillards (chapitre 13 du livre de Daniel) ; une jeune fille se baigne et refuse les propositions malhonnêtes de deux vieillards qui, pour se venger, l'accusent d'adultère. Le prophète Daniel l'innocente et fait condanner les vieillards.

Assit dans ce fauteuil le marquis écrivit la plus part de ses textes à Vincennes, la Bastille et Charenton. Parfaite symbiose entre un objet usuel de la vie courante et l'œuvre de Sade, relique qui se prête à merveille à l'univers sadien où le corps de la femme n'est qu'un objet de profanation.
Ce fauteuil qui est resté dans la famille jusqu'à aujourd'hui est mentionné dans les différentes descriptions des cellules du Marquis jusqu'à Charenton. Il put ainsi être soustrait à la vindicte populaire à la Bastille et put être transféré par miracle à Charenton.

40 000 / 50 000 euros

The Marquis's armchair.
Partly Louis XIII, sheep bone.



35

Lettre autographe de 4 pages in-8 écrite par le Marquis de Sade durant son emprisonnement à Vincennes.

Adressée à son épouse et non signée, elle fait partie des 36 lettres connues écrites par Sade durant son incarcération à Vincennes suite, sans doute, à une dénonciation de sa belle-mère la Présidente de MONTREUIL.

Lui reprochant son attitude, « qui peut te souffler ton attitude, mon Dieu comme cela à gâté et ton esprit et ton cœur ». Par trois fois il répète ensuite et souligne, « la patience te prouvera le contraire ». Puis de poursuivre, évoquant à demi mot sa belle-mère, « mettre au rang de la sublimité du mensonge et de l'imposture et qui devient un cas vraiment unique auquel il est possible de supporter la fourberie ». Puis plus précisément, « quoi qu'il en soit de cette femme qui dirige aussi cruellement mon supplice » et de marquer l'esprit de son épouse avec cette formule qu'il utilisera régulièrement, « tracé de mon sang et arrosé de mes larmes ».
Lettre typique de l'attitude du Marquis faite d'un mélange de dénégation et d'excuses qui fera que son épouse restera bien longtemps à ses côtés et qu'elle cherchera à le défendre, voir plus tard à l'aider à s'échapper de sa prison.
Quant à sa belle-mère, nul doute qu'elle est à l'origine de la dénonciation (ce que pense aussi l'épouse de Sade) cela pour défendre sa fille mais aussi et surtout sa famille, ce qui sera salué par tous. Ainsi, l'oncle, l'Abbé de Sade n'écrira-t-il pas quelques jours après l'arrestation du Marquis, « l'homme a été arrêté et enfermé dans un château fort près de Paris. Me voilà tranquille à présent, et je crois que tout le monde sera content ».

8 000 / 10 000 euros

Autograph letter, 4 pages, 8vo, written by the Marquis de Sade while he was imprisoned in Vincennes.

Addressed to his wife, unsigned, it is one of the 36 known letters written by Sade while he was imprisoned in Vincennes certainly due to his mother-in-law - the Présidente de MONTREUIL - denouncing him. Comme toutes les lettres de ce type, ce n'est que supplication, cris de haine et de souffrance, appel pathétique à la compassion, imprécation contre sa belle-mère.

..... il faut esperer que celle ci qui commence
ne sera pas de même tous mes souhaits et mon but ____

il faudroit s'aveugler cruellement ma chere amie pour ne pas donner
a cette ligne isolée de la lettre que j'ai trouvois mot pour mot tout la
signification qu'elle doit avoir j'ai la reconnoissance d'un compliment si charmant
cet attachement se corriger de mieux dans tout ce qui critique de cet abominable
langage auquel j'avois tant juré de renoncer mais dis moi donc ma chere
amie ne vaudroit il pas cent fois mieux ne rien dire que d'employer
un langage si detestable que puissent te souffler tous les démons de l'homme ou
gâte et ton esprit et ton cœur en se familiarisant avec telle abomination
si tu savois l'esprit de défiance et d'horreur que cela donne entre nous
deux pour la vie ! raisonnons maintenant sur cela voila un présage
qui bien décidément doit tout espérer pour cette année mais que
fait elle en même temps elle jette l'avenir le plus long et le plus terrible
elle fait voyager mon pauvre tête dans les espaces imaginaires sans permis de
oser lui pouvoir s'arrêter sur rien, et de la le désespoir l'abandon la rage
et nuls bons effets ne vaudroit il pas cent fois mieux me délivrer de cet
état horrible en me faisant mourir tout d'un coup, et remplissant tout
de suite un objet sur lequel il semble que vous ne cessiez que tâtonner.
au moins j'accélérois alors mille choses avantageuses et dont les suites ne
pourroient qu'avoir de bons effets remplacerois les chimeres qui consument
mon cerveau et me feront mourir fou, j'y vois, j'y prévois, mon temps
ne se perdroit pas et cette solitude où l'on veut m'enterrer quelle autre
emploi devoit avoir tournerois infiniment à mon avantage. Croyez vous
que des lettres d'amblet qui m'ont toujours fait le plus grand effet et pointes
de consolation tendres de votre part vaillent tout rien dans un état
gêné soit, mais calme et tranquille vaudroient peut être produit un effet
mille fois meilleur que vos énigmes vos contrariétés vos tournures
vos persiflages &c cent s'aveugler bien à plaisir que de ne le pas
voir cent avoir perdu tout rien comman que de ne le pas croire
lire déchiroit mon cœur attendrissoit mon âme ranimoit mon esprit
l'autre endurcit le premier navre le second et dérange tout en fait le
troisième on a pris une façon de me conduire bien peu analogue à mon
être bien peu faite pour moi et il est impossible physiquement impossible
qu'on ait eu d'autre objet que ma perte et le dérangement de ma tête
dans une aussi monstrueuse conduite. Voilà tout ce qu'on peut en dire.

36

Liste manuscrite des courses demandées par Sade de sa prison du donjon de Vincennes.

Liste du 1er Octobre (1783). 1 feuillet in-12 étroit, écrit par Sade au recto et comprenant 4 lignes au verso.

Enfermé depuis 4 ans à Vincennes, Sade envoie à sa femme une liste d'objets dont il a besoin.
« Les livres demandés et sur la liste incluse dans ma lettre, ceux que ma femme voudra, ou pourra m'envoyer, et les suites demandées depuis si longtemps.
Il me semble que toute l'Histoire d'Angleterre n'est pas là. J'aimerai mieux les 18 volumes in-12. Envoyez-les moi, je renverrai ceux-là…
La veste et la culotte d'indienne.
Le bonnet pareil, point trop lourd
Un pot de moel[le] de bœuf. Ce que vous m'avez envoyé dans la tasse n'est que de la pommade ordinaire.
Le cahier de 600 pages.
Le tapis…
Le coussin pour le croupion…
Le Décaméron français
Le volume de la bibliothèque de Campagne qui finit par l'anecdote intitulé Aventure extraordinaire, j'en ai besoin.
Des grandes bougies de nuit…
12 ou 15 romans nouveaux, des meilleurs, de 77, 78, 79, 80, 81, 82 ou 83
Et de meilleures pastilles que celles que vous m'avez envoyées hier, et que j'ai renvoyées ».

A travers cette liste, on perçoit les désidérata continuels de Sade, son intransigeance (il renvoie les pastilles qui ne lui conviennent pas !) et la gentillesse de sa femme, qui, souvent à cours d'argent, continuera à lui envoyer les objets demandés.

Cette liste est reproduite par Gilbert LELY, dans son supplément, page 161

3 000 / 4 000 euros

Handwritten list of objects asked for by Sade from the prison dungeon in Vincennes.

List of October 1, 1783. 1 narrow leaf, 12mo, written by Sade on the first side and including 4 lines on the other side.

Liste du 1er Oct.

Le livre demandé et sur
le libre inclus dans ma
lettre, ceux que ma femme
vous a, ou pourra m'envoyer
et le Subir demandé ci dessus
si longs cuits.
il me semble que toute l'histoire
d'angleterre est sous les
yeux mieux Les 18 volumes
in 12 - envoyez les moi je
vous renverrai ceux la.
~~d'une bouteille de vin de Bordeaux~~
~~d'une de tabac~~
Le Vase et le Culotte d'indienne
le bonnet garni point trop lourd
un gobelet de Marc de Bourgogne
que vous avez envoyé dans la
Paille tiel que de la Commande
ordinaire.
Le Cahier de 600 pages
Le tapis
Le petit boete
Le Etui
ces quatre objets sont d'etailler dans
la lettre.
Le Cravon de la Croupion.
Le linge sent en Conséquence des
ordres que j'ai donné à l'homme
qui me sert de faire reparer
à ma femme le vieux en
mesure qui le recevroit de moi.
Le décameron François
le volume de la bibliotheque de
Campagne qui finit par
l'anecdote intitulée
aventure extraordinaire, Nous avons
besoin.
Des grandes bougies de nuit comme les
dernieres qui sont fort bonnes.
Mes pieces d'estomac, il nous faut
un Saint Sauveur le 1er Oct.
Les 12 p. de bas de Coton aux
mesures envoyées.
12 ou 15 vignettes nouveaux des
meilleures. de 77. 78. 79. 80. 81
82. ou 83.

37

Ouvrage provenant de la bibliothèque du Marquis.

RICHELIEU Cardinal de : Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'église.

Paris. Sébastien Cramoisy. 1657. 1 volume petit in-4, plein vélin, titre manuscrit au dos, Richelieu y est inscrit en provençal Richoliou.

[6] ff. ; 672 pp. (chiffrées 700).
Seconde édition de cet ouvrage posthume, paru la première fois en 1651, dans lequel Richelieu « cherche à soumettre plutôt qu'à éradiquer le Protestantisme en France ».
La reliure commence à se séparer du corps de l'ouvrage. Petit trou avec manque pages 203-204.
Trou de vers en marge de la page 640 à la fin.
Précieux exemplaire provenant de la Bibliothèque Sade. Sur la page de titre, ex-libris manuscrit, ayant légèrement bavé : ex-libris de Sade sous forme de signature manuscrite.

700 / 900 euros

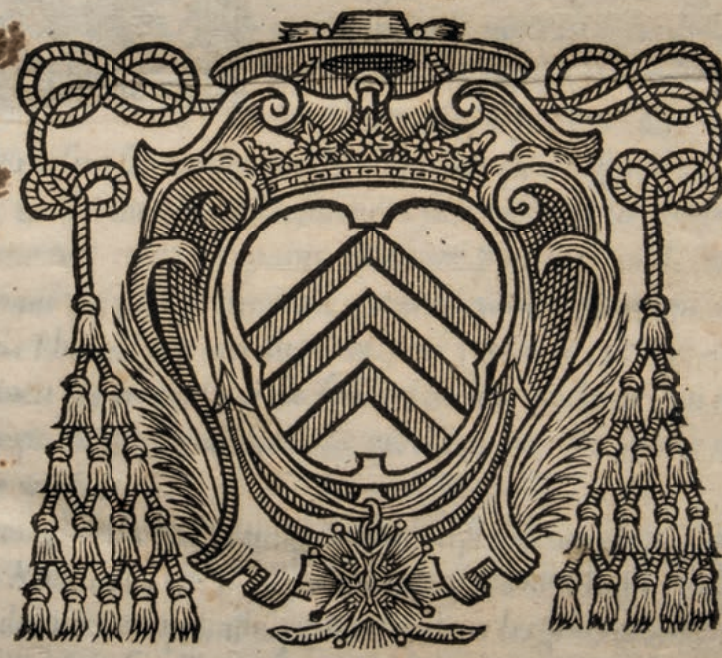
Document from the Marquis's library.

RICHELIEU Cardinal de : Treatise containing the easiest and surest method of converting those who have left the Church.

TRAITTE
QVI CONTIENT
LA METHODE
LA PLVS FACILE
ET LA PLVS ASSEVREE,
POVR CONVERTIR CEVX QVI SE SONT
ſeparez de l'Egliſe.

PAR LE CARDINAL DE RICHELIEV.

ex libris
Fnd
de sade



A PARIS,
Chez { SEBASTIEN CRAMOISY, Imprimeur ordinaire du Roy, & de la Reyne Regente : ET GABRIEL CRAMOISY. } ruë S. Iacques, aux Cicognes.

M. DC. LVII.

38

Livre de messe avec signature de la mère du Marquis :

Livre d'Eglise contenant none, vespres et complies, pour tous les jours de l'année, selon le bréviaire de Paris.

Paris. Libraires Associés. 1752. 2 volumes in-12, plein veau très fatigué avec manque, dos lisses ornés très frottés, pièces de titre rouges, de tomaison beiges.
Nous ne possédons que les parties d'été et d'hiver. Sur la partie hiver, ex-libris manuscrit sur la page de titre : « Mde de Sade ».
Précieux exemplaire de la mère du Marquis. Mariée au Comte de Sade, le 13 novembre 1733, Marie-Eléonore fut Dame d'honneur de la Duchesse de Condé. Retirée au Couvent des Carmélites de la rue d'Enfer en 1760, elle y mourut le 14 janvier 1777.

400 / 500 euros

Mass book signed by the Marquis's mother :

Church book containing none, verpers and compline, for every day of the year, according to the Breviary of Paris.

LIVRE D'EGLISE
LATIN-FRANÇOIS,
CONTENANT
NONE, VESPRES,
ET COMPLIES,
POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNE'E;
SELON LE BREVIAIRE DE PARIS,
Imprimé par ordre de Monſeigneur l'Archevêque.

PARTIE D'HIVER.

M^de de Sade



A PARIS,
Chez les LIBRAIRES ASSOCIE'S pour les Uſages du Diocèſe.

M. DCC. LII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.



39

Reconnaissance de dette signée en 1778 par l'épouse du Marquis à ses parents :

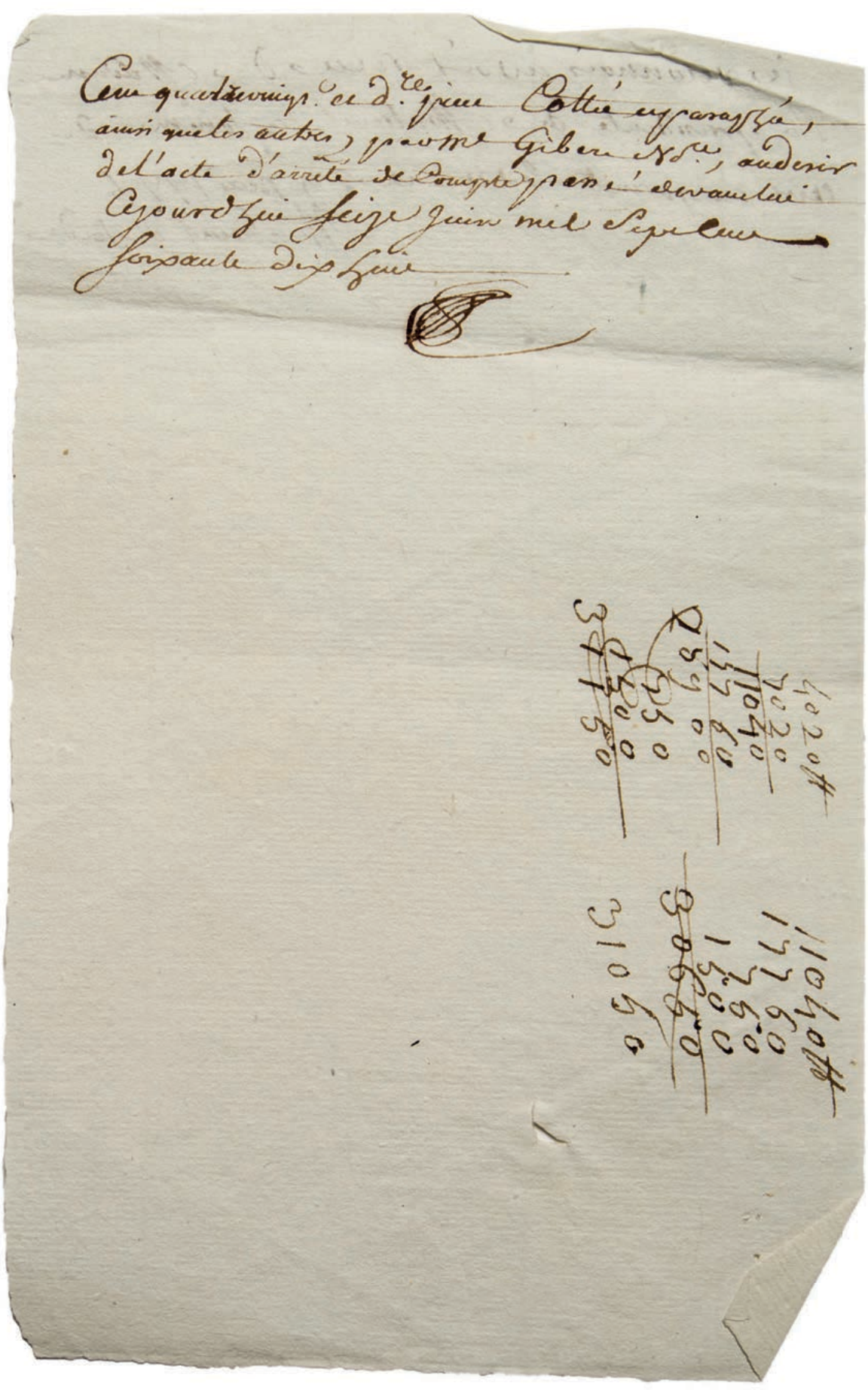
1 billet in-12 avec annotations de comptes griffonnées par Madame de SADE.

400 / 500 euros

Acknowledgement of debt signed by the Marquis's wife in favour of her parents in 1778 :

1 note, 12mo, annotations on the accounts scribbled by Madame de Sade.

Cent quatre vingt.s et d.te jour Cotte a comparu,
ainsi que les autres, par Me Gibert N.re, auquel
de l'acte d'arrêté de Compte cy devant lu
Ajourd'hui seize Juin mil Sept cent
soixante dix sept



40

Mémoire des honoraires payés par le Marquis de SADE au notaire GIBERT à Paris de 1767 à 1779.

Long document de 8 pages in-4 effrangé avec petites mouillures d'angle, paraphé par le notaire et par la Présidente de MONTREUIL, belle-mère du Marquis qui atteste que les sommes dues ont été remboursées.

Longue litanie d'actes et conseils juridiques donnés au Marquis ou à sa famille. L'on y retrouve de nombreux actes de procuration et de reconnaissance de dettes qui ponctuent les différentes étapes de la vie du Marquis. Ce document établi le 9 septembre 1779 et comptabilisé en heures de travail fait apparaître un total de 1667 heures.
Document demandé sans aucun doute par le conseil de famille et les parents de Madame de Sade afin d'analyser la réalité de la situation du couple, le Marquis étant empêché de toute gestion du fait de son emprisonnement. La Présidente se substituant à sa fille pour la gestion quotidienne et rentrant de ce fait dans la vie du couple comme en atteste la mention manuscrite finale.

1 000 / 1 500 euros

Record of the fees paid by the Marquis de Sade to notary GIBERT in Paris from 1767 to 1779.

Long document, 8 pages, 4to, frayed, with slight water stains in corners, initialled by the notary and by the Présidente de Montreuil, the Marquis's mother-in-law, attesting that the sums owed have been paid off.

1762-1779

Mémoire des honoraires, Vacations et déboursés dus par Monsieur le Marquis et Madame la Marquise de Sade à M. Gibert Notaire

30. juillet 1763. Transport par Madame la Marquise de Sade, comme fondée de la procuration de Monsieur son mari, à M. le Comte d'Argouges de 1000 ℔ de rente au principal de 20,000 ℔ à prendre en une plus forte rente qui était due par Mde. de Bethune.

Minute et expédition dudit transport qui, par condition de son prix, a été en à la charge de M. de Sade, et pour vacation employée à recevoir les signatures, et droit de prêt — 200 ℔ .... ″ .... ″

14. avril — minute et une expédition d'une procuration donnée par M. le Marquis de Sade à Madame son Epouse, aux effets y portés, et vacation employée à recevoir la signature .. 6 .... ″ .... ″

14. 7bre 1771 — Et renouvel par M. le Marquis de Sade, au profit des Sr. Texier, de 500 ℔ de rente, au principal de 10000 ℔ en deux parties.

minute, et grosse délivrée aud. Texier, vacation employée à recevoir les signatures ..... 18 .... ″

24. fev. 1773. Minute d'une procuration très longue donnée par Mde. la Marquise de Sade, en qualité d'administratrice de biens et revenus de M. son mari, et de sa personne et biens en cas de Son absence, à Mde. la Présidente de Montreuil, sa mère, à l'effet de diriger et administrer les biens de M. de Sade, de recevoir ses revenus, et de Compter avec ses débiteurs ..... 6 .... ″

2. avril — Minute d'un acte de dépot de la Sentence d'avis de parens qui a nommé Madame la Marquise de Sade administratrice des biens et revenus de Monsieur son mari, et a l'effet de diriger et gouverner les personnes et biens de ses enfans, et vacation employée à recevoir la Signée ..... 6 .... ″

15. Juil. Minute d'un Contrat de reconstitution pour les frais Soit à la charge de Monsieur le Marquis de Sade, par Mde. de Bethune au profit de M. le Comte d'Argouges ~~Contenant~~ de 500 ℔ de Rente au principal de 10000 ℔

236

41

L'égarement de l'infortune.

L'une des premières pièces de théâtre écrite par le divin Marquis.

Manuscrit complet de ce drame en 3 actes et en prose écrit par le Marquis de Sade à Vincennes en 1781.

Manuscrit de brouillon de 75 pages in-8 sous couverture avec titre sur le premier plat détaché et sans dos et phrase en exergue de la main du Marquis, « il est donc des forfaits qu'on ne peut condamner ».
Texte écrit par son fidèle valet avec une cinquantaine de corrections manuscrites et rajouts de la main du Marquis, ainsi que de nombreux passages, parfois des pages entières rayées de la main du Marquis. Texte inédit, faisant partie des 35 actes recensés par le catalogue raisonné des œuvres du Marquis en date de 1788 et qui firent partie de la collection de la famille de Sade. Pièce jamais publiée.

Cette pièce, l'une des premières écrites par le Marquis rentre parfaitement dans les codes d'écriture du théâtre au XVIII ème siècle que maîtrisaient avec dextérité Sade, lui le passionné de théâtre depuis toujours et qui rêvera toute sa vie de ce voir jouer et de triompher sur les planches.
Il est indiqué sur une page volante que cette pièce fut présentée le 30 novembre 1790 au théâtre du Palais Royal puis retirée « lors de ma brouillerie » , écrit Sade, « suite à un différent avec GAILLARD pour être donnée au théâtre Molière qui l'a reçue ». En effet, Sade cherchant à tout prix à se faire jouer, voulut que sa première pièce Jeanne LAISNE ou le siège de Beauvais soit représentée au Théâtre français en mai 1790 ce que les deux associés, Gaillard et Dorfeuille refusèrent, d'où la fâcherie pour cette pièce.

L'intrigue, reposant sur le pathétique, cette forme particulière et codée de l'émotion propre au XVIII ème siècle au théâtre (à la différence du roman reposant plus sur l'apathie des personnages libertins), se déroule en exil dans un Londres sordide, Sade cédant aux décors des romans noirs et gothiques en vogue à la fin du XVIII ème siècle à Paris . Un gentilhomme Derval et son épouse ont quitté la France par amour et vivent dans la plus grande pauvreté avec leur enfant.
Derval, pour faire vivre sa famille se décide à détrousser un homme dans la rue.
De son côté son épouse, Cécile, repousse les avances d'un chevalier de Merville qui veut l'aider financièrement en échange de ses faveurs. Elle refuse et soutient son mari qui est accusé de vol et de tentative de meurtre. Il apparaît après plusieurs rebondissements que le détroussé n'est autre que le père du chevalier de Merville, mais aussi de Derval.

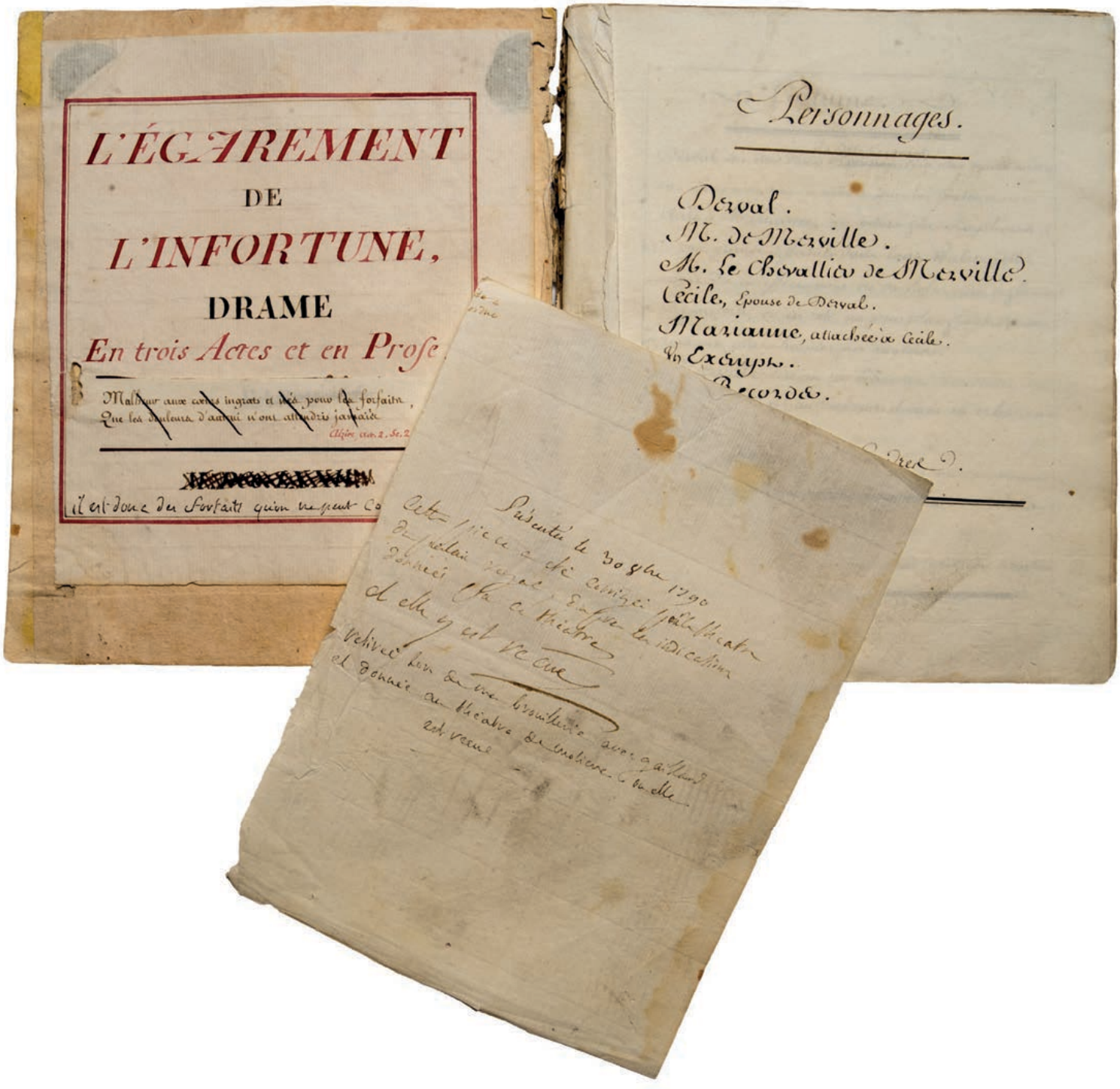
Fort des mécanismes sadiens de reconnaissance des liens familiaux cachés (si bien développé dans la reconnaissance entre Justine et Juliette dans son univers romanesque), la raison et les bons sentiments triomphes, Derval et sa femme rentrent à Paris avec leur père et retrouvent leur rang, Le chevalier se fait pardonné (cela conforme aux idées de Diderot et Beaumarchais qui, à l'opposé de Rousseau, considèrent avec Sade que le théâtre est une école de vertu). Le texte se terminant par cette tirade du père, « ce n'est jamais imprudent que l'on quitte la route des devoirs, elle seule conduit au vrai bonheur, celui qu'on achète aux dépens du cri de la conscience ».

Importante pièce de théâtre dans le répertoire de Sade, si cher à ses yeux (peut-être plus que les romans), jamais jouée et dont la version présentée ici, du fait des nombreux passages supprimés, représente l'œuvre première, bien plus développée. Elle s'inscrit totalement dans l'œuvre du Marquis, imprimant en creux les caractéristiques des romans de Sade. Ce qui fera dire à J.J. BROCHIER que « son théâtre par son traditionalisme, par son goût de l'opéra-comique et du mélodrame, pourrait passer aux yeux du lecteur naïf pour une œuvre sans importance… Alors que c'est parce que les fantômes du Marquis ne sont pas présents dans le théâtre que ces fantômes sont en action ailleurs, dans les romans ».

30 000 / 40 000 euros

One of the first plays written by the Divine Marquis.

Complete manuscript of the drama in 3 acts and in prose written by the Marquis de Sade in Vincennes in 1781.


L'ÉGAREMENT
DE
L'INFORTUNE,
DRAME
En trois Actes et en Prose.
Malheur aux cœurs ingrats et durs pour les forfaits,
Que les douleurs d'autrui n'ont attendris jamais
Alzire, act. 2. Sc. 2.
Personnages.
Derval.
M. de Merville.
M. le Chevallier de Merville.
Cécile, Epouse de Derval.
Marianne, attachée à Cécile.
Un Exempt.
Un Record.
Présenté le 30 8bre 1790
Cette pièce a été corrigée par le Cte
Du Crétai, reçue, Empêché par la Direction
donnée par le Théâtre
de elle y est restée
Relivrée lors de sa brochure avec quatre
et donnée au Théâtre de Molière, où elle
est restée

42

Lettre autographe écrite de Vincennes par le Marquis à son épouse.

Trois pages in-12 en partie brulée, avec manques importants et écrite par le Marquis en écriture à l'encre et en écriture secrète au jus de citron.

Il exprime à son épouse toute l'horreur de sa situation, la compare à l'enfermement d'animaux dans une cage, « ces cages pareilles à celles réservées aux bêtes » et lui confirme qu'il ne va pas bien, qu'il est physiquement atteint.

Puis il lui reproche nombre de points, sa situation, l'attitude de sa belle mère, ses affaires qui vont être détruites et vont prendre l'humidité, l'éducation de ses enfants… Puis dans un second temps, en écriture cachée au jus de citron et qui ne peut se lire qu'à la lumière de la bougie afin d'éviter la censure (ce qui explique les importantes brûlures), le Marquis est bien plus combattif, il parle d'exil, de sang, de vengeance et regrette déjà de ne pas avoir pu lui dire au revoir avant de fuir. Précieuse trace de l'emprisonnement du Marquis au château de Vincennes et de sa duplicité quant à ses actes.

Le Marquis débute alors de longues années de prisons entrecoupées de quelques moments de liberté. Il pourra par la suite considérer un acharnement contre lui ce qui lui fera écrire lors de son séjour à Charenton et son refus de se voir libérer par Napoléon, sa célèbre épitaphe,

« Passant
Agenouille-toi pour prier
Près du plus malheureux des hommes. Il naquit au siècle dernier
Et mourut au siècle où nous sommes. Le despotisme au front hideux
En tous les temps lui fit la guerre ;
Sous les rois, ce monstre odieux
S'empara de sa vie entière. Sous la Terreur, il se maintient
Et met Sade au bord de l'abîme. Sous le Consulat il revient
Sade en est encore la victime. »

6 000 / 8 000 euros

Autograph letter written from Vincennes by the Marquis to his wife.
Three pages, 12mo, partly burned, with important gaps, written by the Marquis in ink and in invisible ink (lemon juice).



43

Liste d'articles fournis à Sade au donjon de Vincennes

Bi-feuillet in-folio, plié en 2, bords effrangés avec légère trace de mouillure dans le coin inférieur.

« Mémoire des avances faites par Lavisé, porte-clé au donjon de Vincennes, pour le n°6 du 2 décembre 1783 »

Liste manuscrite allant du 7 décembre 1783 au 25 février 1784, décrivant les articles fournis à Sade. Dans la colonne de gauche, sont inscrites les dates, dans la colonne du centre figure la description des fournitures, puis dans la colonne de droite les prix.

A la fin de la liste, somme totale, avec de la main du Marquis de Sade : « Arrêté le présent mémoire à la somme de soixante et une livres six sols. De Sade ».
Le Marquis de Sade a, entre autre reçu des poires, deux terrines, des petits gâteaux, du boudin et des saucisses, des riz de veau, 2 feuilles de papier marbré… puis suivent les articles du tailleur : 6 paires de bas et 2 chemises, une paire de soulier, raccommodage de 2 culottes…
A Vincennes, Sade est mieux traité qu'il ne veut bien le dire et n'hésite pas à envoyer son porte-clé, Lavisé, faire des courses, dont Madame de Sade acquittera régulièrement les sommes avancées. Après avoir été dans la cellule n°11, Sade est transféré à la cellule n°6, où il s'estime beaucoup moins bien logé : il ne peut y faire de feu et les souris y pullulent. Il se surnommera lui-même « Monsieur le 6 ».

Ce document est retranscrit par Lever page 717

3 000 / 4 000 euros

List of items provided to Sade at the Vincennes Dungeon.
Double leaf, folded in 2, frayed edges, with a slight trace of water stain in the lower corner.



Memoire des avances faite par Lavisse
porte Clefaudonjon devinlenne pour le
no 6 du 2 9bre 1783

	p des poire	1 #	4
du 7	p des poire	1 #	2
	p une main de papier		7
du 9	p de pomme aluire		12
du 12	p des poire	1 #	10
du 13	p un plat de faiene		10
	p deux terrine		18
	p 4 petit gateaux	1 #	4
du 5 9bre	p deux livre de ponche	1 #	
	p une main de papier gris		7
du 24	p du boudin et des saulisse	1 #	8
du 5 janvier 1784			
	p deux livre de ponche	1 #	
du 6	p des lis de veau	1 #	
du 10	p quatre petit gateaux	1 #	4
	p un cent de pingle		8
du 5	p 2 feuilles de papier marbré		4
du 18	p une main de papier gris		7
	p quatre petit gateau	1 #	4
du 22	p deux pots de faience brune et une d'huile	1 #	14
du 9 fev	p un jambon pesant douze livre	12 #	
	p la commition		8
du 10	p la comodage de 6 paire de bas et 2 chemise	1 #	4
du 19	p un cent de pingle		4
du 25	p une main de papier gris		7
	artille du tailleur du 28 9bre 1783		
	p deux aulnes et demis des pagnolette pour une camisole a manche a 6 #	15 #	
	p de la futaine pour garniture		15
	p la fasson	2 #	10
	p une demi aulnes demi Cart de molton vert a 5 #	3 #	12
		57 #	13

44

Lettre de Mr d'Ormesson à la Présidente de Montreuil concernant la situation militaire du Marquis :

Lettre autographe de 2 feuillets in-8, d'un secrétaire, signée d'Ormesson, datée du 24 juillet 1783 et adressée à la Présidente de Montreuil. Seules les 2 premières pages sont écrites.

Suite à la nomination de d'ORMESSON au poste de Contrôleur Général des Finances le 29 mars 1783, la Présidente de Montreuil lui écrit pour lui demander « pour Monsieur de Sade le remplacement des appointements de l'office de Lieutenant Général pour le Roi en Bresse… ». Malheureusement d'Ormesson sera renvoyé le 1er novembre 1783 avant d'avoir pu totalement traiter la demande de Madame de Sade.

Sont joints 2 feuillets in-4 manuscrits (dont seules les 2 premières pages sont écrites) expliquant la situation du Marquis, chiffres et dates à l'appui.

Trace de pliure et mouillure centrale sur les 2 documents.

Au-delà des intéressants détails sur la situation de Sade, ce document montre le travail de la Présidente de Montreuil, qui depuis 1773 gère, avec force, les affaires financières du Marquis, à la demande de sa fille.

500 / 700 euros

Letter from Mr d'Ormesson to the Présidente de Montreuil concerning the Marquis's military situation :

Autograph letter by a secretary, 2 leaves, 8vo, signed by Ormesson, dated July 24, 1783 and addressed to the Présidente de Montreuil. Only the first two pages are written.

Aller ce 24 juillet 1783.

J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 10. de ce mois. Je suis on ne peut plus sensible à tout ce que vous voulés bien me dire d'obligeant au sujet du nouveau témoignage de confiance dont le Roi m'a honoré et je vous prie d'en agréer tous mes Remerciements &.

J'ai l'honneur de joindre ici une Motte qui ne vous laissera rien à désirer sur l'affaire que vous m'avés fait celui de me recommander. Il ne me reste qu'à vous assurer de tout le plaisir que j'aurai toujours à vous donner des preuves

Mad.e la Presidente de Montreuil.

Montreuil
le
l'office
dresse
1778 que
dont
ré dans
mbre Jour
Comte
voir
ne
feront
payés à compter du Jour et date des prov.s provisoires de

45

Le boudoir ou le mari crédule.

Pièce de théâtre saisie après rédaction à Vincennes par le lieutenant de police LE NOIR :

Manuscrit sous forme d'un cahier in-8 sous couverture usagée, de cette pièce écrite à Vincennes et dont le Marquis fait allusion dans sa lettre de « Monsieur 6 » » écrite en 1783 et dont une copie sera saisie par la police.

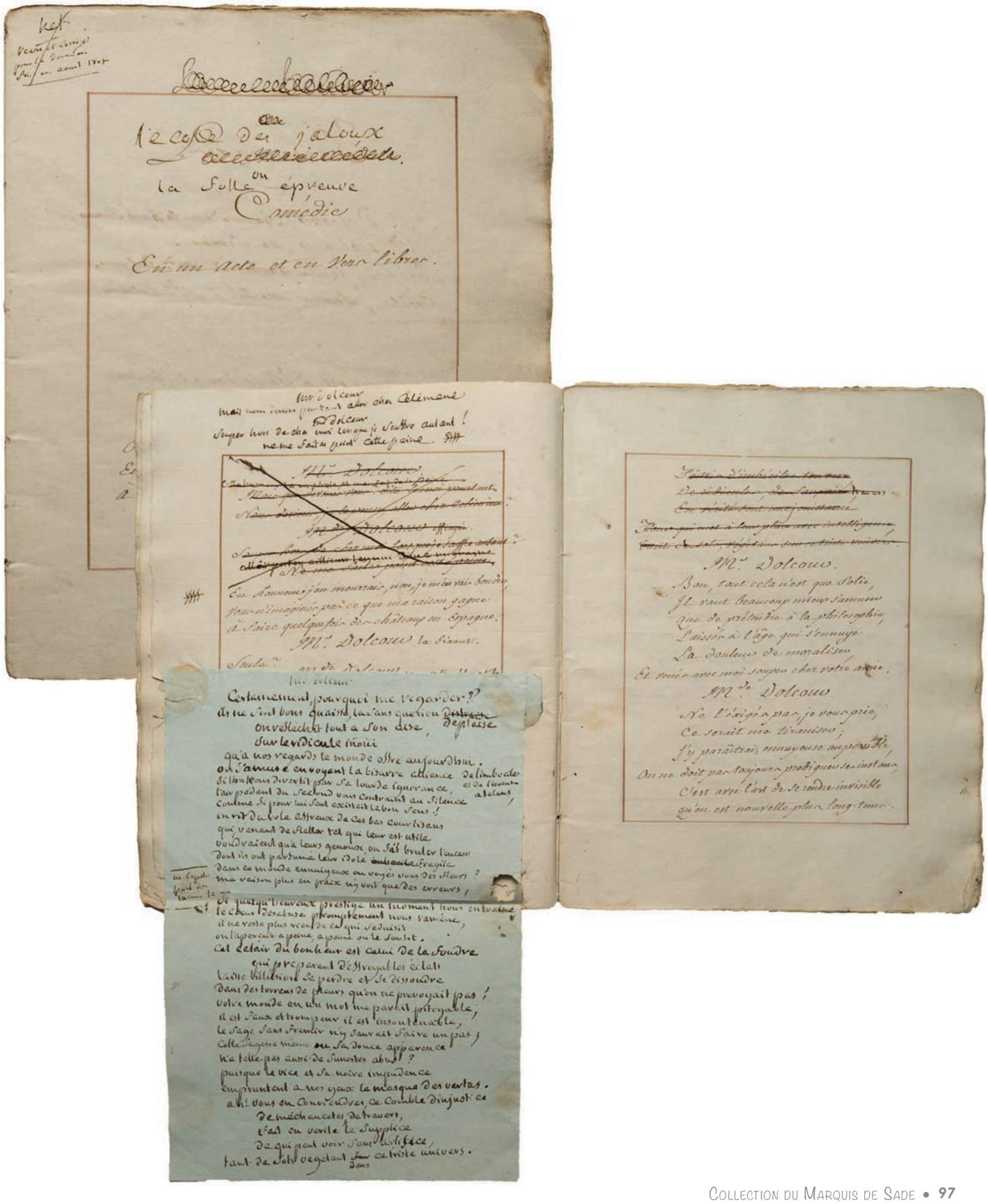
Cette courte pièce en un acte et en vers libres, aura différents titres que l'on retrouve sur ce manuscrit, L'école des jaloux ou la folle épreuve, Le boudoir et le mari crédule et Le mari crédule ou la folle épreuve.
Lors de la rédaction par le Marquis, cette pièce était destinée à être jouée après la tragédie de Jeanne LAISNE.

Le manuscrit présenté ici est de la main du fidèle serviteur du Marquis LA JEUNESSE et contient au fil des 70 pages, une cinquantaine de corrections, rajouts et ratures de la main du Marquis. En particulier, une page entière est réécrite par le Marquis venant modifier de façon sensible le texte d'origine. Il accompagnera le divin Marquis dans ses différentes prisons, sera souvent repris et remanié, la version finale que nous présentons ayant en annotation de la main de Sade en page de garde, « corrigé pour la dernière fois en avril 1807 ». Texte écrit au dessus de l'exergue, « Les femmes, les voilà. Ont-elles quelque tort. Si nous osons nous plaindre, elles sont d'une adresse. Elles vont contraindre à demander pardon du tort qu'elles ont eu ».
Intrigue classique, loin des propos de l'actrice Julie CANDEILLE à qui Sade envoya cette pièce, « je doute que le sujet, libre en lui-même, puisse être sans danger développé à la scène » recèle les mécanismes classiques du théâtre du XVIIIème siècle.
Monsieur d'Olcour, riche financier pense que sa jeune femme et son cousin, SERIGNI ont une aventure. La servante essaye de rassurer son maître en précisant que son épouse et son cousin se réunissent dans le boudoir que pour suivre un cours de morale (il ne sera jamais dit tout au long de la pièce si ils sont ou non amants).
Le mari voulant en avoir le cœur net se cache dans le boudoir derrière un grand fauteuil.
Au courant, les cousins instruisent un vrai cours de morale et le mari rassuré sort de sa cachette et demande pardon à sa femme. Cette pièce à l'intrigue peu développée fut présentée par Sade au théâtre français qui la refusa le 25 août 1790 puis à nouveau par le théâtre Feydeau le 22 prairial an III (22 mai 1794). Cette pièce dans sa version définitive (sans les corrections de ce manuscrit) fut publiée par J.J PAUVERT dans les œuvres complètes du Marquis en 1970.

30 000 / 40 000 euros

Play that was confiscated by police lieutenant LE NOIR after it was written in Vincennes :

Manuscript in the form of an 8vo copybook, used cover; the play was written in Vincennes and was alluded to by the Marquis in his « Monsieur 6 » letter written in 1783, one copy of which was seized by the police.



Collection du Marquis de Sade • 97

46

Amusant billet écrit de la main de SADE et adressé de la Bastille à son épouse.

Parlant à la troisième personne, il ordonne à son épouse de venir le plus vite possible récupérer auprès de Monsieur le lieutenant du Roi, Gouverneur de la Bastille, « un paquet contenant des hardes destinées à servir de modèle » à son tailleur afin d'avoir de nouveaux vêtements pour la nouvelle saison. Et de conclure, « le secrétaire salue et embrasse Madame de Sade de tout son cœur. Le 30 juillet ». Une page in-12 pliée en deux avec destinataire écrit au dos. Comme toujours, le Marquis considère que tout le monde doit être à son service et l'état de prisonnier ne change rien à cette attitude. Parlant avec rudesse à son épouse alors que cette dernière lui sera entièrement dévouée jusqu'à sa sortie de prison.

Ce billet est totalement inédit à ce jour.

4 000 / 5 000 euros

Amusing note handwritten by Sade and addressed to his wife from the Bastille.

A Madame
Madame de Sade
à Lacoste

Collection du Marquis de Sade • 99

47

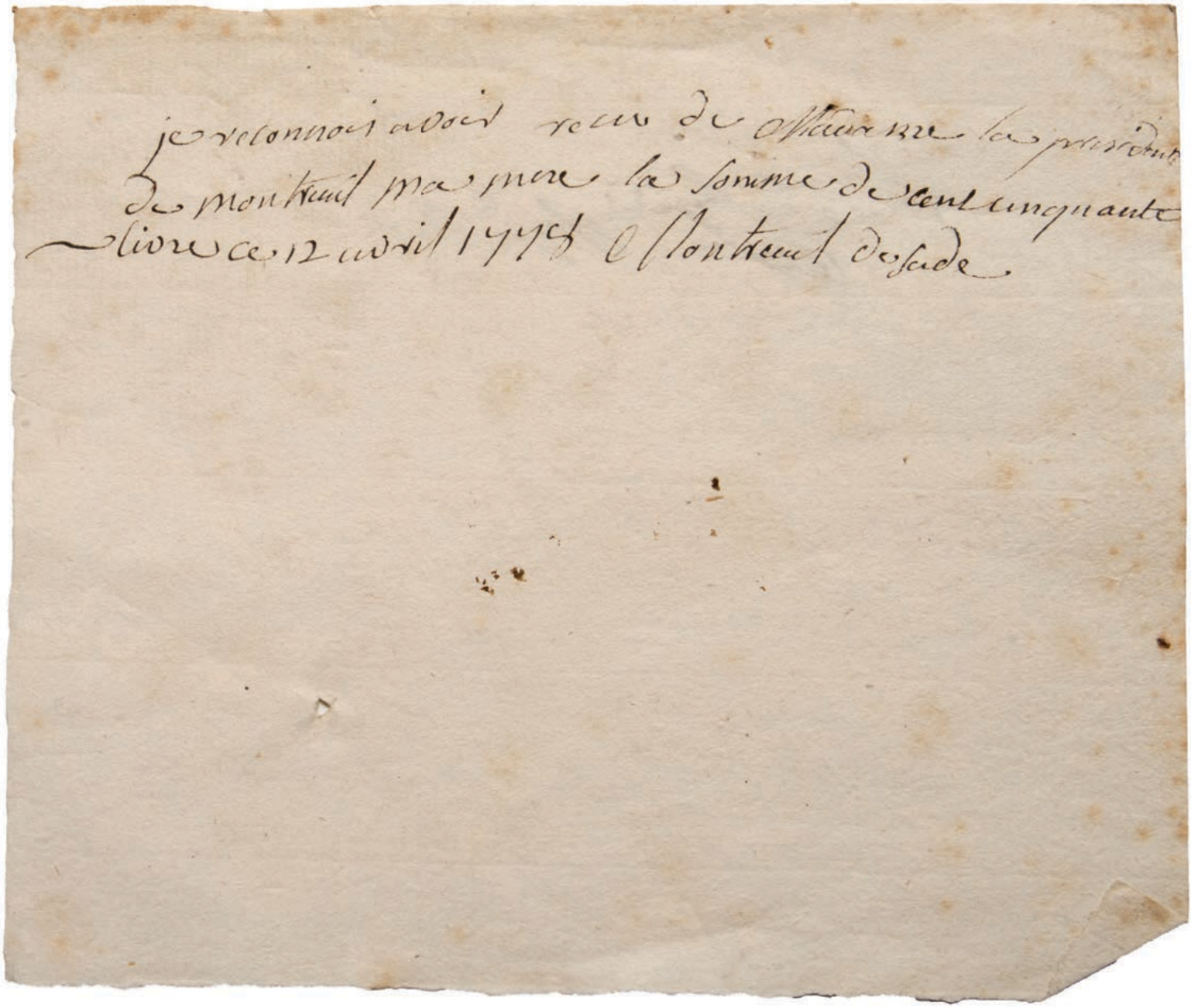
Reconnaissance de dette signée par la Marquise de Sade et datée du 12 avril 1778 :

1 billet in-12 signée par l'épouse du Marquis pour une reconnaissance de dette de 150 livres à sa mère la Présidente de MONTREUIL.

700 / 800 euros

Acknowledgement of debt signed by the Marquise de Sade and dated April 12, 1778 :

1 note, 12mo, signed by the Marquis's wife and acknowledging a debt of 150 livres in favour of her mother, the Présidente de MONTREUIL.



je reconnois avoir reçu de Monsieur mon père la somme de cent cinquante
livres ce 12 avril 1775 Montreuil de Sade

48

Brouillon manuscrit de Sade intitulé : « Réflexion que je ferai à la place de Mde la présidente de Montreuil » :

1 feuillet in-12, comprenant au recto ces Réflexions et au verso une liste d'objets dont il a besoin.

Curieux et surprenant manuscrit de Sade, alors en détention, qui se met à la place de sa belle-mère : « Je me dirais, il n'est malheureusement que trop clair, qu'à la manière dont cet homme s'y prend et sa détention, et tout ce qu'on lui fait, il n'aura à cœur dès qu'il sera dehors, que de me mettre dans le cas de dire et d'avouer, que j'ai fait une sottise, et que je m'y suis mal pris. Il ne s'attachera et ne s'occupera que de cela, c'est clair… cette conduite le perdra encore… Cependant il s'y aveuglera. L'acharnement de la vengeance et le désir extrême de me prouver que j'ai eu tord… ».

La page se termine par la phrase suivante : « … mais la rage, la bêtise et la méchanceté sont-elles capables, d'autre-chose que de radoter et de punir ».

Au verso, une liste d'objets à lui fournir : de l'encre, un bâton de cire d'Espagne, des ouvrages de lecture : Marianne, roman de Marivaux ; Roselli, ou l'infortuné napolitain ; Les Lettres juives…

5 000 / 7 000 euros

Draft handwritten by Sade and entitled : « Réflexion que je ferai à la place de Mde la présidente de Montreuil » :

1 leaf, 12mo, including the « Réflexion » on the first side and a list of objects he needs on the other side.

Voilà l'opinion que j'aurois à la place de mon
président de Montreuil

Je me dirois, il n'est malheureusement que trop
clair que la manière dont cet homme a prévenu
et sa détention et tout ce qui lui suit,
n'aura à cœur dès qu'il sera dehors que de
me mettre dans le cas de dire et d'avouer que
j'ai fait une sottise et que j'en suis malgré
il ne s'attachera et ne s'occupera que de cela
c'est trop clair. où il n'aura point tenir la que
par une conduite absolument semblable à
celle qu'il avoit avant cette conduite
le gardera encor et lui. Et sera certain cependant
il s'aveuglera l'acharnement de la vengeance
et le désir extrême de me trouver que j'ai eu
tort le replongeront dans tout ce tout ce que
j'ai vu et j'ai dit ——— en bonne foi, cela
bien reconnu, ne devrois-je pas finir tout cela
ne plus prolonger un état où tout me prouve qu'il
ne faut que perdre sans certainement y rien
gagner, n'est-il pas un aveuglement inconcevable
à moi que pour de sacrifices et j'amène toute
cette malheureuse famille à bien petits vilains
intérêts particuliers à ma paresse, à ma vengeance,
et au sot plaisir de leur étaler des amusements
enfantins qui ne sont faits que pour un homme dans
son esprit et pour une habitude aux yeux des
autres

Voilà ce que je me dirois si j'étois le président de
Montreuil. Mais la rage, la bêtise, et la méchanceté
sont-elles capables d'autre chose que de radoter et de jouir

49

Le mysanthrope par amour.

Une nouvelle pièce de théâtre, la seule acceptée par la Comédie Française :

Comédie en cinq actes et en vers libres, avec des entr'actes en action.

1 volume in-4, brochage bleu dominoté de l'époque, coins cornés, dos fatigué avec manques. Titre manuscrit sur le 1er plat. 74 pages manuscrites fin XVIIIème, très lisible, par un copiste inconnu, composé de :
1 f. de titre
6 ff. d'avertissement.
1 f. Liste des personnages.
66 ff . Corps de la pièce.

Il est probable que cette copie soit l'une de celles qu'il destinait aux acteurs ou au metteur en scène, pouvant ainsi la dater de juillet 1791. Il la gardera et restera ainsi dans la famille jusqu'à aujourd'hui.
Dans les Pyrénées au milieu de l'été, Madame Armance, gouvernante de Sophie, confie à Germon, un valet qui est secrètement amoureux d'elle, la véritable paternité de Sophie, jeune personne élevée par Desfrancs…

Dans les 6 feuillets d'avertissement, Sade nous parle de la pièce, des personnages, de la mise en scène et de ses choix. Pour remplacer les Chœurs des comédies antiques, Sade veut « remplir ces vides par des pantomimes qui dérivent de l'action et qui la renoue au reste… ». Il précise que « si cette hardiesse déplait, il est on ne saurait plus aisé de ramener tout simplement l'action de cette Comédie dans un Salon de la maison de Desfrancs, rien n'exige absolument qu'elle en sorte et si l'entreprise contraire est blâmable, le motif au moins ne saurait l'être puisqu'il est né de l'envie d'augmenter les plaisirs du public, en donnant au spectacle qu'on lui offre autant d'unité, autant de chaleur, d'intérêt de magnificence qu'il en a paru susceptible, sans sortir des règles de la vraisemblance, la première de toutes dans notre art »
Puis il justifie ses choix de personnages et de titre : « Si on trouvait un peu forte la disproportion d'âge nécessairement et indispensablement établie dans les deux amants de cette pièce… on est prié de se rappeler, les larmes qu'on a répandues sur les Amours d'Héloïse et d'Abéllard dont la différence était de 22 ans… ».
« Voudra-t-on maintenant chicaner le titre, nous ne le craignons point. Desfrancs n'est pas aussi Mysanthrope qu'Alceste, mais la situation pénible où se trouve Desfrancs, la violence extrême d'un amour toujours excessif et contenu sans cesse. Le pénible état d'un homme toujours froissé entre la nature et ses devoirs, la réunion de toutes ces choses devait, on en conviendra, jeter sur son caractère des teintes d'éloignement de l'humanité assez forte pour le faire appeler Mysanthrope. Ainsi nulle comparaison sans doute entre les défauts d'Alceste et ceux de Desfrancs : le premier est mysanthrope par caractère, l'autre l'est par circonstance… ».

Enfin Sade parle du caractère des rôles et des costumes : « On prévient que le rôle de Desfrancs est d'une difficulté qu'il n'a pas toujours été possible d'aplanir par des notes. L'intelligence de l'acteur peut seule en saisir les nuances… ». « Les jeunes gens de l'un et l'autre sexe qui doivent être dans la course, ils seront en blanc avec quelques parures de rubans étroits rose, vert ou bleu… ».

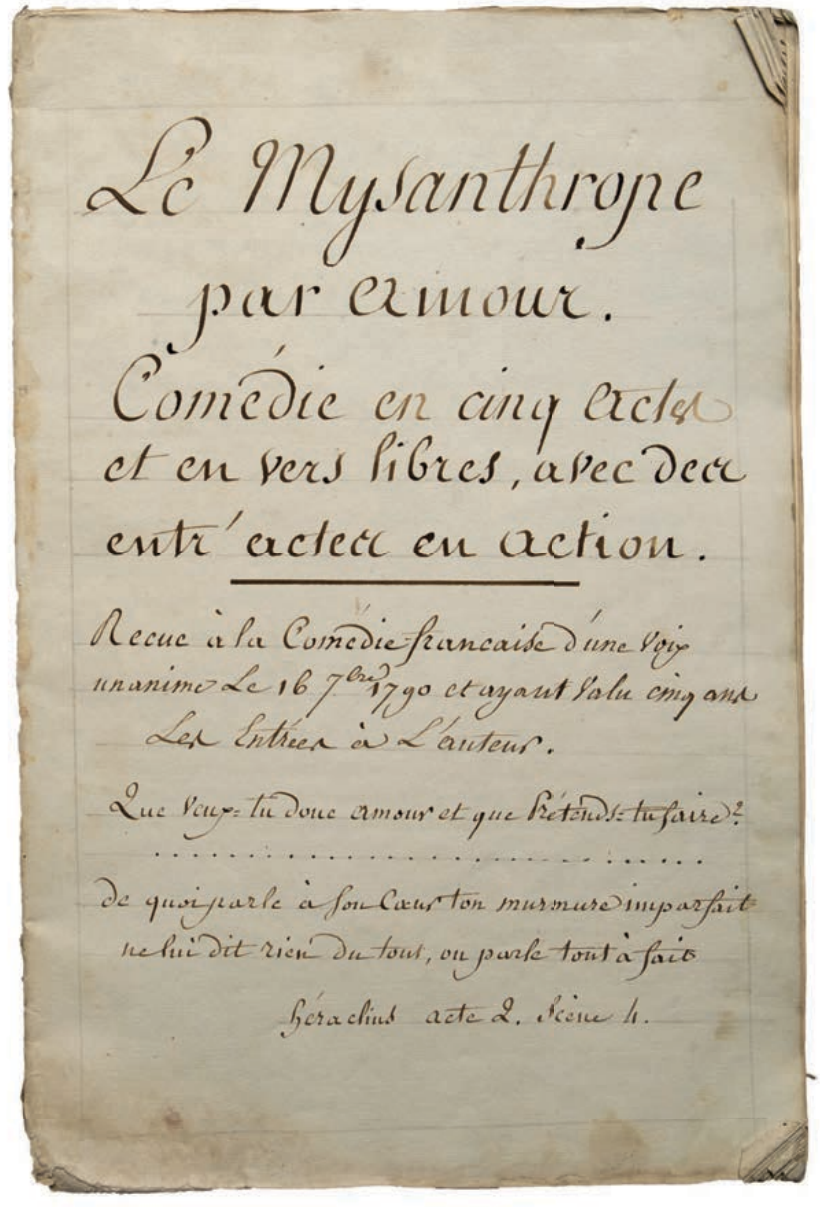
En octobre 1788, en son cachot de la Bastille, Sade établit le catalogue raisonné de son Œuvre. Deux volumes sont alors consacrés au Théâtre. Comme souvent avec Sade, le nom de ses pièces de théâtre peut changer et le Mysanthrope y est alors appelé Sophie et Desfrancs.
Gilbert Lély, dans son étude de référence, sur les 17 pièces de théâtre connues de Sade, en décrit 8, comme écrites à Vincennes et à la Bastille entre 1780 et 1788, faisant par la suite partie de la Collection de M. Xavier de Sade. Le Mysanthrope est décrit comme la pièce n°VII (page 228 tome II), sous le titre Sophie et Desfrancs. Le plan détaillé, daté de 12 juillet 1782, d'une première version avait pour titre Sujet de Zélonide. Ce plan fut publié par Maurice Heine et Gilbert LELY (tome XIV page 71) et la pièce ne fut publiée par Pauvert qu'en 1970.
Il est mentionné sur la page de titre que le Mysanthrope « fut reçu à la Comédie Française d'une voix unanime le 16 Septembre 1790 et ayant valu cinq ans les entrées à l'auteur ». Si elle fut reçue, la pièce ne fut jamais représentée.

Pour Sade, l'année 1790 est grandement consacrée au théâtre.

Dès sa levée d'écrou, en avril 1790, Sade s'inscrit à la Société des auteurs, même s'il n'a encore rien publié. Par l'intermédiaire de la Présidente de Fleurieu, il entre en relation avec des Sociétaires de la Comédie-Française, à qui il lit sa pièce historique Jeanne Laisné, qui doit être retravaillée avec d'être proposée. Le 3 aout la pièce le Suborneur est reçue au Théâtre Italien. Le 17 août 1790, Le Boudoir est refusé par le Théâtre Français par 7 voix contre 5. Soutenu par le comédien Naudet, il soumet le Mysanthrope à la Comédie Française, où le 16 septembre, elle est reçue à l'unanimité !

« En juillet 1791, on lui demande de faire copier les rôles pour les comédiens ; il lui en coûte 23 livres et 15 sols, mais cela prouve au moins qu'on ne l'oublie pas : les répétitions ne vont surement pas tarder ».

En octobre, surpris de n'avoir aucune nouvelle, Sade demande des explications à la Comédie Française qui lui répond par ce petit mot : « Cet ouvrage ne fut reçu à l'ancienne Comédie-Française que pour procurer à l'auteur ses entrées et dans l'espérance qu'il en substituerait un autre. L'administration du Théâtre-Français ne peut se permettre de faire représenter aucun ouvrage douteux… ». Grosse déception de Sade, qui ne comprend pas cette réponse. Maurice Lever, dans sa biographie, suggère comme explication, que Sade, participant aux travaux de la Société des auteurs, a voté, lors d'un débat sur l'indemnité journalière à accorder aux Comédiens-Français, pour l'indemnité basse…


Le Mysanthrope
par amour.
Comédie en cinq actes
et en vers libres, avec des
entr'actes en action.

Reçue à la Comedie-francaise d'une voix
unanime Le 16 7bre 1790 et ayant salu cinq ans
Les Entrees à L'auteur.

Que veux-tu donc amour et que prétends-tu faire ?
.....
de qui parle à son Cœur ton murmure imparfait
ne lui dit rien du tout, on parle tout à fait
Héraclius acte 2. Scène 4.

15 000 / 18 000 euros

A new play, the only one accepted by the Comédie Française :
Comedy in 5 acts and in free verse, with intermissions.

50

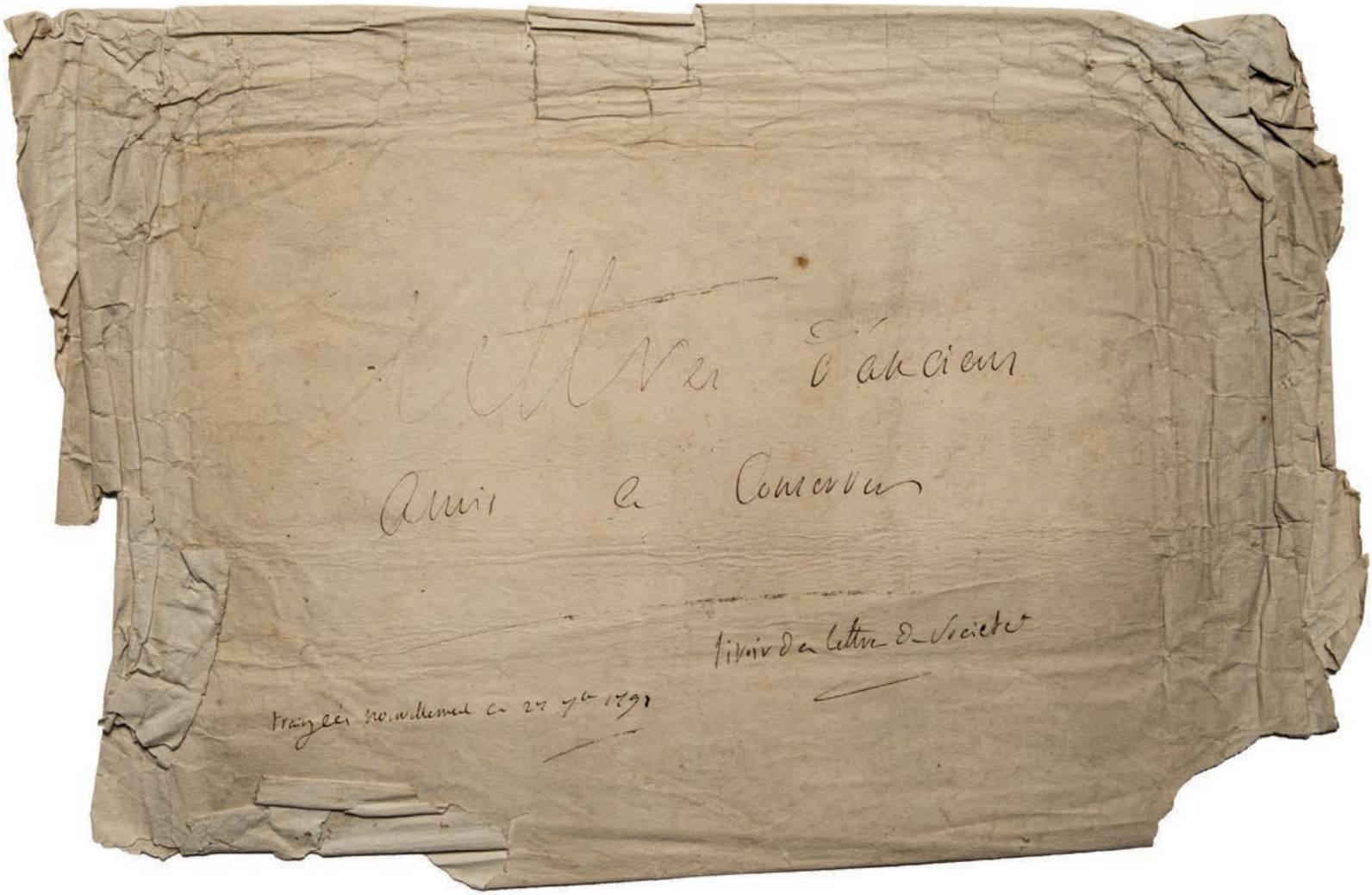
Chemise de classement ayant appartenu au Marquis avec annotation manuscrite en première page.

Précieuse relique avec manque d'une chemise de classement de documents avec indiqué, de la main du Marquis, « Lettres anciens amis, 24 novembre 1791 ».

Chemise papier vide. Cette chemise a été conservée dans la famille, ayant été rédigée et conservée par Sade, durant l'une des rares périodes de liberté que connue le Marquis.

500 / 700 euros

Folder belonging to the Marquis with handwritten annotation on the first page.



51

Quittance du tapissier LASSINOTTE au Marquis de Sade pour les travaux réalisés dans sa cellule de la Bastille.

Quittance pour des travaux de tapisserie réalisés à la Bastille. Une page in-12, petit trou de vers.

400 / 500 euros

Receipt from LASSINOTTE, upholsterer, for work done in the Marquis de Sade's cell at the Bastille.

One page, 12mo, small bookworm hole.

Dossier n°4.

J'ay reçu de Monsieur Laffinor
La somme de Cent soixante livres
pour les frais de la pistole
et autres petits morceaux
gravés, fondus dans une des
six tours. Ce vingt
décembre mil sept cent quatre
vingt six approuvé
l'écriture ci dessus
Carré

Bastille

52

Quittance de l'encadreur PETIT, datée du 13 mai 1784 pour la fourniture de verres, de 3 tableaux et de l'encadrement d 'un quatrième pour la Bastille.

1 page in-12.

Quittance suite à paiement par le Major de la Bastille pour des travaux (fournitures de tableaux et de verres de bohême) d'aménagement de la cellule du Marquis au deuxième étage de la Tour Liberté à la Bastille après son transfert de Vincennes fin février 1784.

400 / 500 euros

Receipt from PETIT, framer, dated May 13, 1784, for the supply of some glass, 3 paintings and the framing of a fourth painting for the Bastille.

1 page, 12mo.

Je Reconnois avoir Reçu de Monsieur le Major de la
Bastille la Somme de Dix livres quatre Sols pour
trois pieces de veau de Bologne que j'ai fournies
pour trois tableau Et le Relevage Et Encadrement
d'un autre Donc quittance a paris Ce 13. May
1784 pour Clot

10 l. 4 Sols

Bastille

53

Mémoire des tailleurs du Marquis de Sade, CARLIER et JEANSON pour le récapitulatif des travaux et des dettes en découlant.

Cinq documents (dont deux avec de légères mouillures), l'un de deux pages in-4 daté de 1785, l'un in-4 daté de 1787, et trois in-8 datés de 1778, 1781 et 1785. Deux signés par son épouse.

Incarcéré à Vincennes puis à la Bastille le Marquis a ses habitudes, ne supporte pas les habits médiocres et souhaitant resté élégant il fait abondamment travailler ses tailleurs. Plus d'une dizaine de costumes et culottes chaque année, avec parfois des travaux demandés pour son fidèle serviteur La Jeunesse. Chaque document donnant le détail des costumes, format, couleur et prix.

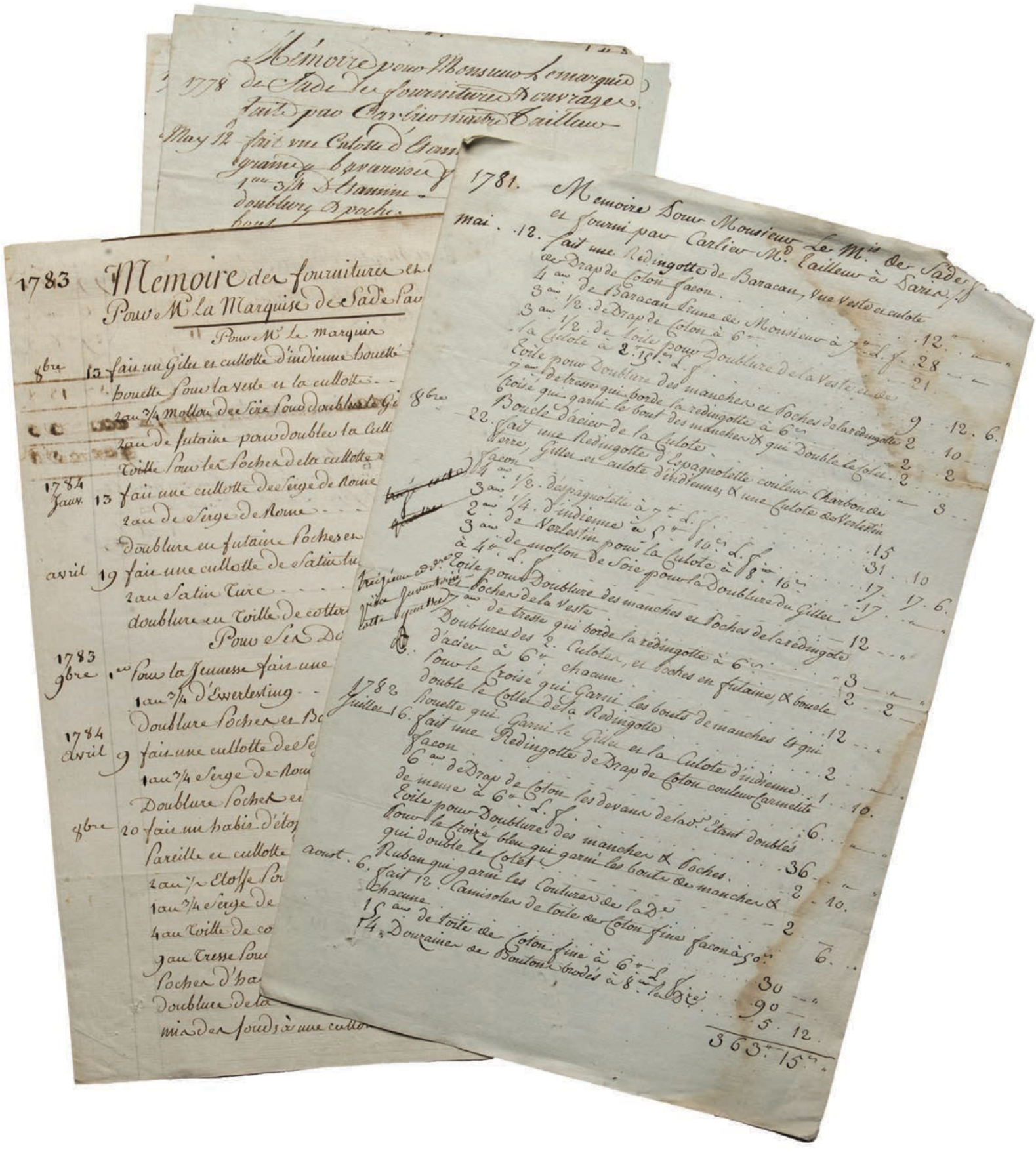
Des sommes importantes que son épouse payera systématiquement permettant ainsi au Marquis de garder son rang en toute circonstance.

Il faut dire à sa décharge qu'à chaque changement de prison, ses vêtements ne suivront pas toujours (ainsi il sera transféré nu de la Bastille à Charenton).

1 500 / 2 000 euros

Record of the work - and related debt – done by the Marquis de Sade's two tailors, CARLIER and JEANSON.

Five documents (including two with slight water stains), one of them composed of two pages, 4to, dated 1785, one 4to document dated 1787, and three 8vo documents dated 1778, 1781 and 1785. Two are signed by his wife.



54

Mémoire des dépenses faites par le Marquis de 1783 à 1788 à la Bastille en papier, plumes et livres.

13 pages in-8 ou in-12 liées par un cordon avec détail et récapitulatif financier, sous chemise avec annotation.

Détail des commandes adressées à la Marquise pour son époux. L'on peut ainsi au fil des documents voir l'importante consommation de papier et plumes par le Marquis qui passait ses journées à écrire et le nombre conséquent de livres réclamés par lui (almanach royal, gazette de la comédie, almanach militaire, romans, satires, tragédies et bien entendu de nombreuses pièces de théâtre).

Au fil de cette lecture apparaissent ainsi quelques titres célèbres, Le voyage de Cook, la Jérusalem délivrée, La vie de Michel-Ange, Les Géorgiques, Les liaisons dangereuses, et même le 19 août 1783 un paroissien. Inventaire qui reflète l'importante érudition du Marquis qui passait ses journées à lire et cela dans tous les domaines.

1 000 / 1 500 euros

Record of the expenditures on paper, quills and books made by the Marquis from 1783 to 1788 at the Bastille

13 pages, 8vo or 12mo, cord bound, including detailed financial statement, in an annotated folder.

13. Liard.

Mémoire d'opposition de leurs papiers

et 2. supplément de compte.

644 —

55

Lettre autographe signée P. de SOUBISE écrivant le 13 août 1783 à Madame de SADE.

Une page in-12

Il lui confirme qu'il accepte bien volontiers de prendre dans son régiment son fils (alors âgé de 15 ans). Dans la lettre, il semble laisser entendre qu'il l'aurait pris plus tôt mais qu'il n'en n'a pas eu la possibilité.

En effet, à la veille de servir dans le régiment d'infanterie de Rohan-Soubise, formé depuis peu, Louis-Marie, fils ainé de M. de Sade, adresse à son père une lettre de compliments pour le nouvel an et lui témoigne en même temps son impatience d'entrer dans la carrière des armes » le 29 décembre 1783.

Début janvier 1784, « le marquis, furieux d'apprendre que son fils s'apprête à endosser un autre uniforme que celui qu'il avait lui-même revêtu en 1757, s'adresse par deux fois à Mde de Sade pour lui signifier le refus catégorique qu'il oppose à cet engagement dans le régiment de Rohan-Soubise. Il a certifié la même chose à M. de Rougemont et la certifiera à toute l'Europe, s'il le faut. Louis-Marie ne servira nulle part ailleurs que dans les carabiniers ».

Le Marquis écrit ainsi à son fils vers le 10 janvier 1784 : « Je viens d'apprendre, Monsieur, que les parents de votre mère vous destinent une sous-lieutenance dans un des derniers régiments d'infanterie de France ; je vous défends Monsieur d'accepter cet emploi, vous n'êtes pas fait pour une sous-lieutenance d'infanterie et je ne vous y souffrirai point. Ou vous ne servirez point, ou ce sera sous les ordres de Monsieur de Chabrillant votre parent, dans le corps des Carabiniers. Si malgré la défense expresse que je vous fais Monsieur d'accepter cet emploi, j'apprends que vous ayez eu la faiblesse d'obéir à des parents, dont vous ne dépendez nullement quand votre père existe, vous pourrez me dire un éternel adieu car je ne vous verrai de ma vie… ».

600 / 800 euros

Autograph letter signed P. de SOUBISE writing to Madame de Sade on August 13, 1783.

One page, 12mo

Mercredi 13. Août 1783

Il vient, Madame, de vaquer un emploi dans mon Régiment, et je vais y nommer M. de Sades, si vous désirez qu'il commence à servir dans l'Infanterie. Je n'ai point oublié la demande que vous m'en avez faite, et j'aurois voulu, qu'il eut dépendu de moi de le nommer plutôt.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Madame, d'être très humble, très obéissant Serviteur

Le M. P. de Soubise

56

Fable

La seule fable connue écrite par le divin Marquis :

Texte manuscrit avec corrections de la main du Marquis et mention finale, « relu » totalement inédit.

Seul exemple connu de fable écrite par le Marquis et qui peut être daté de ses années d'emprisonnement à la Bastille. Toujours dans sa logique de vouloir rédiger un portefeuille comprenant tous les genres littéraires prouvant la réalité d'un vrai écrivain.

4 pages in-8 avec corrections et ratures des deux premières lignes.

Le Marquis de Sade écrit là une longue fable où un riche propriétaire terrien, « tout bouffi de l'orgueil d'une grande fortune sous l'éclat d'un haut rang, basse et commune esclave maîtrisé par son ambition ».... triste et faible jouet de cette passion, achète des biens trompeurs et chimériques ». Un soir, il aperçoit lors de l'une de ses promenades, un vers luisant et croit voir de loin une pierre précieuse et ne prend dans sa main qu'un vers luisant qui lui fait la leçon.
« Je ne suis rien de près et j'éblouis de loin » et de renchérir, « tu brilles dans l'erreur et moi dans l'obscurité ... et pourtant nous sommes issus tous les deux de la même main divine. Cent fois pour te lever tu rampes sur la terre».

Et d'en conclure, que « le tout puissant et son éternelle justice doit couronner tes vertus ou punir ta malice. Allons peut-être alors ô désirs superflus tu voudras mais en vain comme moi n'être plus et ton éternité dans sa longue durée par ton seul désespoir se verra mesurée ».
Faisant parler un animal, procédé habituel à l'époque il peut ainsi critiquer librement les tous puissants. Lui au fond de sa cellule, il peut mesurer la légèreté des ors de ce bas monde alors que tous se retrouveront ensemble par l'au-delà.

10 000 / 15 000 euros

The only known fable written by the Divine Marquis :
Handwritten text with corrections in the hand of the Marquis and final annotation « proofread » , never published.

Fable

~~Dans des champs Cultivés avec art metodique~~
~~parterre des Seigneurs Sentent peu le Rustique~~
~~Séjour delicieux~~ que des Immances fraix
D'après des champs cultivés
avoit presque rendu moins jardins que Palais
Lieux que par cent detours dans Sa source Rapide
un fleuve enrichissoit de Son cristal liquide
ou par des tendres Soins l'oranger toujours vert
en depit des glassons fleurissoit en hivert
ou Soumis au Compas le buis Simple et Sauvage
D'un Superbe dessein avoit tout l'avantage
ou nature cedant à la nessecité
Semblait Se depouillier de Sa Simplicité
enfin jardin d'un grand, dans Ses plaines fleuries
un Seigneur promenoit Ses douces Reveries
au temps ou philomelle habite nos forest
quand l'ardente Saison vient Secher nos marets
il y venoit la nuit et le Zephir volage
des tendres arbrisseaux agittoit le feuillage
Du climat à Son gré moderoit les ardeurs
et parfumoit les airs des plus douces odeurs

57

Le capricieux :

Pièce de théâtre en un volume in-8, brochage vert de l'époque fatigué, sans dos.

Sur le 1er plat, à l'encre noire « Le Capricieux, Comédie en 5 actes et en vers ».
[156] pp. dont les 152 premières ont été numérotées postérieurement au crayon.
Manuscrit à l'encre noire, très lisible, encadré d'un filet d'encre rouge.

Au 1er feuillet, le titre de la Comédie surmonte le titre barré initial intitulé L'Homme inégal. Dans sa correspondance, cette pièce est parfois désignée sous le titre de L'Inconstant, et dans son catalogue de 1788, sous le titre de Le Métamiste ou L'Homme changeant.

Sous le titre se trouve l'épigraphe suivante :
« Il veut, il ne veut pas, il accorde, il refuse ;
Il écoute la haine, il consulte l'amour ;
Il promet, il rétracte ; il condamne, il excuse ;
Le même objet lui plaît et déplaît tour à tour ».

Le Marquis de Fonrose a comme amante Célénie. Il envisage de « la donner » à Verneuil, qui en est amoureux, car de son côté, il est tombé amoureux de la Baronne de Florange, « depuis deux grands jours me voilà malgré moi esclave de l'amour », elle-même grande amie de Célénie et de Verneuil. . .
Lély II, 207 décrit longuement ce manuscrit. Il s'agit d'une des 8 pièces faisant partie de la Collection de Mr Xavier de Sade, et qui est demeurée non publié jusqu'à nos jours. Lély précise que ce manuscrit fut copié par La Jeunesse, mais comporte d'importantes corrections autographes de Sade.

Ce manuscrit, très lisible, comprend de nombreuses ratures, ajouts et corrections, dont une centaine de la main de Sade.
Les pages 77-78, montées sur onglet, sont de la main de Sade.
Brunissure pages 21 et 22 ; coins cornés ; Petit trou de vers en marge sans atteinte au texte pages 71 à 87 ; trace de cachet avec petit manque en marge pages 17 à 20.
Pages 42, 103 et 137, sont collés des papillons avec des parties réécrites.
Au dos de la couverture, annotations manuscrites de Sade : « Bon revu et corrigé en Aout 1808 », « pour vous partout où vous trouverez Florange mettez Md de Florange et ne mettez pas d'i au mot sceine », « lu et corrigé pour la dernière fois le 6 et 7 juin 1811 », « Cette pièce est faite du 24 décembre 1780 à la fin d'avril 1781 », et la touchante mention « pr moi seul ».

Au dernier feuillet, Sade a pris soin de noter toutes les étapes de la composition de son œuvre : « cette pièce a été commencée le 24 décembre 1780, l'esquisse fut finie le 8 janvier 1781 et la pièce faite le 24 au soir du même mois. Un mois juste, elle a été réfléchie et corrigée du 24 janvier au 8 avril de la même année, du 5 avril au 14 inclus, elle a été mise au net. Ce qui fait 16 semaines de travail en tout. Elle contenait alors 1824 vers ».

Il existe un second manuscrit du Capricieux, dû à un copiste inconnu.

Dans une circulaire rédigée en 1795 à destination des Directeurs de Théâtre, Sade décrit le Capricieux, alors appelé L'Homme inégal : « Comédie de caractère, cette pièce offre trois beaux caractères ; celui de l'homme inégal y est très énergiquement dessiné ; les oppositions sont belles et la versification soignée. Elle fut reçue à correction au Théâtre-français et les corrections sont faites ».

Dans une lettre envoyée à sa femme en date du 26 avril 1781, Sade précise : « cette pièce, qui est à mon gré ce que j'ai fait de moins mauvais dans ma vie, [. . .] m'a fait venir une idée [. . .] si baroque que tantôt je l'approuve et tantôt je la rejette. J'ai absolument besoin de ton conseil, mais ça ne peut se dire que tête-à-tête. Ne va pas t'imaginer que c'est de la dédier ou envoyer à quelqu'un. Oh ! c'est beaucoup plus singulier que tout cela ! »

30 000 / 40 000 euros

Play in one volume, 8vo, green binding of the time, used, missing back cover.



Le Capricieux

Comédie

En Cinq Actes, et en Vers

Il veut, il ne veut pas, il accorde, il refuse ;
Il écoute la haine, il consulte l'amour ;
Il promet, il retracte ; il condamne, il excuse ;
Le même objet lui plaît et déplaît tour-à-tour.

Scène Quatrième

Verneuil

Jamais Dieux cruels Nous n'altérerons mon Cœur
et je veux l'emporter dans l'Eternel abîme,
tel l'Amour aussi pur qu'il était légitime.

Verneuil

Pardonnez retranchez à ma vive amitié,
à ce Charmant époux également lié....

Scène Quatrième

Verneuil, St. Fard, Celenie

Saint Fard

ah ! Divine Heroine, Devenez
Sous air [illegible] plus vrai
ch.e mettre
pourquoi J'ai tant souffert
Des Sexes toute discordance tantôt Dans le Concert
au Surplus c'est bien fait, tous deux Je vous approuve,

Le bonheur a l'homme s'éprouve,
qu'avec un Ami Sage, et qui l'on connaît bien,
on ne Saurait trop tôt se former le Lien.

Verneuil

Quand des premiers qu'on eut ; l'âme en encore remplie,
les oublier c'est [illegible]

Celenie

Elle ne peut par-là cette expression,
Surprise par nos yeux, ... tête en distraction ;
ah ! je le parierois

Verneuil

a votre Extravagance,
quoi que vous en dîtes - quoique Saint Fard en pense ;
aimable Celenie on répondra bientôt ;
et l'on vous confondra peut-être d'un Seul mot ;
je veux bien un moment Suspendre ma Colère.

Celenie

Pour me persuader vous auriez bien à faire,

58

Missive adressée par le Marquis à son épouse, de la prison de la Bastille.

Billet manuscrit inédit (une page in-16 à l'italienne recto verso à l'écriture très serrée).

Non datée mais pouvant être située en juin 1787 (il précise dans la lettre que le dernier volume du livre qu'il demande a été publié à la fin de l'année dernière, effectivement en 1786). Il implore son épouse, avec grande insistance, de lui faire livrer l'ensemble des 33 volumes de l'histoire de France de l'Abbé de VELLY poursuivi par Monsieur de VILLARET et l'abbé de GARNIER.

Pourquoi cette insistance, (« faire le plaisir de me faire prêter tout de suite (c'est à dire que je l'ai sans faute du 15 au 20 juillet »)? Le marquis avait l'habitude de se faire livrer livres et objets dans sa cellule, parfois l'administration acceptait, parfait elle refusait (il lui a été ainsi refusé comme il le raconte dans l'une de ses lettres, les œuvres de Jean Jacques ROUSSEAU) mais aussi, le Marquis en tant que vieux « pensionnaire » de la prison, avait ses habitudes tolérées par les gardiens et l'administration. Ainsi l'on apprend qu'en juillet 1787 il a invité le Chevalier du Puget, lieutenant général pour le Roi à la Bastille ainsi que l'Etat-major de la prison, pour une lecture publique de son texte, Jeanne Laisné ou le siège de Beauvais (texte historique reprenant la pièce de théâtre qu'il avait déjà écrite sur ce même sujet à la prison de Vincennes en 1783). Ainsi écrira-t-il par ailleurs, « Par une complaisance beaucoup trop grande, on veut bien écouter demain à la visite cette tragédie de Beauvais dont il fut question l'autre jour. Monsieur le chevalier du Puget y refusera-t-il son avis ? Il serait bien précieux à l'auteur, mais la demande est importune, on le sent ». Ainsi pour cette lecture et la rédaction de ce texte, le Marquis se replonge dans l'histoire de France avec la documentation qui convient.

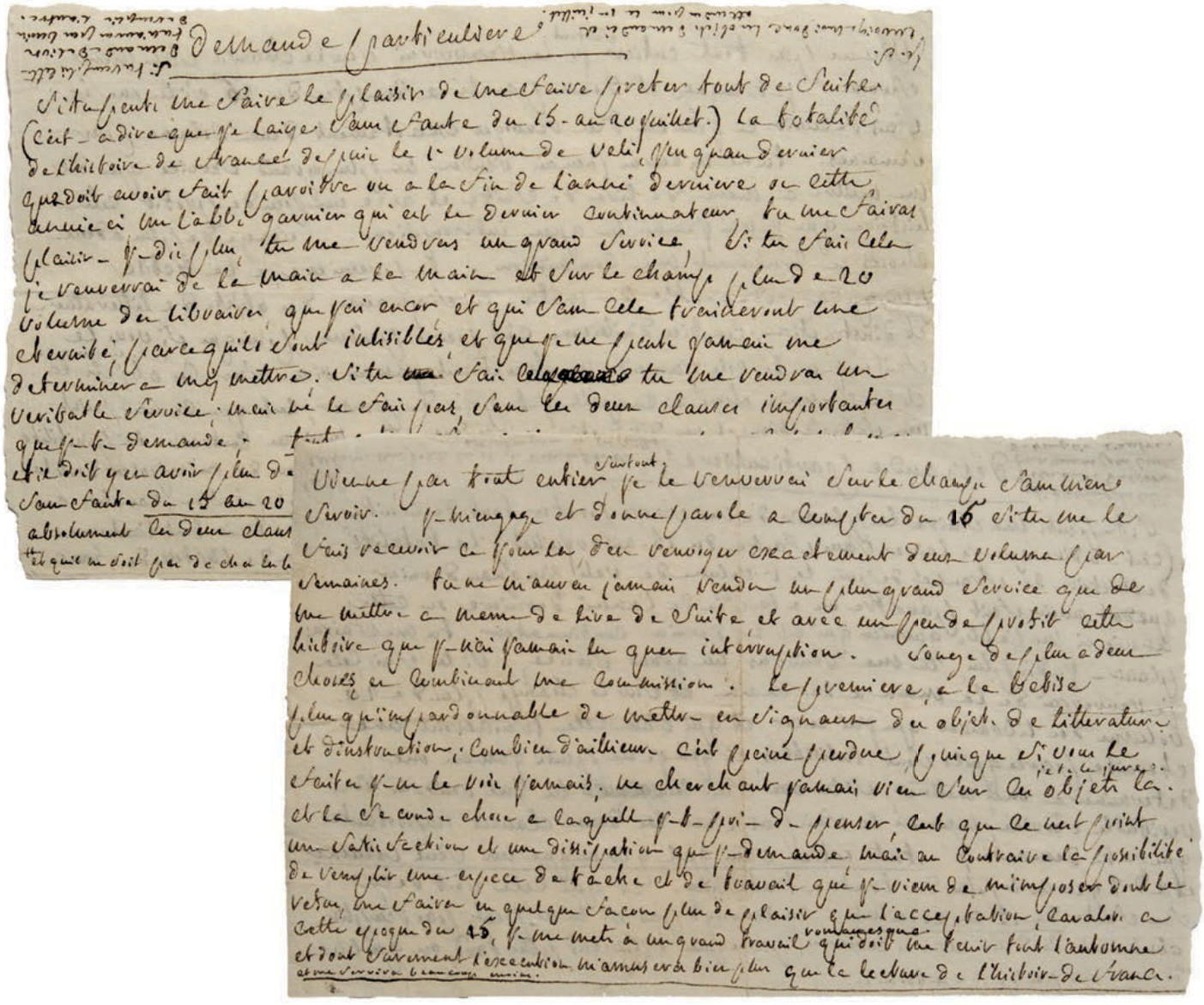
Travail que la Marquis s'impose, « je remplis ainsi non un travail d'instruction, combien c'est d'ailleurs peine perdue . . . mais au contraire la possibilité de remplir une espèce de tâche et de travail que je viens de m'imposer ». Enfin, à la fin de la lettre, le Marquis annonce à sa femme qu'après en avoir terminé avec ce travail historique, il va attaquer « un grand travail romanesque qui doit me tenir tout l'automne et dont surement l'exécution m'amusera bien plus que la lecture de l'histoire de France et me servira beaucoup mieux ». Est-ce son conte, Eugénie de Franval qu'il terminera en Mars 1788 ou bien est-ce l'ébauche de Justine, nouvelle version de son roman Les infortunes de la vertu terminée en 1787, qui sera publiée en 1791 ?

Sade s'est souvent plaint de son manque de papier en prison, ce billet en est un exemple flagrant avec une fin de texte écrit dans un coin à l'envers.

5 000 / 6 000 euros

Letter addressed by the Marquis to his wife, from the Bastille prison.

Handwritten note, never published (one page, 16mo, in landscape format, tightly written text on both sides).



59

Les coquilles d'œufs.

Le seul conte écrit par le Marquis durant toute sa carrière littéraire :

Manuscrit complet de ce conte inédit de Sade écrit en décasyllabes et rimes.

16 pages in-8 à l'écriture soignée (texte recopié sans ratures à l'exception d'une mention manuscrite du Marquis au début du texte indiquant, « relu ») de la main d'un copiste. Ce conte a pour décor un village rural et quatre personnages. Un jeune agriculteur de 30 ans, marié depuis 3 Mois, Lucas. Décrit comme le coq du village, il a pour épouse la belle Alix. Alix, jeune femme à la beauté absolue décrite à forts détails par Sade qui en conclut, « bref un bijou, voilà notre merveille représentée au plus naïvement… peut-on après cette description se défendre d'aimer. Tout le monde craquerait, un cardinal et même je le confesse à voix basse, le Pape ».

Par ailleurs, un jeune prêtre du village n'est pas insensible aux charmes d'Alix.
Lucas est persuadé que le pasteur a fauté avec Alix et qu'il est donc cocu. Il s'en confie au gros Guillaume, Bailli du village, débonnaire et bon vivant qui ne veut le croire sans preuve concrète. Lucas a alors l'idée de glisser sous son lit, des coquilles d'œufs et de revenir le soir pour constater l'adultère. IL confirme alors au Bailli, « savez vous bien ce que sur le grabat nous avons trouvé ? Devinés la coquine ! Coquilles d'œufs j'y trouve assurément, mais savez vous comment Monsieur Guillaume ? En poudre, en poudre fine, de la poudre a poudres… ». Le Bally est bien obligé de donner raison à Lucas, tout en concluant, « Ah cher Lucas, qu'ils ont eu de plaisir ! ».

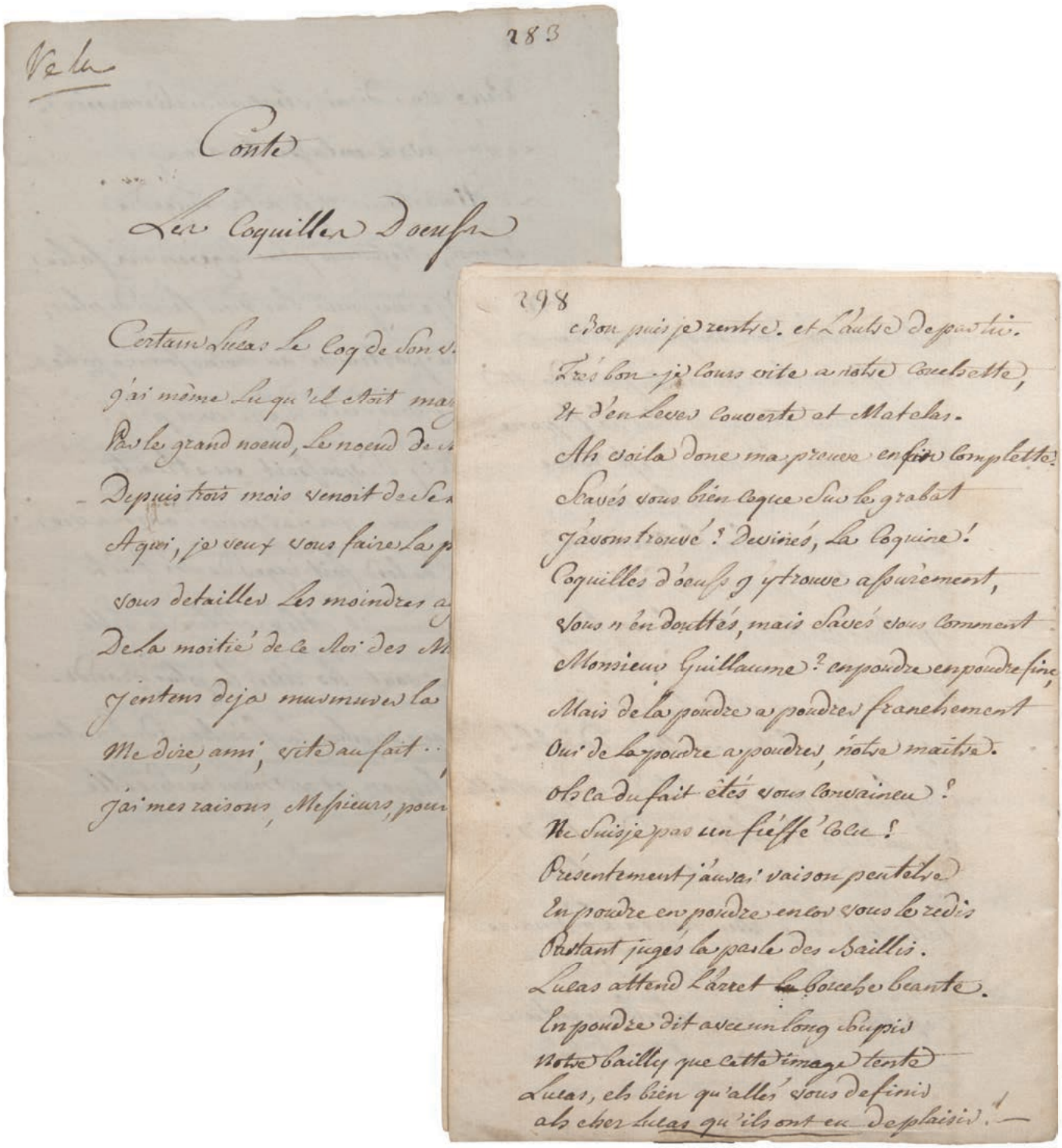
Conte amoral si ce terme veut dire quelque chose dans l'œuvre de Sade, il fait apparaître les grands maux du Marquis et met en avant ses critiques habituelles, contre les prêtres dévergondés et le clergé dans son ensemble, faisant preuve de son athéisme anticlérical notoire, contre la justice débonnaire voir niaise, contre les filles trop belles et pas timides…
Lui même se moque de ces idées fixes et se met en garde au début du conte, « je veux vous faire la peinture dans le moindre détail… J'entends déjà murmurer la censure… puis je vous dirais chacun sa manie. Le vieil avare entasse les écus, le chamailleur vit de la tragédie, et moi … j'aime à portraiturer au moins femme jolie ».

Ce conte aux accents traditionnels de subversion peut aussi se voir comme un conte philosophique où la conclusion peut faire penser à l'alchimie de la transformation des matières et où les coquilles d'œufs se transforment en poudre sous l'effet de l'amour comme le métal se transforme en or.
Sans doute écrit lors de son incarcération à la Bastille pour son travail général de rédaction d'un portefeuille d'un homme de lettres où il voulut regrouper des textes de sa main dans tous les styles de l'époque (roman, récit historique, théâtre, conte, fable, lettre, satire…) afin de prouver au plus grand nombre sa capacité à un être un vrai homme de lettre aux talents multiples (La pagination interrompue et ce carnet dérelié issu d'un volume plus général confirmant cette hypothèse).

8 000 / 10 000 euros

The only tale written by the Marquis during his entire writing career :

Complete manuscript of the unpublished tale written in decasyllabic meter and rhymes.



283

Vela

Conte

Les Coquilles d'oeufs

Certain Lucas Le Coq de son v
j'ai même Lu qu'il était ma
Par le grand noeud, Le noeud de
Depuis trois mois venoit de se
Aguei, je veux vous faire la p
vous detailler Les moindres a
De la moitié de ce Mois des M
J'entens deja murmurer la
Me dire, ami; vite au fait ..
j'ai mes raisons, Messieurs, pour

298

Bon puis je rentre. et L'auts de partie.
Très bon - je vous cite a notre Couchette,
Et d'en Lever Couverte at Matelas.
Ah voila donc ma preuve enfin Complette.
Savés vous bien Coque Sur le grabat
J'avons trouvé ? devinés, La Coquine!
Coquilles d'oeufs j'y trouve assurement,
Vous n'en doutté, mais Savés vous Comment
Monsieur Guillaume ? en poudre en poudre fine,
Mais de la poudre a poudres franchement
Oui de la poudre a poudres, notre maitre.
Oh ca du fait êtes vous convaincu !
Ne suis je pas un fieffé Coq !
Présentement j'aurai raison peut être
En poudre en poudre encor vous le redis
Restant juges la parle des Bailliis.
Lucas attend L'arret la bouche beante.
En poudre dit avec un long Soupir
Notre bailly que cette image tente
Lucas, eh bien qu'allés vous definir
Ah cher Lucas qu'ils ont eu de plaisir !

60

Acte rédigé le 22 septembre 1786 par Maîtres GIBERT et GIRARD afin de donner procuration du Marquis en prison pour la gestion de ses biens.

Les notaires se présentent à la Bastille le 5 octobre 1786 avec l'acte qu'ils ont rédigé dans le détail.

Sur 7 pages in-quarto reliées par une cordelette et signé conjointement par les notaires, l'on retrouve l'ensemble des dispositions, actes et procurations que le Marquis doit donner afin de gérer en son absence, « actuellement détenu prisonnier par ordre du Roy au château de la Bastille » ses biens.

Acte rédigé pour le compte du Comte de Sade, son oncle ou « à tout autre de ses parents qu'il jugera bon » pour gérer ses biens mais aussi ceux de son épouse.
Cette procuration est très importante et vise tous les actes légaux mais aussi ceux de la vie de tous les jours.

Depuis 1784, le Marquis se trouve à la Bastille après son transfert de Vincennes le 29 février avec les deux autres derniers prisonniers de Vincennes, le Comte de Solages et le Comte de Wythe de Malleville.

Devant l'importance de la délégation, le Marquis de Sade refusera de signer cet acte, « personne n'est plus en état que lui de vaquer à cette régie et que les motifs qui le font détenir en prison ne sont pas plus forts que ceux qui rendent sa détention nuisible à lui, à sa femme et à ses enfants » et conduira à un blocage juridique qui sera réglé en partie le 21 juin 1787 par la mise en place d'un Conseil de famille dirigé par son oncle le Bailly de Sade, Commandeur de l'ordre de Malte et Grand Prieur de Toulouse.

800 / 1 000 euros

Deed drafted on September 22, 1786 by Maître GIBERT and Maître GIRARD in order to give power of attorney for the administration of the imprisoned Marquis's estate.
7 pages, 4to, thin cord binding, signed by both notaries.

22 7bre 1786

GEN.D PARIS M.P. SOLSGNE

GEN.D PARIS ACT.DES NOT.ES

Aujourd'huy Vendredy

Vingt deuxieme jour de Septembre mil sept cent quatre vingt six, dix heures du matin, ont comparu devant les Conseillers du Roy Notaires au Chatelet de Paris soussignés en l'Etude de Me. Gibert L'aîné Doyen, Notaire Gardenotte de Mr. Opportun, sous Jean Louis De Sade Malzan, Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jerusalem, Commandeur de la Commanderie de la Villedieu, demeurant ordinairement à Avignon, étant de present à Paris logé à l'Hotel de Turenbourg rüe des petits Augustins paroisse St. Sulpice.

Lequel Seigneur Comparant, Oncle paternel de haut et puissant Seigneur Messire Donatien Alphonse, Comte de Sade, Chevalier, Comte de la Cour et Mallan Seigneur de Saumane et autres lieux, actuellement détenu prisonnier par ordre du Roy au chateau de la Bastille.

Lequel Seigneur comparant, sous le bon plaisir du Roy, de Nosseigneurs du Ministre et avec la permission du Magistrat, a requis led. Me. Gibert L'aîné de Notaires soussigné, de se transporter avec un de ses Confrères le plus tôt possible, dans le Chateau de la Bastille, pour y traiter et recevoir la procuration que led. Notaire prisonnier, même Seigneur Comparant au nom dud. Seigneur Comparant, led. Seigneur Comte de Sade, son Neveu, donne, soit aud. Seigneur Comparant, soit à tout autre de ses Parens qu'il jugera à propos à l'effet de régir, gouverner et administrer durant sa détention, tant ses biens et affaires, que ceux de Mad.e la Comtesse de Sade, son Epouse, avec pouvoir de recevoir de qui il appartiendra, les sommes, arrerages de rente et autres foncieres, tant en argent grain et volailles et autres revenus et fruits échus et qui echeront à l'avenir de Noel et autres biens dud. Seigneur Comte de Sade, recevoir toutes voies de mutations et Seigneuriaux, donner toute décharge, faire tous remboursements de contrats, établir dans led. terres un ou plusieurs Régisseurs, avec pouvoir d'en percevoir les fruits et revenus, compter avec tous fermiers et Débiteurs, allouer ou contester led. compte, entier ou partie, en passer les reliquats et les recevoir, faire faire aux batiments de d. terres et biens, toutes les réparations qui seront convenables et nécessaires, employer à cet effet les Ouvriers que le Procureur constitué ou les Regisseurs jugeront à propos, regler les mémoires des ouvriers qui auront fait led. ouvrages et leurs payer le montant, affermer led. terres et biens à telles personnes pour tels temps, moyennant tels prix et aux

61

Lettre du 7 juillet 1787 signée du Bailly de Sade :

Lettre autographe d'un secrétaire d'une page in-8 avec petit manque n'affectant pas le texte, datée du 7 juillet 1787, signée Le Bailly de Sade, et adressée à la Présidente de Montreuil, avec son adresse au dos et cachet de cire.

Le 5 octobre 1786, le commandeur de Sade demande à son neveu, emprisonné depuis 8 ans, de lui donner procuration, « ou à tout autre de ses parents qu'il jugera à propos, à l'effet de régir, gouverner et administrer durant sa détention, tant ses biens et ses affaires que ceux de Mme la comtesse de Sade, son épouse,... pourvoir à l'entretien et éducation de ses enfants... ». Sade refuse.

Un conseil de famille se réunit le 21 juin 1787 et passa outre la fin de non-recevoir de Sade. Son fidèle homme de loi, Gaufridy conserve l'administration générale et la régie des terres, sous l'œil du Bailly de Sade, âgé de 84 ans. « le Marquis se voit dépossédé non seulement de la gestion de ses biens, mais de ses droits paternels ».

Dans cette lettre, citée partiellement par Lever page 380, le Bailly de Sade assure Madame de Montreuil qu'il se reposera sur elle pour la gestion et n'exercera aucune de ses prérogatives : « Je ferai très modestement usage de mon pouvoir, et ce ne sera jamais sans vous instruire d'avance... J'écrirai à Madame de Sade dès que je le pourrai. Il était temps qu'elle se prêta au bien de ses enfants, je ne laisse pas que de lui en savoir gré ».

800 / 1 000 euros

Letter dated July 7, 1787, and signed by the Bailly de Sade :

Autograph letter written by a secretary, one page, 8vo, small gap that doesn't affect the text, dated July 7, 1787, signed Le Bailly de Sade, and addressed to the Présidente de Montreuil, her address is written on the back, wax seal.

j'ay reçu, madame, des lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sans avoir pû trouver le moment d'y répondre, je viens de faire un voyage dispendieux et fatiguant de toute façon, par les petitesses qu'on fait et qu'on reçoit dans les objets que l'on traite et par le dispendieux de la dignité, je me flatte d'avoir réussi si l'on peut croire les apparences, mais au moins j'ay fait tout ce qui dépendoit de moy, le reste n'étoit pas en mon pouvoir. il importe à présent de faire usage pour le bien de la cote de nommer un juge et un greffier, le parlement y ayant pourvu jusques ici sans égard à la commodité des habitants qui sont obligés d'aller chercher dans des lieux différents les deux personnes qu'ils ont besoin, je les nommerai du même pas et après prière de quatre ou cinq lieues ce qui est un grand objet, le procureur qui m'a représenté à l'assemblée des parents ne pouvoit pas faire les autres démarches si besoin est, je l'autorise par la lettre que je vous écris, enfin adressée du procuration à moy, gauffredy ou à moy en minutes si on veut quelque chose de moy, les usages ne sont pas uniformes, je ferai très modestement usage de mon pouvoir et ne serai jamais sans vous instruire d'avance, je m'en rapporterois volontiers à monsieur de montreuil s'il étoit à portée et de vous ne plaindriez, madame, si vous sçaviez à combien de gens je dois écrire aujourd'huy sans espérer du repos, trouvez bon que mes lettres à l'avenir soient très laconiques, donnez moy du tems quand les affaires n'en souffriront pas, deux mots expriment les sentiments du cœur, je ne les oublierai jamais, je vous conserve un attachement éternel, ne doutons point de notre immortalité. bien des choses à toute votre famille, je crois à madame de sade dès que je le pourrai il étoit tems qu'elle se prêta au bien de ses enfants, je ne laisse pas que de luy en sçavoir gré.

Le Bailly de Sade

a St cloud le 7. juillet 1784.

62

Lettre autographe du Marquis de Sade, une des plus longues connues à ce jour :

Lettre autographe signée de Sade, adressée à son épouse. 6 pages in-8, d'une écrite fine et serrée (21 Mai 1781).

il y déverse toute sa haine à l'encontre de sa belle-mère, la Présidente de Montreuil, de M. de Sartine et du Commandant de Rougemont, sur ses conditions de détention. Il est alors incarcéré à Vincennes.

« … L'intention de la présidente de Montreuil, qui a obtenu du ministre de diriger tout ce qui regarde M. de Sade, est qu'on le trompe du matin au soir ; en conséquence, vous ne cesserez de lui dire que son affaire va finir. Il est donc clair, d'après d'aussi fatales combinaisons, que le plan de ma punition a été et est de me tromper et de se moquer de moi pendant dix ou douze ans, plus ou moins. Or, je réponds à cela qu'il n'y a et ne peut y avoir qu'un hypocrite, un fourbe et un scélérat infâme comme Monsieur de S[artine] qui puisse avoir conseillé une telle horreur… l'odieux monstre n'était pas content de m'avoir perdu dès ma plus tendre jeunesse… ».

« … Depuis dix ans, tout est arrangé, statué, les jours pris, les mensonges décidés, les farces apprises et tout cela n'a fait qu'engraisser un peu davantage, à mesure que votre vieille bête de mère vieillit et qu'abandonnée de tout l'univers (qui n'a jamais fait un trop grand cas d'elle) elle se voit descendre au tombeau. Il semble qu'à l'exemple de la couleuvre, elle veuille décharger tout son venin avant que d'expirer. Allons, qu'elle se dépêche, au moins, l'abominable créature, dussions-nous être empestés de tout ce qui peut rester de poison dans ses vilaines entrailles. Qu'elle se dépêche de l'exhaler et de rendre sa vilaine âme de boue.
Ma détention, dites-vous, fait le plus mauvais effet en Provence. Ah ! j'en suis bien persuadé, vous n'avez pas besoin de me le dire, à moins que ce ne soit pour me mettre un peu de baume dans le sang par cette gentillesse… ».

« … L'autre jour, j'eus envi de manger un peu d'agneau, de l'agneau qui, dans cette saison-ci, se sert jusqu'à sur les tables des savetiers. Il m'a fallu le faire acheter de mon argent ! Hein ! comment trouves-tu la lésinerie ? Hier, entendant crier des petits pois et n'ayant pas encore eu l'avantage d'en voir, j'en demande ; on m'envoie une galimafrée de pois secs de l'année passée, que j'ai mangés pour frais et avec avidité, parce que je les avais beaucoup désirés. Voilà deux fois 24 heures que j'ai une indigestion à en mourir, tandis que s'ils m'en eussent donné des frais et des fins, ils ne m'eussent fait que du bien… »

« … tu spécifieras bien positivement à M. Le Noir que ne buvant point de vin, n'usant point de chandelle… j'entends et suis en droit d'exiger qu'à la seule défalcation de mon blanchissage, sans aucun profit pour mon geôlier, l'argent entier qui est passé pour ma nourriture soit employé aux deux seuls plats que je prends, ce qui au moins, alors, les rends mangeables. Car, encore un coup, ce petit avorton, ce petit bâtard, ce vilain métis, ce quart d'Anglais, cet infâme, enfin, doit savoir que ce n'est pas tout que de faire des farces ou d'en faire faire… ».

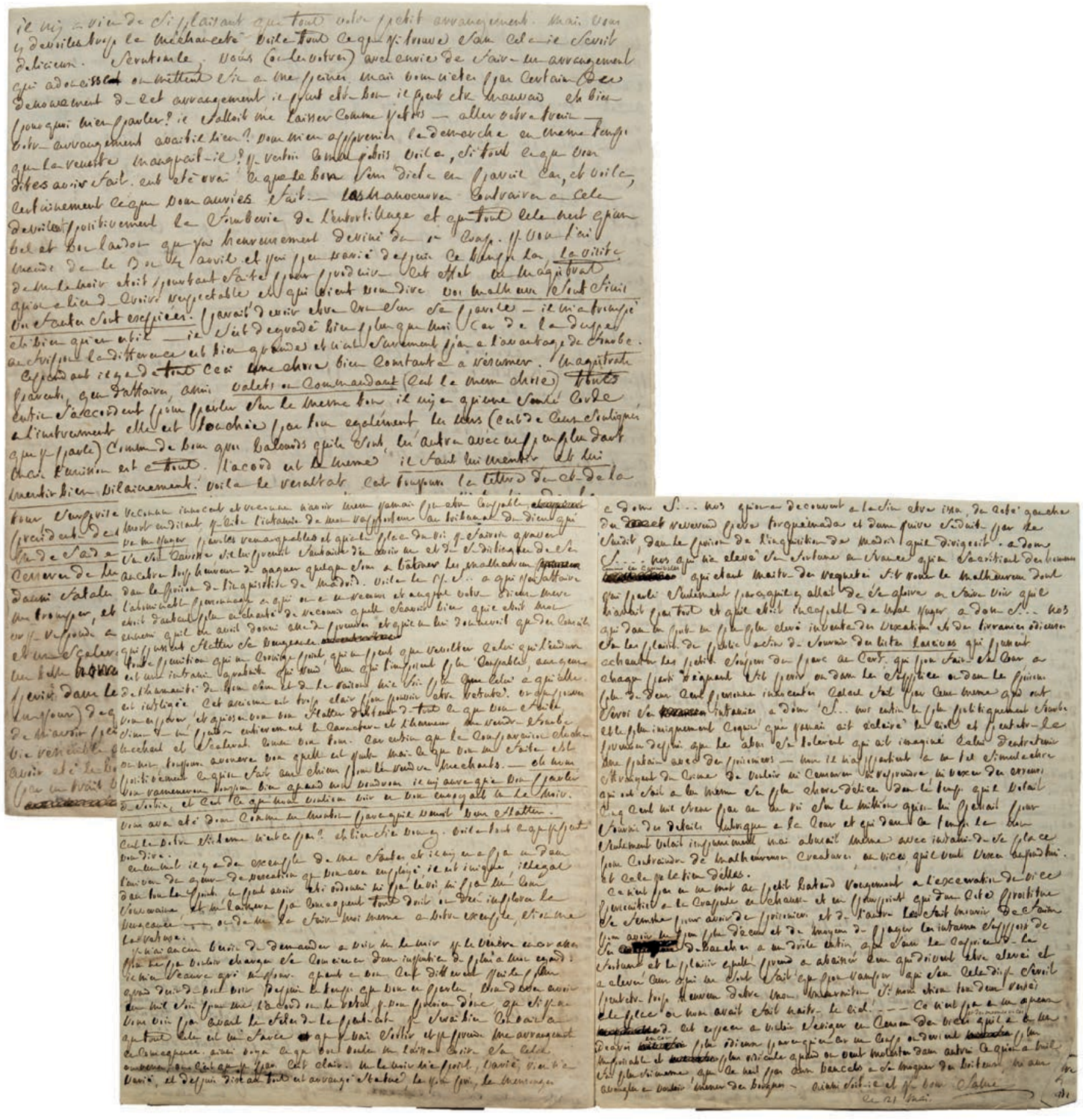
« … Il n'appartient pas à la Présidente de Montreuil, cousine, nièce, parente, filleule et commère de toute la petite vilaine banqueroute de Cadix et de Paris, à la présidente de Montreuil, nièce d'un fripon chassé des Invalides par M. de Choiseul pour ses vols et ses concussions, à la Présidente de Montreuil qui a dans la famille de son mari un grand-père pendu en place de Grève, à la présidente de Montreuil qui a donné sept ou huit bâtards à son mari et qui a maquerellé toutes ses filles, il ne lui appartient pas de vouloir vexer, punir ou réprimer des défauts de tempérament dont on n'est pas le maître et qui n'ont jamais fait tort à personne… ».

Cette célèbre lettre est intégralement reproduite par Lély, tome XII, page 317, partiellement au tome II, page 88, et dans Lever page 343.

Comme le lui écrira quelques mois plus tard son épouse Renée-Pélagie : « … Calme-toi donc, et plus encore, n'écris rien qui puisse te nuire. Je ne te cache pas que les lettres où tu montres de l'aigreur, de la chaleur, où tu dis enfin tout plein de choses que tu ne penses pas font un effet très contraire à tes intérêts, aigrissant le ministère contre toi, et empêchant que l'on écoute mes sollicitations. J'ai beau dire la vérité, qui est que tu ne penses pas ce que tu écris, que c'est la douleur et le désespoir qui t'emportent dans de certains moments, l'on me répond que l'on ne peut te juger que par tes écrits, et que tant que tu écriras sur ce ton, on pensera très mal de toi ; Ainsi, mon bon ami, n'écris plus ces phrases qui te nuisent… ». Lever, page 345.

10 000 / 12 000 euros

Autograph letter from the Marquis de Sade, longest known to this day :
Autograph letter signed by Sade, addressed to his wife, 6 pages, 8vo, written in a tight and small handwriting (May 21, 1781).



63

Exceptionnelle lettre autographe signée de CHENON, Commissaire au Châtelet, en charge du département de la Bastille.

Un feuillet in-8.

Il répond le 27 juillet 1789 à une sollicitation de Madame de Sade qui lui a écrit le 19 juillet précédent.

En effet le 3 juillet 1789, le Marquis de Sade est littéralement arraché de sa prison de la Bastille par six hommes, transporté nu à Charenton sans qu'aucune de ses affaires puissent le suivre. Fou de désespoir et d'inquiétude, il demande alors expréssement à son épouse d'aller chercher ses affaires dans sa cellule de la Bastille et de lui apporter à Charenton. Il lui donne un pourvoir et Madame de Sade avec le Commissaire Chénon envisagent de se rendre à la Bastille le… 14 juillet pour récupérer les affaires. Cela n'aura pas lieu bien sûr et les meubles mais aussi et surtout ses différents manuscrits dont le secret manuscrit des 120 jours risquent d'être définitivement perdu. La réponse du Commissaire confirme les préssentiments du Marquis et de son épouse, « la porte sur laquelle j'avais apposé mes scellés, a été enfoncée et ses effets mis au pillage, dans la catastrophe du mardi 14 juillet ». Puis il propose d'écrire au Président de l'Assemblée Nationale pour chercher à récupérer ce qui peut l'être.

Formule lourde de sens avec le recul de l'histoire . Quant aux affaires, le Marquis ne put pratiquement rien récupérer mais tout ne fut pas détruit à l'image du manuscrit des 120 jours qui de main en main réapparaîtra bien plus tard. Il en fut de même pour son mobilier, à l'instar de son fauteuil qui ne put passer par les fenêtres.

3 000 / 4 000 euros

Exceptional autograph letter signed by de CHENON, Police Commissioner at the Châtelet, in charge of the Bastille district.

One leaf, 8vo.

Madame.

Si j'en ai par repondre plutôt a Votre lettre du 19. Dece mois, c'est que j'ignorois votre demeure que vous ne m'avés point indiquée.

J'ai été hier a Charenton ou on me l'a donnée, j'ai sçu que Mr. Le Comte se porte bien et qu'il s'informe que la Chambre a vu la porte de laquelle j'avois apposé mes scellés a été enfoncée et les effets mis au pillage, dans la Catastrophe du mardy 14. il se propose d'ecrire à ce sujet a Mr. Le Presidents de l'assemblée nationale —

J'ai l'honneur d'être tres respectueusement

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur
Quenon

Madame

Ce 27. Juillet 1789

64

Actes de séparation des époux Sade :

Le 2 avril 1790, Sade est libéré.

Le lendemain, son épouse refuse de le recevoir et présente au Châtelet une requête pour que soit ordonnée séparation de corps et d'habitation entre elle et son mari.

Le 9 juin 1790, le Châtelet de Paris prononce par défaut la séparation de corps et d'habitation entre elle et son mari et la restitution par celui-ci de 160 842 livres reçues en dot.

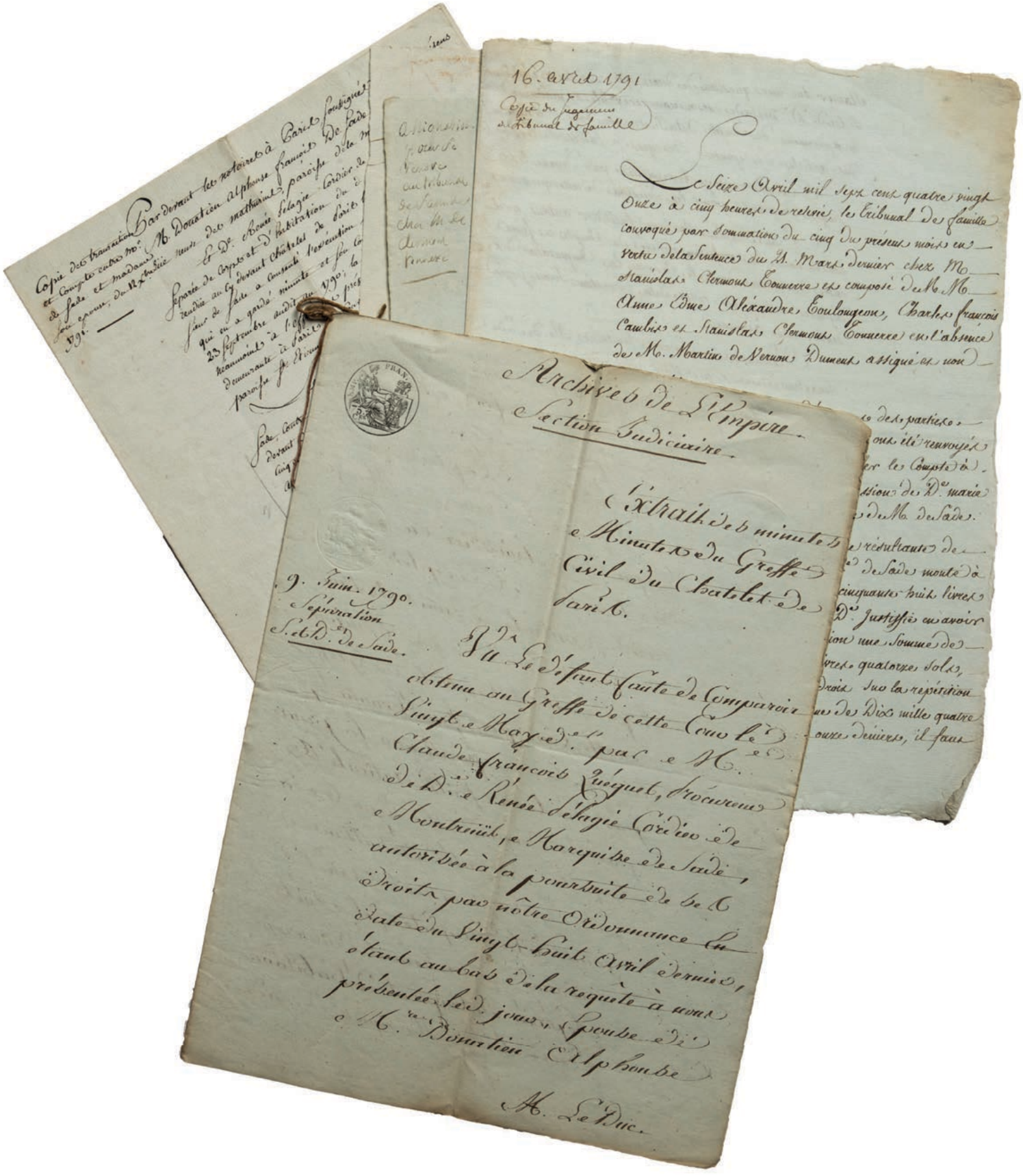
- On présente une copie de ce jugement, extrait des Archives de l'Empire du 3 juillet 1811. 4 feuillets in-4, brochés, pliés, avec cachet. Ce document est reproduit par Lély, tome 2, page 295.

- « Copie du jugement du Tribunal de famille » qui se déroula chez Stanislas de Clermont Tonnerre le 16 avril 1791. Bi-feuillet in-4, dont seul le premier est manuscrit.
- Sade est convoqué devant le Conseil de Famille, le 8 juin 1791. 1 feuillet in-8, écrit au recto seul.
- Lettre manuscrite signée de Stanislas de Clermont Tonnerre du 12 juin 1792, dans laquelle il reconnait ne pas avoir réussi à concilier les époux Sade.

Un accord est finalement trouvé fin 1791 :
- « Copie des transactions et compte entre Mr de Sade et Madame son épouse, du 12 décembre 1791 ». Bi-feuillet in-8, plié.

2 000 / 3 000 euros

Separation certificates of the Marquis and his wife



Archives de l'Empire
Section Judiciaire

Extrait des minutes
du Greffe Civil du Chastelet de Paris.

9. Juin 1790.
Séparation
M. et Mme de Sade.

16. avril 1791
Copie du jugement du Tribunal de famille

Seize Avril mil sept cens quatre vingt Onze à cinq heures de relevée, le Tribunal des famille convoqué par sommation du cinq du présent mois en vertu de la Sentence du 14. Mars dernier chez M. Stanislas Clermont Tonnerre en composé de M. M. Anne Bme Alexandre Toulongeon, Charles françois Caumbis et Stanislas Clermont Tonnerre en l'absence de M. Martin de Nerbon Dumont assigné en non

65

Laissé-passé au nom du fils du Marquis de Sade pour se rendre en Allemagne le 4 juillet 1792 pour le couronnement de l'Empereur François II.

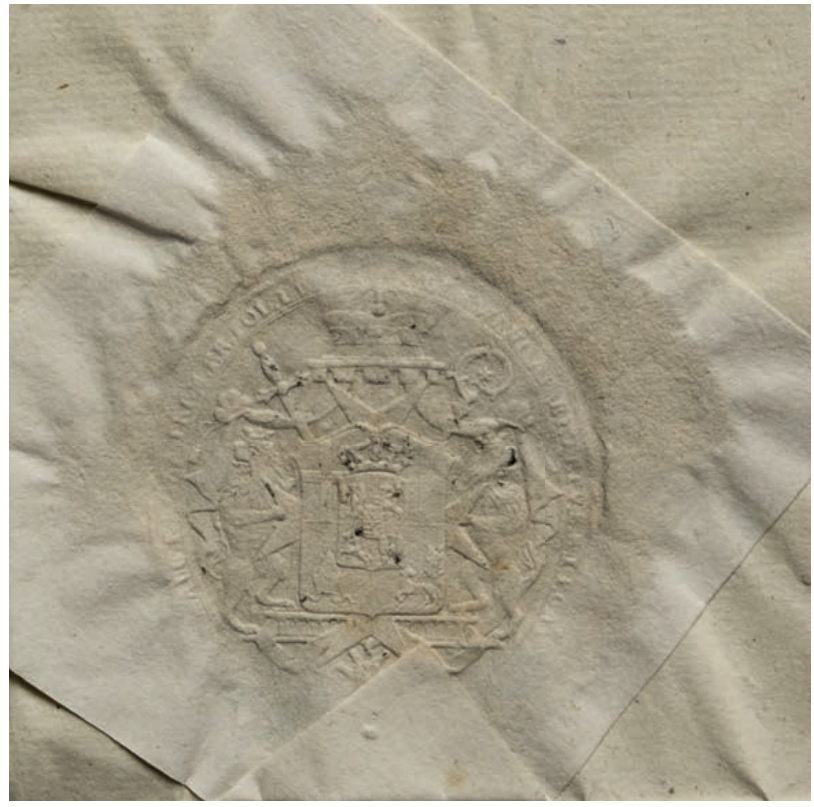
Une page in-8 avec tampon officiel pliée.

Sade, dit le chevalier était depuis 1789 à Malte où il était, en tant que chevalier de l'ordre de Malte, Commandant. Parcourir l'Europe à cette époque là était peu aisé, en particulier vers l'Allemagne qui par le biais de l'Archiduc d'Autriche et Mayence, hébergeait les émigrés français et était en guerre avec la France. Guerre qui se terminera avec Valmy et l'invasion d'une partie de la Rhénanie par les troupes françaises.

500 / 700 euros

Laissez-passer issued in the name of the Marquis de Sade's son to travel to Germany on July 4, 1792, for the coronation of Emperor Francis II.

One page, 8vo, official stamp, folded.



Protektions-Billet

pour assister au Couronnement de L'Emp.r Francois 2.

für M.r Dubbé et de Sade Officiers de Suite.

Frankfurt
den 4ten July
1792.

Kurtrierische
Wahlbotschaft.



66

Extrait d'acte par lequel le Marquis de Sade autorise sa femme à procéder au partage des biens de son défunt père.

1 feuillet in-8, trace de pliures, daté du 17 frimaire An VI (7 décembre 1797) signé par les notaires.

« … Alphonse Donatien François de Sade, homme de lettres, demeurant à Saint Ouen près de Paris… autorise purement et simplement Renée Pélagie Cordier Montreuil son épouse d'avec lui séparée de corps et d'habitation à procéder conjointement avec sa mère et ses frères et sœur au partage des biens de la succession de son père… »

Sade séparé de son épouse, toujours inscrit, à tort, sur la liste des émigrés, voit ses biens mis sous séquestre. En aidant ainsi son épouse à pouvoir récupérer son héritage, il espère peut-être qu'elle sera là pour l'aider une nouvelle fois en cas de faillite.

Il convient toutefois de relever que la loi de l'époque fait la part belle à un mari enfermé, séparé de son épouse et qui n'a rien à voir avec la succession de sa belle famille mais qui doit tout de même donner son accord.

1 000 / 1 300 euros

Extract from the deed by which the Marquis de Sade authorizes his wife to divide his late father's estate.

1 leaf, 8vo, traces of folds, dated Frimaire 17, Year VI (December 7, 1797), signed by the notaries.

21 brumaire an 6e

N°. 362

Par devant les Notaires a Paris soussignés

fut présente Alphonde Donatien françois

Delade homme de lettres demeurant a Saint Ouen près Paris

de présent a Paris en l'Etude



Lequel a par ces présentes declaré quil autorise purement & simplement Renée Delagie Cordier Montreuil son epouse d'avec lui separée de corps & d'habitation à proceder conjointement avec sa mere & ses freres & Sœur au Partage des biens de la succession de son pere & à la Liquidation de la Communauté de biens qui a eu lieu entre ce dernier & la Cnte actuellement sa veuve, tendre pour l'arrangement des affaires de cette succession conjointement avec les frere & Sœur les partie de biens dont ils Conviendront passer tous contrats y stipuler toutes Clauses & conditions & Generalement promettant obligeant fait & passé a Paris en l'Etude l'an dix de Nivôse un Brumaire & a signé ainsi signé Delade, avec Boulard & Bonnes Notaires avec paraphes

En marge est: Enregistré a Paris le Nivôse Brumaire an dix reçu un franc Signé illisible

" Il est ainsi en l'original de la d. Procuration annexée " a la minute d'un contrat de vente passé devant la bal l'un des

67

3 Lettres de COULMIER, Directeur de la maison de Charenton à Armand de Sade, fils du Marquis :

François Simonet de Coulmier fut nommé en 1797 Directeur de la Maison de Charenton, transformant l'ancienne maison des frères de la Charité, en un asile, « premier de France qui ait été uniquement destiné au traitement des aliénés ; le premier où la présence des incurables ne nuise point à ceux qui sont encore susceptibles de guérison… ».
Des liens de sympathie se tissent entre Coulmier et Sade. « Les deux hommes avaient en commun le goût des femmes et du libertinage, un net penchant aux plaisirs et une passion immodérée du théâtre… ».
Coulmier informe Armand qu'il a demandé au Préfet de Police de retirer le marquis de Charenton.
- Bi-feuillet in-8, du 26 germinal an 12 (16 avril 1804). Les deux premières pages sont écrites, adresse sur la quatrième. Petit manque au deuxième feuillet.
« Quelque pénible qu'il soit, Monsieur, ce que je dois vous annoncer, je pense cependant qu'il est indispensable de vous prévenir que forcé, par la scène la plus affreuse de Mr de Sade, j'ai prié le Préfet de Police de le retirer, étant impossible de parler, à plus forte raison de traiter d'affaires avec une personne aussi emportée… »

Armand lui demande alors de retirer sa plainte, ce que Coulmier accepte de faire :
- Bi-feuillet in-8, du 3 floréal an 12 (23 avril 1804). Seule la première page est écrite, adresse sur la quatrième. Petit manque au deuxième feuillet.
« … je me suis rendu à la police pour engager Mr Parisot à suspendre le rapport sur le compte de Mr… dont j'avais demandé le changement, n'étant pas né pour faire le malheur de qui que ce soit, mais également ne pouvant me déterminer à recevoir de sang-froid les sottises les plus atroces… ». Lever, page 606.

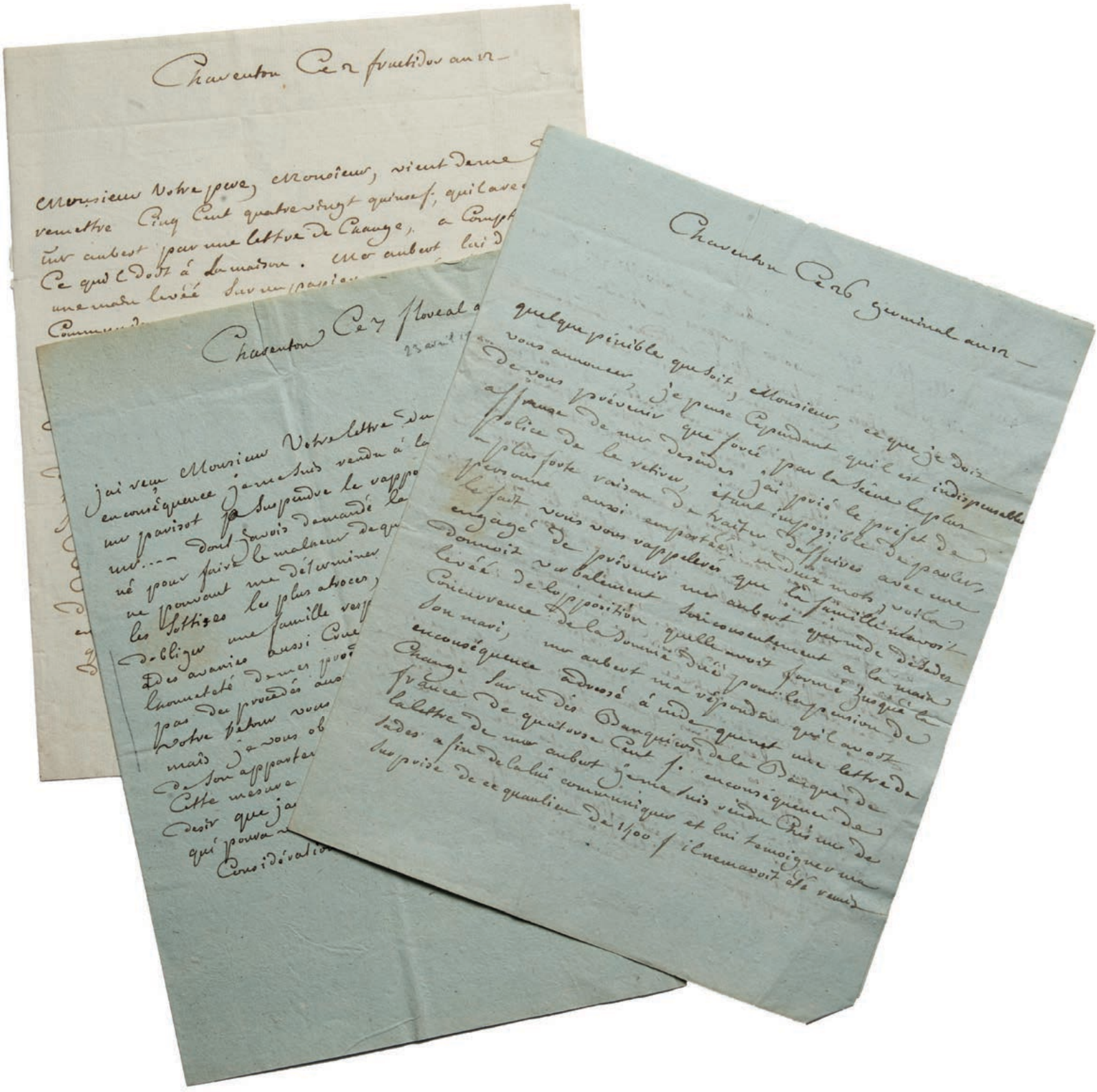
Peu rancunier, Coulmier autorise, quelques semaines plus tard, Mme Quesnet, sa dernière compagne à vivre au côté du Marquis à Charenton :
- Bi-feuillet in-8, du 2 fructidor an 12 (20 août 1804). Seule la première page est écrite, adresse sur la quatrième.

Coulmier, après avoir parlé de fermiers qui ne payent pas, informe «… que Monsieur votre père qui se porte à merveille et me parait très content de ce que j'ai consenti à laisser venir Mme Quesnet dans la maison pour y être pensionnaire. Je me suis prêté à cet arrangement dans l'espérance d'adoucir la situation de Mr de Sade, qui paraissait le désirer. Je serai enchanté ce qui pourra lui être agréable, tant qu'il n'en abusera pas… ».

« Admise en qualité de pensionnaire libre, Constance Quesnet occupera la chambre voisine de Donatien qui la fera passer pour sa fille naturelle ». Lever, page 601.

2 500 / 3 000 euros

3 letters from de COULMIER, Director of the Charenton Asylum, to Armand de Sade, the Marquis's son



68

Reconnaissance de dette publique au profit de Madame de SADE

Un feuillet in-8 plié avec déchirure centrale, sans manque, partiellement manuscrite.

Reconnaissance de paiement par la dette publique du 5 vendémiaire, 6ème année républicaine, à la citoyenne née Cordier Renée PELAGIE, femme séparée de Donatien Alphonse de SADE.

L'épouse de SADE passera une grande partie de sa vie à réunir les sommes nécessaires au paiement des dettes de son mari. Séparée de corps et d'habitation avec son mari par décision du Châtelet de Paris le 9 juin 1790, elle n'en demeurera pas moins vigilante quant aux dettes réalisées par son mari et pesant sur le foyer et sur sa famille

400 / 500 euros

Acknowledgement of public debt in favour of Madame de Sade

One leaf, 8vo, folded, central tear, no gap, partially handwritten.

TRÉSORERIE NATIONALE.

DETTE PUBLIQUE.

PAIEMENT fait le 5 Vendemiaire — 6e — année républicaine, a la Citoyen ne Cordier Renée Pelagie femme separee de Donatien alphonse de Sade

Payement du cen Delaistre no 19 Comy

à l'appui duquel il a été rapporté
Procuration d dénommé ci-dessus, donnée au Citoyen

DÉSIGNATION des PIÈCES.

passée devant et son Confrère,
Notaires à
enregistrée et dûment légalisée

Certificat de résidence, conforme à la Loi du 1er Germinal, en date du quinze Messidor an cinq Vte au Departement le 19. du dt

Paraphe du Vérificateur.

~~Certificat d'individualité, délivré le~~

Le Payeur général de la Trésorerie.

69

Etat des créances, rentes et pensions pour les années 1800 et 1801 :

Acte établi par Etienne CAZADE dit Laloubie, ancien commissaire du Directoire à l'administration de Clichy et en charge de la surveillance des comptes du Marquis.

Sur quatre pages in-8 Laloubie fait l'état général des finances du Marquis qui sont moins fleurissantes que dans le temps.

Le Marquis est libre et depuis le 5 avril 1800 il vit dans sa maison de Saint-Ouen le document est annoté de la main du Marquis à quatre reprises où il semble contester les écrits du Commissaire ou tout au moins apporte des précisions juridiques.

En vérité Laloubie n'est pas un régisseur comme un autre et très vite une connivence va se créer entre le Marquis et son contrôleur.

Le Marquis est conquis par cet entreprenant jeune homme qui contrôle tout, visite tout et lui présente des bilans optimistes, ce qui change le Marquis. Quant à Laloubie, fasciné par le Marquis, il quittera son poste officiel pour se mettre au service de Sade.

1 500 / 2 000 euros

Statement of debt securities, private income and pensions for the years 1800 and 1801 :

Statement established by Etienne CAZADE, also known as Laloubie, former commissioner of the Directory in Clichy and in charge of monitoring the Marquis's accounts.

Garde relativement à ce qui est contenu dans le quatrième page

Etat des fermages dûs par des Ancien fermiers qui ont joui en vertu des beaux de Contrition Privée susdite entre eux et le Cn. Gauffredy antérieurement à l'an 6, pour Lacquit desquels il n'existe ni opposition ni arrestation. &.

Savoir:

Par Antoine Jean ..... 363.# } .. 520.#
Par Felix Dubon ..... 157.# }

Sur laquelle somme de Cinq Cent vingt francs que le Cn. Courtoil sus dit est en droit exiger sans plus de délai par tous les Moyens qui sont en son pouvoir, il payera, savoir:

Au Cn. Cellier, Sans-Culotte ... 136.# }
au Cn. Vivian .. idem .... 100.# } .. 296.#
a Marie Veuve . idem .... 60.# }

Les trois Créanciers susdits s'étant arrangés

70

Lettre autographe du régisseur de Madame de SADE :

Lettre in-12 de 2 feuillets avec adresse d'Echauffour au dos et cachet.

Accrocs au premier feuillet avec manque de texte. Le régisseur fait le point des travaux sur ces terres et des mises en location des prés.

400 / 500 euros

Autograph letter from Madame de SADE's estate manager :

Two-leaf letter, 12mo, with the address in Echauffour on the back, seal.




À Madame
Madame de Sade
à Echauffour.
par Gac
Départt. de l'Orne

71

Curieux document manuscrit retrouvé dans les papiers du Marquis à Charenton.

Intitulé, remède pour rendre à la raison les malades attaqués de folie. Ce document d'une page manuscrite in-8 relate la démarche « médicale » à suivre pour soigner à l'époque les fous. Donné le 30 mars 1798 par Monsieur de LA PRAYLAYE qui en a fait usage avec succès auprès d'un malade.

Comme souvent à l'époque le remède débute par une saignée, le sang étant recueilli sur une serviette qui une fois séchée est coupée en morceaux trempés dans un verre de vin blanc qui est bu à jeun par le patient. Chaque jour, un morceau est ainsi distillé dans un verre de vin. La prise de ce verre à jeun est faite autant de fois que nécessaire jusqu'à guérison total du patient. En d'autres termes, le malade est soigné en buvant régulièrement son propre sang.

Le Marquis croyait-il à ces remèdes, se considérait-il comme suffisamment fou pour y prêter attention ou bien faisait-il preuve de docilité et d'attention pour avoir, par ailleurs, la paix ? Il n'en demeure pas moins que ce document fut recopié et passa entre les mains du Marquis.

Il convient enfin de rappeler que les préceptes établis à Charenton à cette époque, en particulier par le médecin adjoint, Charles François GIRAUDY allaient à l'encontre des saignées, diètes et autres purgatifs pour privilégier avec chaque patient, un traitement adapté à son mal, cela dans le respect de la personne humaine. Bien loin du charlatanisme exprimé dans ce document.

800 / 1 000 euros

Curious handwritten document found in the Marquis's papers in Charenton.

One page, 8vo, handwritten, entitled « remedy to bring lunatics back to reason ».

remède pour rendre à la raison les malades attaqués de folie. —

donné 30 mars 98. v. S. par m. de la Fraylage qui en a fait usage avec Succès et a vu un malade qui l'a fait 10 ans après sa guérison parfaitement sain de corps et d'esprit. —

Il faut faire saigner un Ashe. mettre une Serviette dans un vase pour recevoir le Sang dessus. lorsque cette Serviette en entièrement teinte. vous la tirez et la laissez sécher. tous les matins vous en tirez et la laissez sécher. tous les matins vous en Coupez un morceau de la grandeur des trois quarts de la main que vous mettez dans un verre de vin blanc: lorsque le vin a pris la couleur de vin rouge vous entirez la toile et le donnez à boire au malade. il faut prendre ce remède à jeun.

durant son usage il n'en faut faire aucun autre tenir le malade tranquille et gai sans contrariété. ne pas boire d'autre vin que celui qui contient le remède et user d'eau au lieu de la boisson ordinaire. la Serviette imbibée de Sang d'ashe est contenue dans voir le malade rendu à la raison, on retrempe une 2de fois continue le remède sans interruption jusqu'à guérison il ne faut manquer d'opérer à la lune ou 2de reprise +

on a tiré d'un médecin qui l'a fait avec succès

72

Le surtout

Grand surtout de table de forme rectangulaire composé de trois parties emboîtables reposant sur des pieds rapportés et fixés par des encoches, il a été réalisé en métal plaqué et repose sur un fond de parquet sur lequel sont encastrés des miroirs.

FRANCE, XVIIIe siècle

Longueur : 1,04 m
Largeur : 48,6 cm

Cet objet de décoration typique des grandes tables de la noblesse fut de tout temps présent sur la table de réception du château de La Coste puis de Condé et put être admiré par la famille de SADE et leurs invités.

2 000 / 3 000 euros

The surtout de table

Large rectangular surtout de table composed of three stackable parts.

EXPERT : Claire BADILLET • 06 07 58 89 89





73

Franchise et trahison :

Pièce de théâtre en trois actes et en prose. Daté de 1807 et donc écrite à Charenton.

Cahier de 81 pages manuscrites avec une cinquantaine d'annotations, corrections et rajouts de SADE et une dernière partie vraisemblablement de la main du Marquis.

Plats tachés, petites déchirures marginales et petit manque sur la page de titre. En exergue Sade à écrit cette phrase qui sonne comme une sentence pour sa propre vie qui se termine, « celui qui n'écoute et ne fait que le bien en trouve la récompense dans son propre cœur, celle la lui suffit ».

Le thème est classique comme toutes les pièces de Sade. Il sacrifie au goût de l'époque pour le pathétique et les vertus de sensibilité. Texte chaste et serein, comme aux différentes époques de sa vie où il se tournera vers le théâtre (sa jeunesse et les dernières années de son existence), Sade écrit un texte reposé et plus classique, développant des thèmes plus fédérateurs. Espère-t-il ainsi trouver les bonnes grâces de ses geôliers ? Croit-il qu'enfin les théâtres le joueront (lui qui fut refusé systématiquement, à l'exception d'une fois par la Comédie Française) ? Ou bien reconnaît-il au travers de ses textes l'inutilité des écrits précédents et des actes de sa vie libertine ? Difficile de penser que la dernière hypothèse soit la bonne, lui qui la même année de 1807 se voit confisquer dans sa cellule, son dernier texte licencieux, Les journées de Florbelle.

L'histoire même si elle se termine bien et si les valeurs positives triomphent n'en demeure pas moins que dans le fond, certains personnages sont totalement amoraux et cyniques. Un gentilhomme aime en secret une jeune fille qui est déjà attachée à un chevalier en voyage. L'ami du gentilhomme pour aider à conquérir la belle, mais aussi pour écarter le père qui le gêne en affaires, monte un stratagème pour faire croire que le fils est mort et le père prisonnier, cela afin d'éloigner la belle des bras de son prétendant. Doté d'une morale douteuse (« souviens toi que le cœur doit toujours être aux ordres de l'esprit… et qu'on ne doit tromper ces dames toutes les fois que l'occasion se présente ») les deux compères seront au final démasqués et le fils et le père rentreront à la maison. Et Adeline, la belle, en regardant le gentilhomme qui l'a trompé et qu'elle aime quand même par certains côtés, de conclure, « pourquoi donc le vice emprunte-t-il ainsi tous les attraits de la vertu ? » Cette pièce ne fut ni jouée ni publiée.

40 000 / 50 000 euros

Play in three acts and in prose. Dated 1807 and therefore written in Charenton.

Notebook, 81 handwritten pages with about fifty annotations, corrections and additions by Sade and a last part likely in the Marquis's hand.

Scène seconde.

les précédens. enᵈ. De verneuil.
enᵈ. De valbelle.

venés, venés ma chère comtesse
l'imposture est enfin découverte
et le traitre est dans votre
maison. Décour à mᵈ. de verneuil.
ah' combien je fus près du crime.

enᵈ. De verneuil.

qui vous grand dieu!!

enᵈ. De valbelle vivement.

il ne fut que séduit..... écoutés
moi. le coupable est Faublan.
il vous aimait et pour vous
posséder, il perdait votre —

epoux: tout ce que la fourberie
~~de~~ put inventer de plus atroce
il l'a fait. des séductions opérées
De l'argent répandu, des mémoi-
res prodigués, Des signatures —
contrefaites. tout, tout est l'ouvra-
ge de ce perfide: Faublan en
un mot a tout fait pour vous
perdre, et malheureusement nous
devons le ménager encore; tel est
le grand art du coupable, il sait
tellement en imposer à la vertu
~~l'innocence~~ ~~ouvrager~~ ~~perdu~~ la probité, qu'il la force
Souvent de frémir à ses yeux;
Feignons; tenons nous sur la
défensive: le ciel nous secourera:
ah que deviendrait l'innocence
opprimée Si la vertu n'essuyait

74

Lettre autographe avec deux billets autographes, rédigés le 19 mars 1809 par Marie-Françoise de BIMARD, mère de Laure de Sade, épouse du fils du Marquis, Claude Armand.

Une lettre in-8 et 2 billets in-16 à l'italienne.

Elle rédige une pétition pour obtenir du Ministre de la police que le Marquis ne soit pas transféré au fort de HAM.

Après la machination de Madame de BIMARD et du fils du Marquis pour obtenir l'accord tacite du Marquis pour le mariage de Louis Armand avec sa fille, la famille de Sade accusera Madame de Bimard et Louis Armand d'avoir fomenté une enquête de la police sur les agissements du Marquis à Charenton afin de le conduire à un transfert dans une forteresse disciplinaire, le château d'Ham.

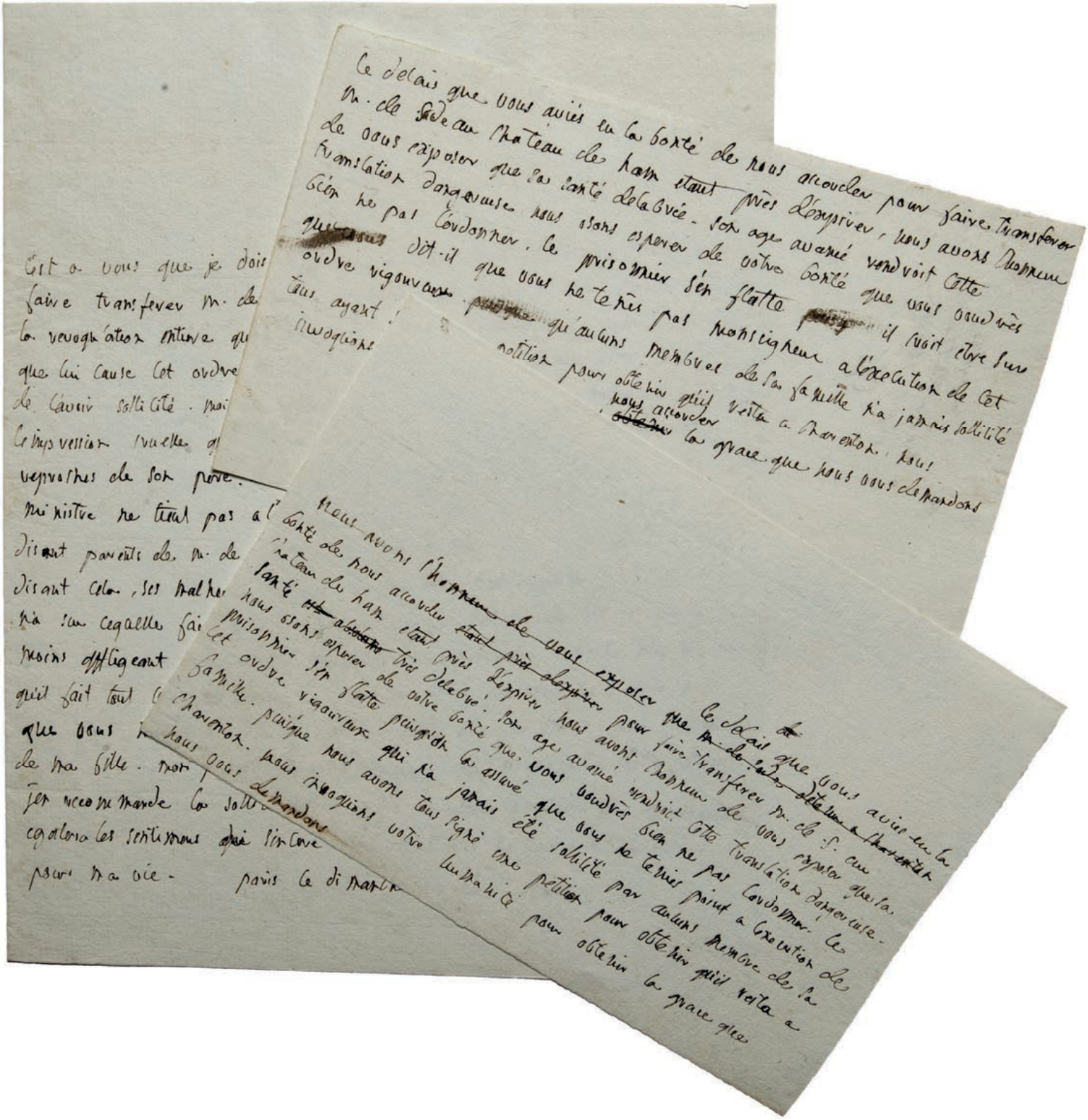
C'est Armand le premier qui refuse que son père soit transféré, il supplie son correspondant « de faire révoquer l'ordre du Ministre » et de rajouter, « si cela ne se peut qu'on laisse au moins le détenu passer tranquillement l'hiver à Charenton et qu'on suspende le transfert jusqu'au printemps prochain ».

Appuyant d'autres requêtes de la famille de Sade et des certificats médicaux, la demande finira par aboutir après ce dernier courrier de Madame de BIMARD qui est présenté ici avec ces deux brouillons. Réfutant les accusations du Marquis sur sa duplicité et celle de son fils dans cette affaire, elle demande l'annulation de l'ordre de transfert en insistant sur la perte de raison du Marquis « ses malheurs tiennent à une tête mal organisée qui, si souvent, n'a su ce qu'elle faisait, et qui aujourd'hui ne sait ce qu'elle dit »

Le 21 avril 1809, FOUCHE révoquera l'ordre de transfert et autorisera Sade à rester à Charenton jusqu'à la fin de ses jours.

800 / 1 000 euros

Autograph letter complete with two autograph notes written on March 19, 1809, by Marie-Françoise de BIMARD, mother of Laure de Sade, who was the wife of the Marquis's son Claude Armand.
One 8vo letter and 2 16mo notes in landscape format.



75

L'union des arts ou les ruses de l'amour.

La seule pièce de théâtre écrite par le divin Marquis entrecoupés de passages musicaux :

Manuscrit complet de cette pièce datée de 1810, seule pièce de théâtre avec passages musicaux qui devaient être composés par un musicien, écrite par le Marquis, sur les 17 pièces de théâtre qu'il écrivit.

315 pages avec une cinquantaine de corrections manuscrites de la main de Sade et quatre pages complètes de sa main (ainsi que 2 pages découpées). Relié grand in-quarto plein carton rose taché d'encre, titre à la main sur le premier plat, dos abîmé avec manques.
Cette pièce, présentée ici dans son ensemble tel que le voulait le Marquis ne fut jamais publiée et contient de nombreuses variantes avec les pièces partielles écrites précédemment par le Marquis. En particulier la première version de La ruse de l'amour ou l'union des arts qui fut présentée à la Comédie Française le 27 janvier 1792 et fut refusée à l'unanimité des 13 membres présents.
Alors âgé de 70 ans et interné à Charenton, SADE dont la passion ancienne pour le théâtre (« le seul moyen d'être connu de tous rapidement «) est avérée, reprend des parties d'une première pièce écrite en 1788 pour Ruse d'amour (dont une seule partie, Oxtiern ou les malheurs du libertinage a été publiée). N'ayant pas trouvé de théâtre acceptant de jouer cette première pièce à sa sortie de la Bastille, il reprend la trame de la pièce avec des perspectives nouvelles en intégrant une technique qui lui est propre et qu'il pense être révolutionnaire ; enchâsser à l'intérieur de la pièce, trois petites pièces, une tragédie, une pièce de caractère et une comédie féérie.
Emprisonné depuis de nombreuses années, venant de traverser les épisodes douloureux de la révolution française où il faillit perdre la vie, Sade veut s'éloigner des pans inavouables de son œuvre pour s'inscrire dans un registre bien plus acceptable, avec une approche et un style classique. Des propos et sentiments où l'on ne reconnaît pas le Sade qui fit scandale, allant à la fin jusqu'à glorifier Napoléon. Seule l'extrême rigueur avec laquelle il ordonne les rites de ses pièces peut rappeler les écrits licencieux de l'auteur.

Ecrit en alexandrins, dissyllabes, vers libres et prose et devant être ponctué de musique de vaudevilles, cette pièce en 12 scènes suit une intrigue des plus classique. Une jeune fille est promise par son père à un riche et vieux noble. Son amoureux ne va avoir de cesse que de convaincre son père qu'il fait fausse route et qu'il est lui le prétendant idéal. Pour ce faire et sachant le père passionné de théâtre, il va se faire passer pour un Directeur de théâtre, de passage dans leur château et va monter pour lui, trois petites pièces (Euphémie de Melun ou le siège d'Alger/ L'homme dangereux/Azelis ou la coquette punie) où il démontrera les malheurs d'un père qui sacrifie sa fille à ses ambitions, la joie de s'en repentir et la bassesse d'un futur mari qui n'a ni noblesse, ni goût artistique, ni esprit.
Ce principe de pièces à tiroirs conduira Sade à rédiger un spectacle très long, trop long (la première version ayant été proposée et refusée par la Comédie Française en 1792 devait durer plus de 3 heures).
Enfermé à Charenton, ayant repris ses brouillons et ses premières mises au net, il peut à loisir rédiger un spectacle complet qui pourrait être joué par des patients, dans une représentation ouverte à un public trié sur le volet selon le souhait du Directeur de l'établissement François SIMONET de COULMIER. Malheureusement cette pièce ne sera pas jouée, Le Ministre de l'Intérieur ayant suspendu ces représentations, contestant en ces termes la démarche de Sade et du Directeur de l'établissement de Charenton, « j'ai jugé, d'après le compte qui m'a été rendu, que les bals et les spectacles qui ont lieu dans la maison de Charenton, dans la vue de distraire les malades pouvaient exercer sur eux une influence plus nuisible qu'utile, agitant leurs sens et en exaltant leurs esprits et il m'a paru convenable de supprimer provisoirement ces exercices ».
Une nouvelle fois, la dernière, le Marquis de SADE sera interdit. Entré à Charenton en 1803, le Marquis y mourra en 1814 sans avoir retrouvé la liberté ni put voir jouer ses pièces de théâtre à l'extérieur et encore moins publier ses livres.

50 000 / 60 000 euros

The only play written by the Divine Marquis interspersed with musical numbers :

Complete manuscript of the play dated 1810; of the 17 plays the Marquis wrote it is the only one with musical numbers that were supposed to be composed by a musician.


l'union des arts
ou
la ruse de l'Esmour

ah Florival ! ah je vous en Supplie
n'attentez pas a Sa funeste vie !

un grand bruit se fesant entendre dans la rue et chacun gardant son attitude en écoute un moment les effets, au bout d'un temps, Darneuil et pontac entrent avec precipitation.

pontac vivement a Se Silla

oh mon enfant va Son vengeur est Sur
voila Darneuil ....

Dârneuil coupant

oui le crime est puni

adelaide vivement a tous deux

Dieu jeune mieux ! qu'avait-il osé Scavoir ?

Darneuil voyant avec vivacité et la adelaide

au des Sortait je viens de vous Soustraire
Connaissez le cet Scelerat dangereux

par Ses honneurs Ses detours tenebreux
detour vos biens il altevait les titres
il Subornait les temoins, les arbitres
je gemissais de le voir vous trahir
mais tôt ou tard je devais vous Saisir
du magistral l'heureuse prevoyance
vient de ce Sourde atterrer linsolence
et par Ses Soins a Soyez de quitter
a votre porte on la fait arrêter.
a la justice aussi-tôt je me nomme
pieces en mains je Sais Saisir votre homme
a l'heure même on vous en Sait raison

Florival

ah cher Darneuil quelle utile leçon !

a pontac

hélas monsieur excusez limprudence
ou nous porta la fatale arrogance
du malheureux qui nous Subornait tous

pontac prenant la main de Se Silla et a florival

Voila Sa main

Florival

ah c'est a vos genoux ....

76

Importante lettre manuscrite du fils aîné du Marquis Louis Marie de SADE au Ministre des finances :

Sans date mais écrite sous le Ier Empire (l'on peut situer cette lettre entre juin 1808 date à laquelle le Marquis est encore inscrit sur la liste des émigrés ce qui provoquera un litige pour le mariage de son fils et juin 1809 date de la mort de Louis Marie sur une route d'Italie).

Lettre in-quarto recto verso, bi-feuillet plié dont 3 pages sont manuscrites avec annexe représentant la liste des biens immobiliers appartenant au Marquis.

Louis Marie rappelle la situation du Marquis de Sade, inscrit sur la liste générale des émigrés (alors qu'il ne quitta pas la France) et, de ce fait, ayant vu l'ensemble de ses biens séquestrés. Les biens mobiliers ont fait l'objet d'une levée de séquestre mais, à la date de ce courrier, pas les biens immobiliers et cela malgré plusieurs procédures du Marquis pour faire reconnaître son bon droit.

Le fils rappelle ensuite que le Marquis est en prison (à Charenton) que sa mère est, « sourde, aveugle, malade dans une terre éloignée et environnée de gens qui la ruinent » et que son frère cadet, « n'a aucune connaissance des affaires ». Il demande donc en tant que fils aîné « attaché à la grande armée » que les levées définitives soient faîtes afin « de conserver une fortune qui va disparaître en frais de justice et d'expropriation et qu'il a dessein d'employer un jour au service de son pays s'il lui arrive d'en recueillir un jour quelque portion ». L'on sait que Napoléon ne supportant pas les écrits du Marquis refusera toujours de signer l'acte de libération du Marquis et que son administration restera longtemps sourde aux sollicitations de la famille.

Quant à Louis Marie, cette démarche découle d'une volonté de préserver sa fortune à venir mais sans doute aussi, démontre une nouvelle fois le lien qui l'attachait à son père, lui le fils préféré qui se distinguait selon ses propres mots des autres membres de sa famille, « l'égoïsme de mon père, la faiblesse de ma mère, la sottise de ma sœur, l'hypocrisie de mon frère, la rapacité de mes oncles et tantes maternels, tout cela faisait partie de notre infernale famille ».

1 200 / 1 500 euros

Important handwritten letter from the Marquis's elder son, Louis Marie de SADE, to the Minister of Finance :

4to letter, two sides, two folded leaves, 3 pages are handwritten with an appendix presenting the list of the real estate properties belonging to the Marquis.



A Son Excellence

M.r le Ministre des Finances

Votre Excellence

Donatien Alphonse François Sade a été inscrit sur la liste générale des Emigrés.

le Séquestre a été levé en dernier lieu sur ses biens par un arreté du Dep.t de Vaucluse en date du 16. pluv.se an 7.

cette levée de Séquestre et les autres qui l'ont precedée sont relatives aux revenus, et les fonds sont demeurés sous la main du gouvernement ainsi qu'il est exprimé dans l'arreté susdatté qui n'accorde au propriétaire cette grace qu'à la charge par lui de ne pouvoir aliéner ses immeubles jusqu'à sa radiation definitive laquelle a constamment été refusée jusqu'à ce jour.

neanmoins m.r de Sade ayant vendu de ses terres dans le Dep.t de Vaucluse depuis son inscription sur la liste, ces ventes ont occasionné plusieurs instances dans les tribunaux dont la suite sera l'expropriation forcée des autres bien de m.r de Sade et la perte entiere de sa fortune

77

Rapports sur l'état de santé de la Marquise de Sade, sous la forme de 3 mémoires autographes signés :

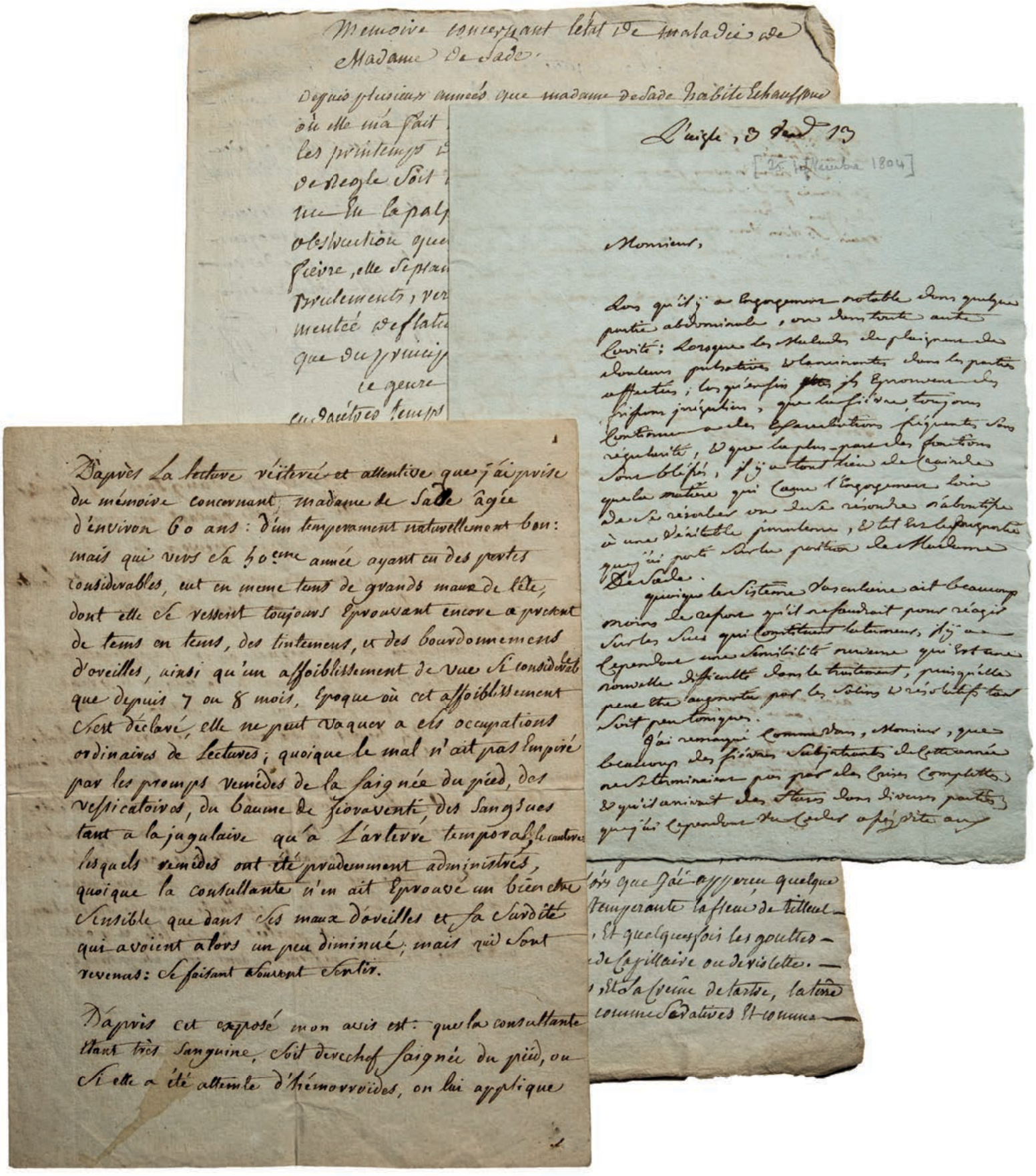
A - Mémoire de 4 pages in-8, du 20 vendémiaire An X (12 octobre 1801), signé Grandjean, chirurgien-oculiste du Roi, qui soignera aussi le Marquis pour ses troubles de la vue. Agée de 60 ans, Madame de Sade a des problèmes d'hémorroïdes, d'ouïe et de vue et son médecin, contre 30 francs d'honoraires, recommande « … que la consultante étant très sanguine, soit derechef saignée du pied, ou si elle a été atteinte d'hémorroïdes, on lui applique autour de l'anus 10 ou 12 sangsues. Lorsqu'elles seront tombées, elle se mettra pendant une demi-heure sur une chaise percée pour recevoir la vapeur de l'eau chaude qu'on aura mise dans le vase de ladite chaise, afin d'exciter le sang à couler… ».

B- Lettre de 2 pages, du 3 vendémiaire An 13 (25 septembre 1804), adressée à Aury, chirurgien demeurant à Echauffour, sur l'état de santé de Madame de Sade, qui souffre « dans quelque partie abdominale… », de fièvre fréquente…

C- Mémoire de 2 pages in-4, du 24 octobre 1808, signé d'Aury, qui assistera la Marquise jusqu'à son décès le 7 juillet 1810, à Echauffour. Ce rapport est cité par Lever page 636 : « Madame de Sade souffrait d'une « fièvre printanière » que le médecin attribuait à une « obstruction qu'elle a à la rate », et dont la cause « serait intéressante à développer ». « je la crois provenir, poursuivait-il, tant de quelque humeur acrimonieuse, la même qui sans doute a formé ses cataractes, que dans sa manière de vivre passée et présente, de ses veilles et de son application à la lecture, de son état sédentaire de quelques peines d'esprit et de sa mélancolie momentanée… Le physique de Mme de Sade est faible, elle a les nerfs sensibles, très irritables, et les moindres affections dérangent sa santé… ».

800 / 1 000 euros

Reports concerning the health of the marquise de Sade, in the form of 3 autograph reports, signed.



Mémoire concernant l'état de maladies de Madame de Sade.

Depuis plusieurs années que madame de Sade habite Echauffour où elle m'a fait [illegible] les printemps [illegible] de Reole soit [illegible] rue de la Palu [illegible] observation que [illegible] fièvre, elle se plaint [illegible] tournements, ver[illegible] mentée de flate[illegible] que du gravier [illegible] le genre [illegible] en d'autres temps

Lucile, 3 Germ 13

[25 Ventôse 1804]

Monsieur,

Dans qu'il y ait engorgement notable dans quelque partie abdominale, ou dans toute autre partie; lorsque les douleurs de plusieurs des douleurs pulsatives et lancinantes dans les parties affectées; lorsqu'enfin [illegible] éprouvent des frissons irréguliers, que la fièvre [illegible] toujours continue avec exacerbations fréquentes sans régularité, et que la plupart des fonctions sont blessées, il y a tout lieu de craindre que la matière qui cause l'engorgement soit disposée à se résoudre en deux résolutions abusives, à une véritable purulence, et tout les symptômes qui y portent sur les parties abdominales.

Quoique le système nerveux ait beaucoup moins de ressort qu'il ne faudrait pour réagir sur les sucs qui constituent les tissus, il y a cependant une sensibilité nerveuse qui est une nouvelle difficulté dans le traitement, puisqu'elle peut être augmentée par les soins et les objets [illegible] soit pour toniques.

J'ai remarqué, Commandeur, Monsieur, que beaucoup des fièvres subjectives de cette année se terminaient par des crises complettes, et qu'il arrivait des [illegible] dans diverses parties; que les cependant [illegible] à répéter aux

[illegible] dès que j'ai apperçu quelque [illegible] tempérante la fleur de tilleul [illegible], et quelquefois les gouttes [illegible] de capillaire ou de violettes. [illegible] et à la crème de tartre, la tisane [illegible] comme sudatives et comme [illegible]

Après la lecture réitérée et attentive que j'ai prise du mémoire concernant madame de Sade âgée d'environ 60 ans: d'un tempérament naturellement bon: mais qui vers sa 50ème année ayant eu des pertes considérables, eut en même tems de grands maux de tête, dont elle ne ressent toujours éprouvant encore à présent de tems en tems, des tintemens, et des bourdonnemens d'oreilles, ainsi qu'un affoiblissement de vue si considérable que depuis 7 ou 8 mois, époque où cet affoiblissement s'est déclaré, elle ne peut vaquer à ses occupations ordinaires de lectures; quoique le mal n'ait pas empiré par les prompts remèdes de la saignée du pied, des vesticatoires, du baume de Jacquemin, des sangsues tant à la jugulaire qu'à l'artère temporale, lesquels remèdes ont été prudemment administrés, quoique la consultante n'en ait éprouvé un bien être sensible que dans ses maux d'oreilles et la surdité qui avoient alors un peu diminué, mais qui sont revenus: se faisant souvent sentir.

D'après cet exposé mon avis est: que la consultante étant très sanguine, soit de chef saignée du pied, ou si elle a été attaquée d'hémorroïdes, on lui applique

78

Extrait de l'acte de mariage de Donatien Claude Armand de SADE, fils du Marquis et de Louise Gabrielle Laure de SADE.

Prononcé le 20 septembre 1808 en la paroisse de Saint Rémi de CONDE, doyenné de Condé, Archidiaconé de Châteauthierry et diocèse de Soissons. 4 pages in-4 dont seules les trois premières sont manuscrites. Document signé SARAZIN, Curé de Condé.

Dans sa biographie de référence, Maurice LEVER nous décrit ainsi le fils du Marquis, « frileux de cœur et d'esprit, dépourvu d'imagination, la redoutant par dessus tout, jaloux de sa respectabilité, il n'a jamais soupçonné qu'il put y avoir d'autre existence que celle, douillette, réglée, protégée, qui fut la sienne à Echauffour, puis à Condé-en-Brie. D'où cette répulsion instinctive qu'il s'est toujours senti à l'égard de son père. Rien, sinon les hasards de la naissance, ne rattachait cette âme médiocre à cet aventurier sublime ». Claude-Armand, que Gilbert LELY appelait cruellement, l'avare bigot, permit que parvienne jusqu'à nous un grand nombre de documents sur le Marquis et sa famille en se portant notamment acquéreur à la mort du Marquis, des 31 brochures et 21 manuscrits rédigés par le Marquis. Seul à avoir eu des enfants, il mourrut à 78 ans en 1847. Quant au mariage il sera source de l'une des dernières affaires rocambolesques du Marquis qui ne put assister au mariage, étant enfermé à Charenton et refusera de signer les documents donnant son accord et permettant à son fils de débloquer la dot prévue par sa mère. Son fils, sa mère et sa future belle-mère devant utiliser un subterfuge pour obtenir son accord sans signature.

600 / 800 euros

Extract from the marriage certificate of Donatien Claude Armand de SADE, the Marquis's son, and Louise Gabrielle Laure de SADE.

4 pages, 4to, only the first three pages are handwritten. Document signed by SARAZIN, Curé of Condé. Donatien, Claude, Armand de SADE est le second enfant du Marquis et, à l'âge de 39 ans, il épousera sa cousine, Louise Gabrielle Laure de SADE..

extrait

des registres de Mariages de la parroisse de Arcy de condé, doyenné de condé, archidiaconé de chateauthierry, et diocese de Soissons,

pour L'an 1808.

L'an mil-huit-cent-huit, le jeudi quinze septembre, apres la publication dun ban de mariage, annoncé pour premier et dernier, faite au prône de la messe parroissiale, savoir 1° en cette église le 4 de ce mois, 2° en celle de S. andré D'echaffour, au diocese de Seez, le 14 aout dernier, comme il appert par le temoignage de mgr hilarion françois chevrigné de bois-chollet, évêque de Seez qui a relaté led. ban dans la dispense de deux bans quil a accordée et dont il sera fait mention cy apres; 3° en celle de S. nicolas du chardonnet de paris le 12 de ce mois, entre Mre donatien Claude Armand de Sade, agé de trente neuf ans deux mois neuf jours, fils de mre donatien alphonse-françois de Sade et de dame renée pelagie le cordier de Montreuil, ses pere et mere de la Succursale de S. andré D'echaffour par son domicile de fait dune part; et damoiselle louise gabriele laure de Sade, agée de trente six ans trois mois neuf jours, fille de Mre jean baptiste-joseph-david de Sade, et de dame Marie françoise emilie de Rimard, ses pere et mere de cette parroisse par son domicile de droit, doutre part, sans quil se

79

Lettre de Madame de MONTREUIL, sœur de l'épouse du Marquis à cette dernière.

Une page in-8 recto verso signée avec trace de cachet et petit manque.

Datée de Versailles le 26 décembre 1805, elle lui annonce que son neveu (le chevalier. Donatien Claude Armand), revient à Paris. Elle en est heureuse et pense ainsi pouvoir mettre un terme avec lui quant à leurs différends, « si nous eussions consulté plutôt … nous allons, ma chère sœur, revenir à l'ancien style. Cette époque, j'ose m'en flatter, sera celle de notre parfaite réconciliation ». et de poursuivre, « Mon neveu a dû mettre sous vos yeux des ventes exactes ». Et de conclure, « permettez ici que je vous témoigne de mes vœux sincères pour votre santé, et pour tout ce qui peut contribuer au bonheur dont vous n'avez pas toujours joui ».

Précieux témoignage des relations au sein de la famille, sous le regard lointain du Marquis enfermé à Charenton et où les parents et les enfants se tiraillent pour la valorisation de leurs biens principalement immobiliers.

400 / 600 euros

Letter from Madame de MONTREUIL, sister of the Marquis's wife, to the Marquis's wife.

One page, 8vo, written on both sides, signed, trace of a seal, small gap.

Versailles. jeudi 26 Decembre 1805.

Je viens de recevoir Ma chere Soeur, une
lettre du Chevalier en date de Lundi dernier il
m'annonce qu'il sera de retour a Versailles
Samedi ou Dimanche prochain.
a la fatigue près du Voyage qu'il a fait
fâché de lui avoir causé, par un tems assez
rude. J'éprouve une vraie satisfaction
de son retour ici, pour y terminer nos
différents. Veuillez croire Ma chere Soeur
qu'il n'en aurait existé jamais entre nous,
si nous eussions consulté plutôt le cœur
ici pas les sentiments de la fraternité qui jamais
n'ont pu être entièrement effacés, mais nos
Veritables interêts.
Nous allons marcher soeur Dans un Etat
Nouveau; ou bien plutôt revenir a l'ancien
Style. cette epoque je me flatte sera
celle de notre parfaite réconciliation, et je sens
trés bien qu'a l'avenir il ne peut exister entre
nous qu'un échange d'amitié et de bons offices

80

Lettre de Laure de Sade concernant les déchirements financiers au sein de la famille de Sade :

Lettre autographe de 2 feuillets bleutés in-12, dont seule la première page est écrite, de Laure de Sade à un de ses frères, datée du 3 avril 1807.

« Je t'envoie mon cher frère une assignation que je viens de recevoir. Je crois que c'est de mon oncle au sujet des comptes. Adieu mon cher frère, ainsi que Maman qui se porte assez bien. Ton affectionnée sœur. Laure de Sade. 3 avril 1807 ».

Troisième enfant du Marquis et seule fille, Madeleine-Laure vivait en 1807 avec sa Mère au Château d'Echauffour. « Sainte Laure » fut d'une grande dévotion pour sa mère, et ne s'occupait pas, comme on le perçoit dans cette lettre, des affaires de famille.

Affaires qui ne cessèrent d'empirer du fait des tiraillements entre les branches de la famille quant au devenir des biens de la Marquise et du Marquis de Sade, la première étant de plus en plus malade et le second dans l'empêchement de jouir de ses biens, étant enfermé à Charenton.

700 / 900 euros

Letter from Laure de Sade concerning the financial issues causing rifts inside the Sade family :

Autograph letter, 2 leaves, blue paper, 12mo, only the first page is written, from Laure de Sade to one of her brothers, dated April 3, 1807.

je t'envois mon cher
frere une assignation
que je viens de recevoir
je crois que c'est de
mon oncle au sujet
des comptes avec mon
cher frere je t'embrasse
ainsi que maman qui se
porte assez bien tu
affectionne ta sœur
Laure de Sade
ce 3 avril 1807

81

Acte de décès de Madame de Sade.

Copie d'acte manuscrit sur 1 feuillet in-4, signée Le Frère, Maire d'Echauffour, daté du 10 septembre 1810, certifiant que Clément Buisson, cordonnier et Jean Thoriel, boucher, ont « déclaré que aujourd'hui sept du présent (juillet 1810) dix heures du matin Renée Pélagie Cordier de Montreuil femme de Monsieur de Sade, âgée de 70 ans est décédée en sa maison au hameau d'Echauffour… ».

De santé fragile, depuis longtemps impotente et sourde, séparée de son mari et vivant seule dans son château d'Echauffour, Madame de Sade décèdera à 69 ans le 7 juillet 1810.

600 / 800 euros

Madame de Sade's certificate of death.
Copy of a handwritten certificate on a 4to leaf, signed by Le Frère, Mayor of Echauffour, dated September 10, 1810.



Du registre des Décès de la commune de Lacoste pour l'année mil huit cent dix a été l'extrait ci après suit.

L'an mil huit cent dix le sept juillet par devant nous Jean François Chesnel adjoint officier de l'état civil de la commune de Lacoste canton de Mormoiron département de Vaucluse sont comparus les sieur Clément Buisson cordonnier âgé de soixante ans et Jean Thoriel boucher âgé de cinquante ans tous deux de cette commune lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui sept du présent dix heures du matin Marie Magdeleine Gordier demoiselle femme de monsieur de Sade âgée de soixante dix ans est décédé en sa maison au château de Lacoste et ont les déclarant signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

signature Buisson et Jean Thoriel et Chesnel adjoint avec et sans paraphe

Le présent extrait délivré conforme au registre par nous maire soussigné ce vingt septembre mil huit cent dix

Le Fèvre
maire

82

Extrait d'acte de vente daté du 11 juillet 1810 des terrains de la Malmaison par le Marquis de Sade :

Bi-feuillet in-8dont les 3 premières pages sont manuscrites avec petit trou.

4 jours après le décès de son épouse, le Marquis toujours enfermé à Charenton, cherchant par tous les moyens de l'argent, contestant à son fils le refus de se voir réglé sa pension, décide de se séparer de ses terrains de la Malmaison. Il fait alors venir à Charenton son notaire qui rédige cet acte qui aura comme conséquence, au delà de voir l'un de ses biens immobiliers emblématiques disparaître de l'inventaire, de conduire le Marquis à mettre l'exécution de son testament dans l'impossibilité d'être réalisé en partie. En effet, dans le dernier article, le cinquième de son testament rédigé le 30 janvier 1806, le Marquis écrivait, « pour le (Sieur LENORMAND) prier de venir avec une charrette chercher mon corps (à Charenton) pour être transporté sous son escorte et dans ladite charrette au bois de ma terre de la Malmaison, commune d'Emancé, près d'Epernon, où je veux qu'il soit placé, sans aucune espèce de cérémonie, dans le premier taillis fourré qui se trouve à droite dans ledit bois, en y entrant du côté de l'ancien château ».

Le Marquis sera enterré le 5 décembre 1814 dans le cimetière de Charenton, religieusement avec sur sa tombe une croix, autant de points contraires à ses dernières volontés.

800 / 1 000 euros

Extract from the deed of sale for the land sold by the Marquis de Sade at Malmaison, dated July 11, 1810 :

Double leaf, 8vo, the first 3 pages are handwritten, small hole.

Versailles

Conservation du Bureau de
hypothèques de Versailles

Domaine de la Malmaison

Vendu au S. Antoine St. Didier moyennant

12,800 l.

Dates des enregistrements	Numéros d'ordre	Noms et domiciles des parties
11 Fl. an 1810 Vol. 76 N°. 599	Donation alphonse de Sade x (domicilié à Charenton sous le Pont de Saint Maur du gouvernement	Me. Claude Avoué à Versailles Boulevard de Lauzun N°. 37
16 Ventôse an 11 Vol. 24 N°. 986	N. Pierre François Vaillant propriétaire Fermier général des Postes x de Saint Maur demeurant à Vernon	Fils Avoué à Versailles rue de la Chapelle
18 Ventôse an 12 Vol. 30 N°. 290	2 Actes Pelagie Cordier Montreuil Fs. Joseph Bien de Donation alphonse François de Sade Comte au Ch. Commissaire d'Etat	Semoist avoué à Versailles place de la Colonne
29 Germinal an 12 Vol. 30 N°. 780	Claude Diard, négociant demeurant à Jardy Jugement du Tribunal N°. 113 Bureau de Bailly de Montreuil	Semoist avoué à Versailles résidant chez la Sr. Molvault à Versailles rue de la pompe N°. 61

83

3 lettres du notaire GAUFRIDY à Armand de Sade suite à un litige familiale :

3 lettres manuscrites in-8, du notaire Gaufridy, envoyées à Armand de Sade , fils du Marquis, datée du 9 juin 1810, 19 février 1811 et 21 avril 1812. Petits défauts et trous sur 3 des lettres.

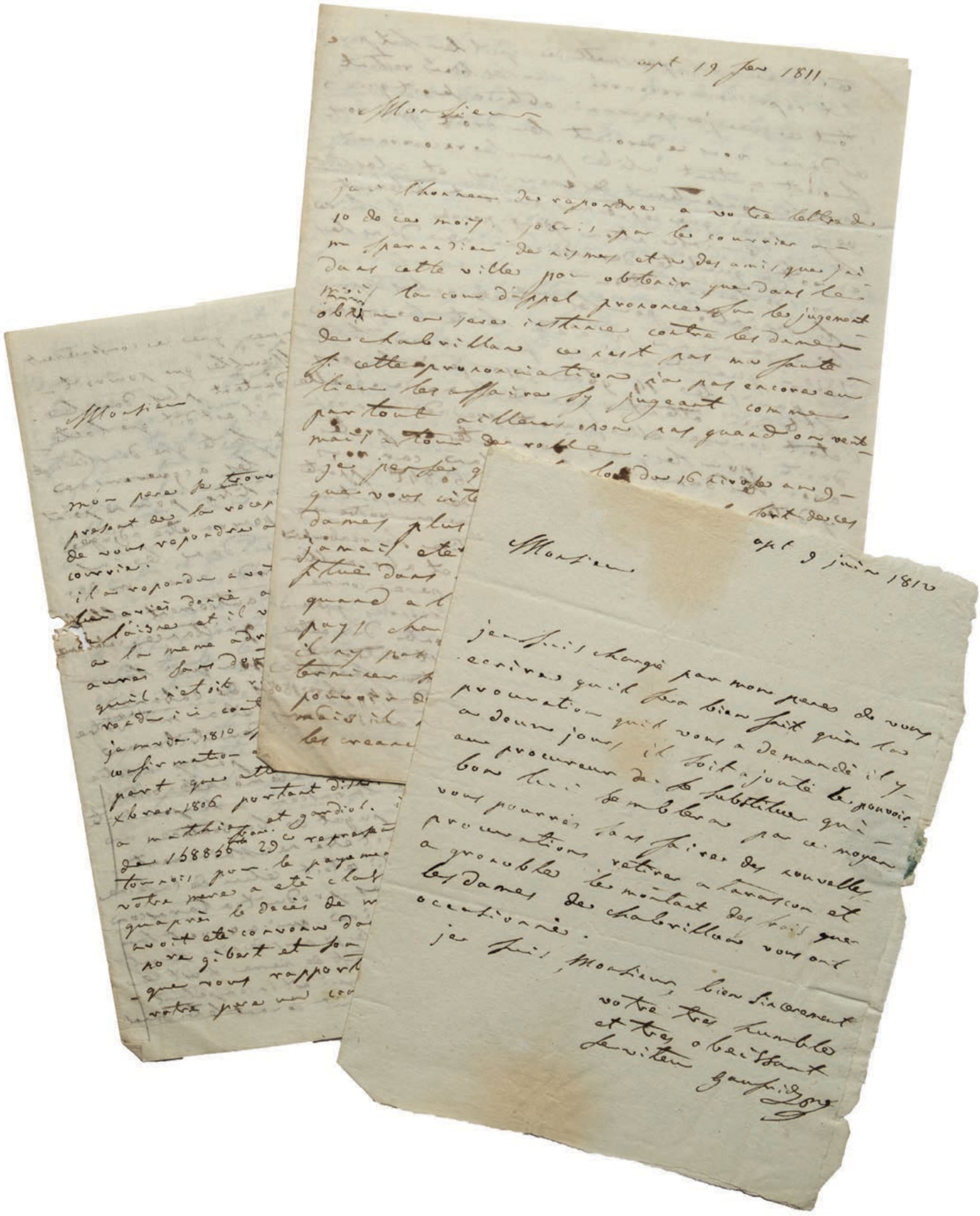
Notaire à Apt, Gaufridy, après s'être occupé des affaires et des finances du Comte de Sade, s'occupera des affaires du Marquis, avant d'être relayé par ses 2 fils, Charles et François. La gestion des affaires du Marquis est souvent compliquée, et sera entrecoupée de lettres d'humeur et de disputes imputables au Marquis.

Ces lettres traitent du procès intenté contre les dames Chabrillant, lointaines cousines des Sade, dont le Marquis essayera de capter la succession : « … vous pourrez, sans faire des nouvelles procurations retirer à Tarascon et à Grenoble le montant des frais que les dames de Chabrillant vous ont occasionnés… ». « Je pense que la loi du 16 nivose an 9 que vous citez ne peut rendre le sort de ces dames plus favorables, attendu qu'il n'a jamais été mis de séquestre sur les biens situés sans cet arrondissement… ».

600 / 800 euros

3 letters from Notary GAUFRIDY to Armand de Sade in the wake of a family dispute :

3 handwritten letters, 8vo, sent by Notary Gaufridy to Armand de Sade, the Marquis's son, dated June 9, 1810, February 19, 1811, and April 21, 1812. Small flaws and holes on the three letters.



84

3 Lettres d'Armand de Sade au Notaire Boursier et réponse de ce dernier sur les subsides alloués au Marquis à Charenton :

2 lettres autographes signées in-8, recto seul, datées du 14 Mai et 11 juin 1812, dans lesquelles Armand « prie Monsieur Boursier de vouloir bien remettre à mon père… la somme de 153 francs pour le mois… d'abonner mon père au journal ou… à la Gazette de Paris… ».

Lettre autographe de 2 feuillets in-8, de Boursier, adressée à Armand de Sade à l'Aigle, datée du 3 juillet 1814. Trace de cachet et petit trou sans manque de texte : « … j'avais payé l'administrateur de la maison de Charenton… ».

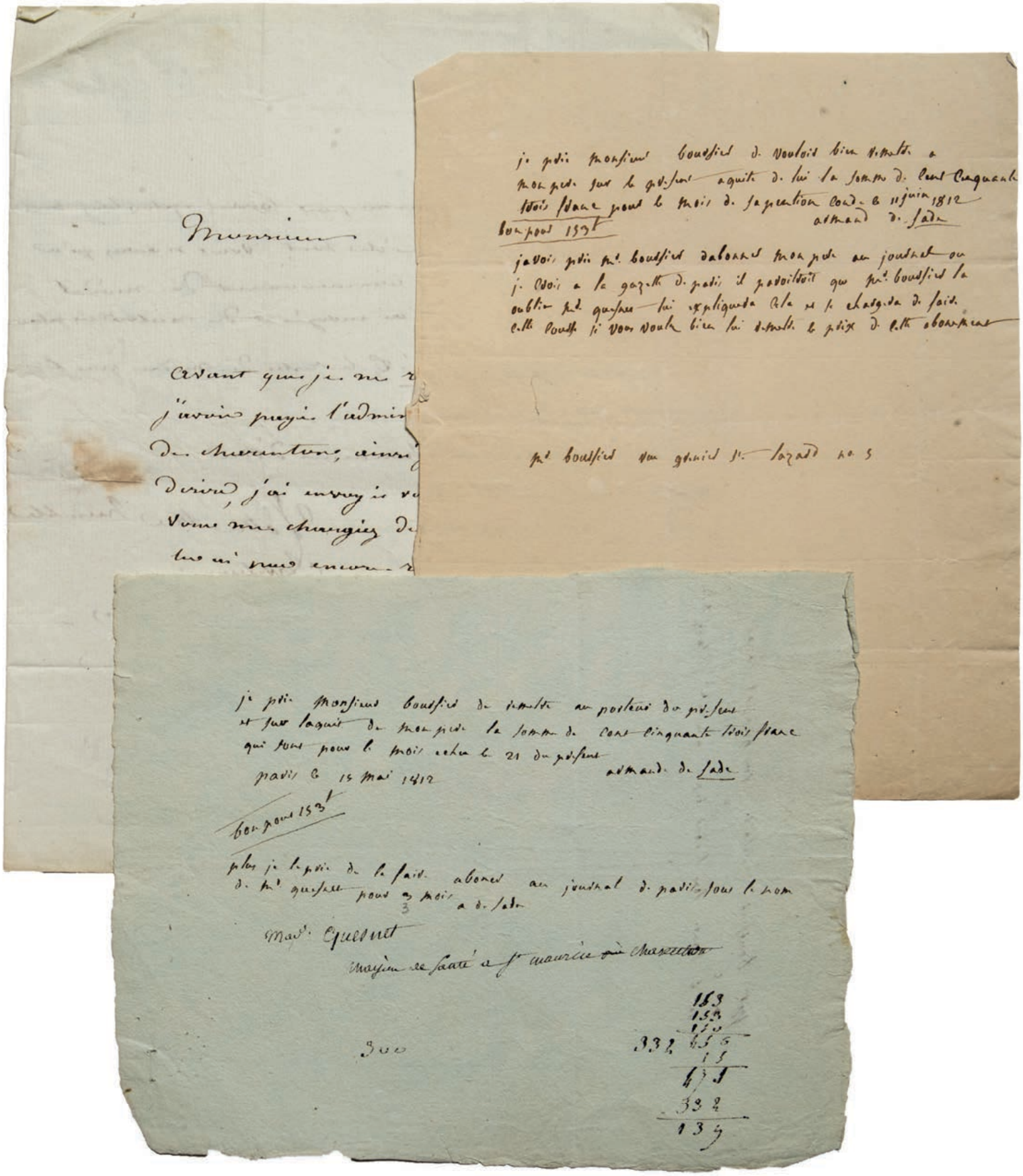
Cette correspondance inédite, juste mentionnée par Lever, page 642, permet de d'apporter un jugement qui tempère celui du Marquis sur son fils. En effet, le Marquis « accuse publiquement son fils de pingrerie, crie sur les toits qu'il le laisse mourir de faim ».

Il apparaît au contraire que, même si les sommes sont peu élevées, ses enfants ne laisseront jamais leur père manquer du nécessaire et cela jusqu'à sa mort.

700 / 900 euros

3 letters from Armand de Sade to Notary Boursier and reply of the latter about the allowances granted to the Marquis at Charenton :

2 autograph letters, 8vo, signed, written on one side only, dated May 14 and June 11, 1812, and 1 autograph letter, two leaves, 8vo, addressed from Boursier to Armand de Sade in l'Aigle, dated July 3, 1814, trace of a seal, small hole that doesn't affect the text.



Monsieur

Avant que je ne r
j'aurais prayé l'admin
de cheuantens, ainsi
devine, j'ai envoyé le r
Vous me changiez de
tes ni nous encore r

je prie monsieur boudsiet de vouloir bien remettre a
mon procd sur le prd.sent aquit de lui la somme de cent cinquante
trois francs pour le mois de jouissance courant du 11 juin 1812
bon pour 153f armand de Sade

j'avois prié mr boudsiet dabonner mon procd au journal ou
je trouve a la gazette de paris il prevoiroit que mr boudsiet la
oublier mr quelque lui expliquera cela et le chargera de faire
cette course je vous prie bien lui remettre le prix de cette abonnement

mr boudsiet rue neuve st lazare n° 5

je prie monsieur boudsiet de remettre au porteur du prd.sent
et sur laquit de mon procd la somme de cent cinquante trois francs
qui sont pour le mois echu le 21 du prd.sent
paris ce 15 mai 1812 armand de Sade

bon pour 153f

plus je le prie de le faire abonner au journal de paris pour le nom
de mr quesnel pour 3 mois a de Sade
3

Mad. Equinet
Maison de Santé a St maurice rue Charenton

153
153
306
332 65 5
15
473
332
141

85

Brouillon de lettre de Marquis sur une prétendue escroquerie du Directeur de Charenton, Monsieur COULMIER à son égard. L'une des dernière traces écrites du divin Marquis :

1 feuillet légèrement bleuté, in-8.

« Escroquerie manifeste de François Coulmier – du 24 janvier 1812 sans préjudice aux autres – Il a commencé par m'envoyer le bon d'un ster et moi croyant qu'un ster était une corde, j'ai demandé qu'on me délivra la moitié de la corde, et en conséquence j'ai envoyé un reçu d'une demi-corde… et voilà l'homme à qui nous avons à faire… ».

Touchant brouillon de sa large écriture, sa vue devenant de plus en plus faible, illustrant sa vie à Charenton lors de ses derniers mois, comme le résume Lever, page 641 : « Cependant, la vie à Charenton s'écoule, amère, semée de vexations et de chagrins. Lutte quotidienne, harassante. Il ne se passe pas un jour où il n'ait à se plaindre, à réclamer ».

2 000 / 3 000 euros

Draft of a letter from the Marquis about an alleged scam committed against him by the Director of the Charenton asylum, M. COULMIER ; one of the last written traces left by the Divine Marquis :
1 leaf, light blue paper, 8vo.

Escroquerie manifeste
de François Coulmier

Du 24 janvier 1812 Sans
préjudice aux autres

il a commencé par
m'envoyer le bon d'un
Ster et mo
Ster était un
demandé qu'
la moitié de
en conséquence
reçu deux c
deux quarts,
ce reçu il
bonbon d'une
a suivant il
un autre stil

mais contenant toujours
l'ordre d'un Ster, que son
homme m'a dit qu'il me
remplirait pas si je ne signais
reçu un Ster, de sorte
qu'ici j'avais fait cela car
deux cochers la avait à moi
deux reçus de chacun deux
quarts tandis que moi je ne
recevais qu'un quart, mais
déniaisant l'escroquerie
j'ai mis sur le second ordre
du Ster — reçu un quart
le surdit reçu annullant tous
deux délivrés par inadvertance
le même jour.

et voilà comme a qui nous
avons affaire, on en mène au tabouret
tous les jours qui n'en ont pas si bien mérité

86

Lettre autographe de Boursier, adressée à Armand de Sade, sur la santé de son père. L'un des tous derniers documents du vivant du Marquis :

Lettre autographe de 2 feuillets in-8, de Boursier, adressée à Armand de Sade domicilié à l'Aigle et datée du 18 Août 1814. Trace de cachet et petit trou sans manque de texte.

Très intéressante lettre sur la santé du Marquis, quelques semaines avant son décès : « Votre sollicitude sur la santé de Monsieur votre père ne me surprend pas connaissant la bonté de votre cœur, mais vos inquiétudes sont beaucoup trop fortes. Monsieur votre père est dans l'état où vous l'avez laissé, je me disposais à aller le voir, lorsque Madame QUESNET est venue chez moi, et elle m'a tout à fait tranquillisé sur la santé de Monsieur votre père. Elle est toujours partie à le faire plus malade et elle m'a dit qu'il n'était pas souffrant plus que quand vous l'avez quitté… ».

Madame QUESNET, dernière compagne du Marquis restera à ses côtés jusqu'au dernier souffle, s'inquiétant à tout moment de l'état et des demandes de son compagnon. Le Marquis quant à lui, après une journée de souffrance mourra en présence de son fils le vendredi 2 décembre 1814.

1 000 / 1 500 euros

Autograph letter from Boursier addressed to Armand de Sade about his father's health. One of the very last documents written while the Marquis was still alive :

Autograph lette, 2 leaves, 8vo, from Boursier, sent to Armand de Sade who resided in l'Aigle, dated August 18, 1814. Trace of a seal, small hole that doesn't affect the text.

Surin ce 18. 8bre 1816

Monsieur

Votre sollicitude sur la santé de M. ——
Votre père ne me surprend pas connaissant
la bonté de votre cœur, mais vos ——
inquiétudes ~~beaucoup~~ sont beaucoup trop
fortes; M. Votre père est dans l'état
ainsi dans l'autre vie; je me dispose
à aller le voir conformément à
votre désir, lorsque mad.e Gassot est
revenue chez moi, et elle m'a tout à fait
tranquillisé sur la santé de M. Votre
père, elle est toujours portée à la faire

87

Documents officiels de la vente des biens du Marquis à Charenton après sa mort. Acte de vente de la seconde vacation des manuscrits et brochures au fils du Marquis, note de frais de l'huissier ayant réalisé cette vente et inventaire des 21 manuscrits vendus en un lot ce jour.

4 documents manuscrits (3 in-8 et 1 in-16 à l'italienne froissé).

Après 13 années passées enfermé à Charenton le 2 décembre 1814, en présence de son fils, le Marquis de Sade décède. Il sera enterré religieusement et une croix sera posée sur sa tombe sans nom (contrairement à ses dernières volontés) le 6 décembre. En opposition à son testament qui donnait tous ses biens à sa dernière compagne Madame QUESNET, les scellés sont apposés sur la porte de sa chambre et l'ensemble de ses écrits sont transportés à la préfecture de police de Paris alors que les biens courants sont vendus aux enchères le 22 janvier 1815. Quant aux écrits de Sade, après confiscation des manuscrits « qui intéresseraient les mœurs ou la religion ». 10 manuscrits et son journal constitué de 24 cahiers furent ainsi confisqués et brûlés sur ordre du Préfet de police en présence du fils du Marquis.

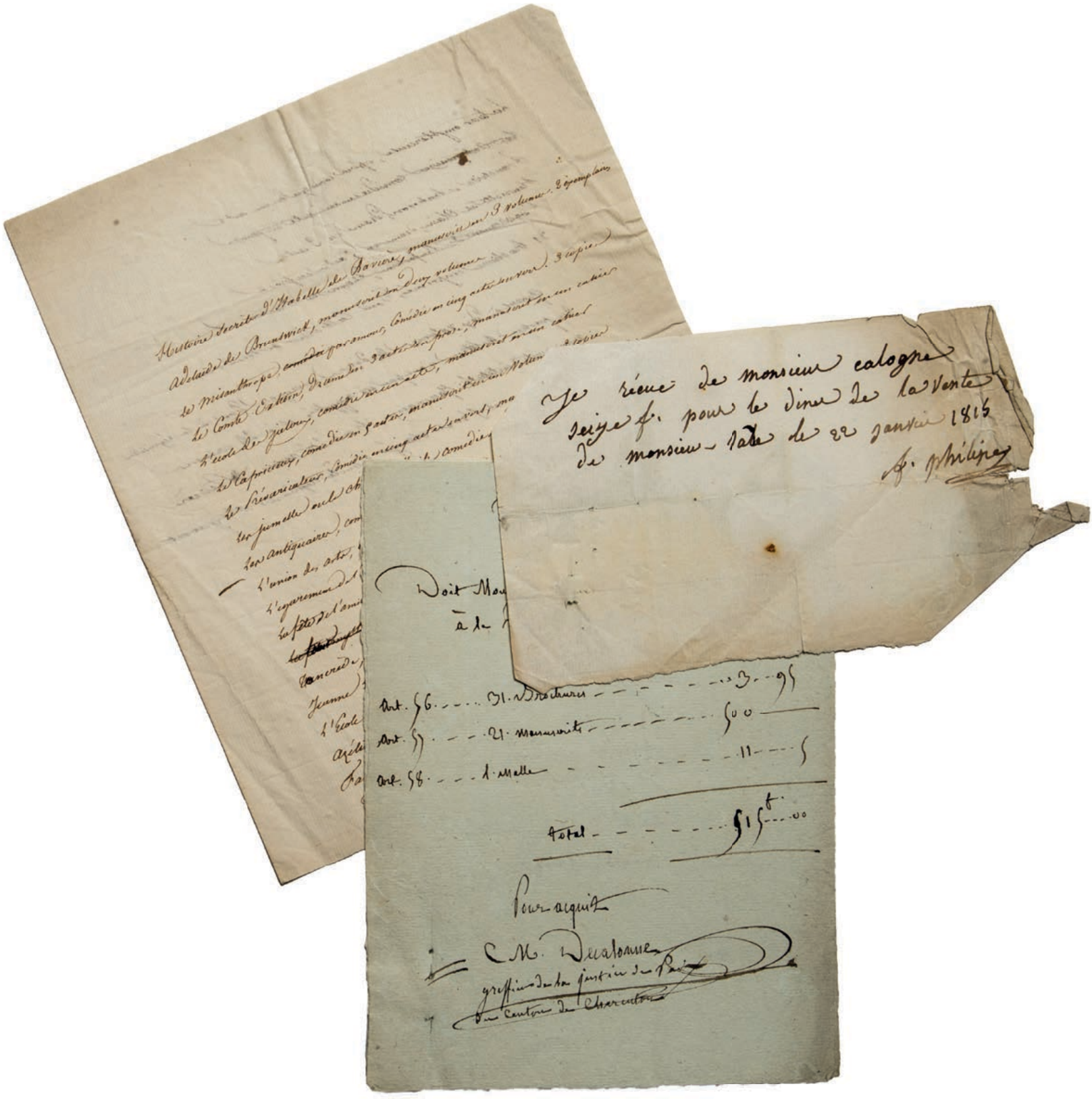
Les autres sont vendus aux enchères lors d'une seconde vacation le dimanche 29 janvier 1815. C'est le fils du Marquis, Louis Armand qui se portera acquéreur en un seul lot de cet ensemble constitué de 31 brochures, 21 manuscrits et une malle.

Ce sont ces documents qui sont présentés dans ce lot avec l'acte de vente, la liste des 21 manuscrits (principalement des pièces de théâtre) et la note de frais du greffier de CALOGNE qui se chargea de la vente

4 000 / 5 000 euros

Official documents concerning the sale of the Marquis's estate after his death in Charenton.

4 handwritten documents (3 8vo documents and 1 16mo document, landscape format, wrinkled paper).



88

Lettre de Louis Guillaume René de MONTREUIL à son neveu, le fils du Marquis :

Deux pages in-8 avec adresse au dos du Comte de Sade alors domicilié à Metz et petit manque, trace de cachet et salissure.

Lettre datée du 26 nivôse (26 décembre sans doute de 1814) où l'oncle de Claude Armand et beau-frère du Marquis évoque avec lui la succession des biens du Marquis.

Il précise qu'il convient de liquider la dette au plus vite et de tenir compte pour cela de la succession LAMBERT. Après avoir précisé à son neveu qu'il se tient à sa disposition, il conclut ainsi, « voulez vous mon cher neveu que nous soldions chacun notre part, la mienne est offerte depuis longtemps ».

400 / 500 euros

Letter from Louis Guillaume René de MONTREUIL to his nephew, the Marquis's son :

Two pages, 8vo, with the Count's address in Metz on the back, small gap, trace of a seal, soiled.

26 Nivose

Dans notre dernier entretien Mon cher Neveu vous m'avez paru convenir de l'urgence et de la necessité de pourvoir a la liquidation des dettes de la succession.

Vous n'ignorez pas le jugement obtenu par M. Lambert et qui il est Executoire. a meme execuré par lui pour les deux premiers Termes de payements. dont le 1er est echu le 29 Vendemiaire dernier le 2e expire demain.

Vous avez le jugement ainsi je ne puis rien vous apprendre. Sinon vous reiterer l'observation que les frais viennent avec le tems. et que differer plus longtems de nous liberer chacun de notre tiers c'est reculer pour mieux

Voulez vous Mon cher Neveu que

89

Bronze du crâne du Marquis de Sade.

Fonte Anangini , numérotée 14/99, patine verte, signature du Marquis reproduite dans le bronze.

Certificat du Comte de Sade. Présentation dans un coffret réalisé spécialement par les élèves des Gobelins.

Après la mort du Marquis, le Docteur RAMON assiste personnellement à l'exhumation des corps lors « du bouleversement du cimetière de Charenton » au XIXème siècle. A cette occasion il se fait remettre le crâne du Marquis pour analyse, le Docteur Ramon, étant inspiré par les théories du Docteur GALL et sa science de la phrénologie. Son collègue le docteur allemand SPURZHEIM lui emprunta le crâne sans lui rendre pour en faire une analyse qui ne prouva rien quant à la corrélation entre la forme du crâne et les écrits et pensées de Sade. Ce n'est que longtemps après qu'un descendant du Marquis retrouva au XXème siècle, au laboratoire d'anthropologie du musée de l'Homme l'un des moulages du crâne réalisé par Spurzheim. A partie de ce moulage, un tirage en bronze fut exécuté dans les années 2000, dont fait partie l'exemplaire présenté. Les différents docteurs qui se sont penchés avec passion sur le crâne du Marquis en tirent pour la plupart la même conclusion, telle celle du Docteur Ramon, « l'inspection de sa tête me l'eût fait absoudre de l'inculpation de pareilles œuvres, son crâne était en tout points semblable à celui d'un Père de l'Eglise ».

4 000 / 5 000 euros

Bronze skull of the Marquis de Sade.

Avangini cast iron, numbered 14/99, green patina, engraved with the signature of the Marquis.



90

Lettre autographe signée et datée du 19 juillet 1808 adressée par le fils aîné du Marquis de Sade, Louis Marie de Sade à CAMBACERES.

1 feuillet in-quarto , seule la première page étant manuscrite, trace de pliure.

Il lui demande en tant qu'archi chancelier d'Etat et selon l'article 2 de la loi du onze germinal an 11 de pouvoir changer son nom et reprendre celui de ROMANIL que « ses ancêtres paternels et maternels ont porté autrefois ».

Changement de patronyme pour faire oublier un nom de plus en plus compromettant avec un père enfermé « chez les fous ».et dont le nom peut être un obstacle pour de multiples choses y compris pour trouver une épouse. Louis Marie aura ainsi quelques mois plus tôt essayé sans succès d'obtenir de son père un certificat de guérison afin d'épouser une demoiselle de bonne famille. Changer de nom était une autre solution pour mettre de la distance entre son père et lui.

Louis Marie n'aura pas le temps de voir sa demande confirmée, il mourra célibataire à l'âge de 41 ans l'année suivante.

800 / 1 000 euros

Autograph letter, signed, dated July 19, 1808, sent by Louis Marie de Sade, the Marquis de Sade's elder son, to CAMBACERES.
1 leaf, 4to, only the first page is handwritten, trace of an old fold.

a Son altesse

le Prince Cambacérès

Archi Chancellier d'Etat

Monseigneur

Louis marie de Sade-mazan cap.ne au 2.eme Reg.t d'Inf.e Polonais né a Paris le 27. aoust 1767. de Donatien Alphonse françois de Sade lieut.nt gen.al de la province de Bresse et de Renée-Pelagie Cordier de Montreüil,

Demande, en vertu du titre Deux de la loi du onze germ.l an onze, d'être autorisé par le Gouvernement a reprendre le nom de Romanil que Ses ancêtres paternels et maternels ont porté autrefois.

le chateau de Romanil pres de Tarascon Dep.t des Bouches du Rhone, aujourdhuy en ruines appartenoit anciennement a la maison de Sado qui en a porté le nom. depuis il a passé par l'alliance dune branche cadette a la maison de Stuard de Murs, et Gaspard françois de Sade mazan bisaieul du requer.nt ayant epousé louise aldonze de Stuard heritiere de la maison de murs de Romanil aujourdhuy eteinte le Req.nt auroit droit a ce nom du chef paternel et maternel.

De Votre altesse

le très humble et très obeissant Serviteur

louis de Sade mazan Cap.ne au 2.e Reg.t d'inf. polon.

paris 19. juillet 1808.

Rue St. honoré près la place Vendôme hotel de mayence.

91

Extrait d'acte de baptême de René, Joseph David, petit fils du Marquis

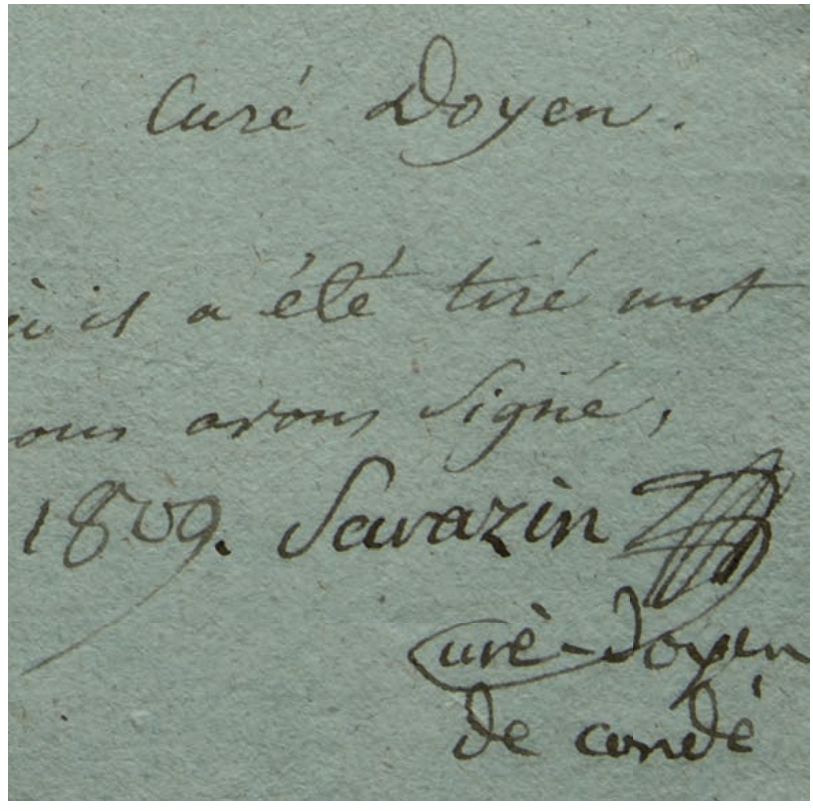
1 bi-feuillet in-quarto bleuté dont seule la première page est manuscrite.

Extrait des registres de baptêmes de la paroisse de Saint Rémi de Condé, signé par SARAZIN, curé-doyen de Condé le 29 juillet 1809. Acte de baptême de René, petit fils du Marquis, deuxième enfant né du mariage de Donatien, Claude Armand de SADE et de Louise Gabrielle Laure de SADE. Son parrain fut Jean Baptiste Joseph David de SADE, son grand-père maternel et sa marraine, René Pélagie de CORDIER, sa grand-mère maternelle et épouse du Marquis. L'on ne sait que peu de chose sur René, qui décéda à 11 ans, en mai 1820 en se noyant à Senlis.

600 / 800 euros

Extract from the baptism certificate of René, Joseph, David, the Marquis's grandson

1 double leaf, 4to, blue paper, only the first page is handwritten.



Extrait

Du registre de Baptêmes de la paroisse de St. Remi de Condé Archidiaconé de Chateau-thierri, Evêché de Soisson, et de Laon pour l'année 1809.

L'an mil huit cent neuf le Samedi vingt neuf Juillet a été, par nous curé Doyen Soussigné, Baptisé René Joseph David né de la Surveille du mariage canonique de Monsieur Donatien Claude Armand de Sade et de Dame Louise Gabrielle Laure de Sade, ses pere et mere de cette paroisse. Le parrain a été Messire Jean Baptiste Joseph David de Sade, Grand pere maternel de l'enfant; la marraine Dame René Pelagie Cordier # Epouse de Monsieur Donatien Alphonse françois de Sade résidante en son chateau D'Echauffour Diocèse de Seez Représentée par Dame Généreuse Emélie de Sade épouse de Monsieur Diomede françois henri Leclerc de la Dereze. tante maternelle de l'enfant, habitant la ville de Lion, lesquels ont Signé avec nous le pere présent. Ainsi Signé:

J.n B.te J.h de Sade. Emilie de Sade.

. De Sade. Savazin curé Doyen.

Delivré Sur l'original où il a été tiré mot à mot, en foi de quoi nous avons Signé, a condé le 29 juillet 1809. Savazin

curé-Doyen de condé

Grand'mere paternelle de l'enfant

92

Bilan de santé de Claude Armand de Sade en date du 25 novembre 1812 :

Rédigé par un médecin de Château-Thierry sur 8 pages in-8 signées, il est fait état des graves problèmes de santé que rencontre le fils du Marquis depuis juillet 1812.

Après avoir fait un état du patient depuis son enfance et au travers de ses antécédents, « tient de ses parents dont les maladies sont notablement connus », il constate que Claude Armand a un tempérament lymphatico-sanguin et nerveux très poussé et que cela agit négativement sur son comportement et sa constitution physique en conduisant à une débilité.

Il en conclut que cet affaiblissement de la puissance nerveuse est due sans doute « dans la secousse trop forte et trop souvent répétée de la sensibilité » et cela étant due, « à l'abus des plaisirs et la fatigue immodérée du corps ». Il préconise donc « la fin des plaisirs sensuels, l'abstinence, l'exercice, les bains froids par immersion ». Toutes les caractéristiques que l'on trouvait déjà chez son père.

500 / 700 euros

Claude Armand de Sade's medical examination report on November 25, 1812 :

Written by a physician from Château-Thierry on 8 pages, 8vo, signed, it mentions the serious health problems the Marquis's son has experienced since 1812.

(1)

Mr armand de sade agé de 63 ans, d'un
tempérament lymphatico-sanguin et nerveux
vient d'un père et d'une mère &c. (il
faut que mr armand dise en raccourci les
maladies notables dont ils ont été attéints,
et qu'il indique ici son genre de vie et ses
habitudes dans l'enfance, l'adolescence et
la jeunesse, ses maladies à ses différentes
époques ; à quelle époque âge il sortit de
france ; son genre de vie en émigration,
les fatigues les privations qu'il a essuyées,
les affections morales auxquelles il a été en
butte ; furent elles de nature à porter sur
les organes une impression profonde, ou
bien rentrent elles dans la classe commune ?
il arrive quelquefois que l'homme conserve
sa santé pendant le temps qu'il se trouve
exposé aux agens les plus propres à l'altérer ; et qu'elle ne commence à se détériorer
que quand le repos et des affections douces
devraient au contraire la raffermir.)

en 1800 il s'apperçut qu'il avait des hémorroïdes

93

Extrait d'acte de naissance du fils de Donatien et Laure de SADE, Alphonse Ignace de SADE, le 16 juin 1812.

Bi-feuillet in-qurato dont les deux premières pages sont manuscrites avec sceaux et signature.

Alphonse Ignace, petit fils du Marquis épousera en 1842 Anne-Henriette de CHOLET et poursuivra la lignée avec deux enfants.

400 / 500 euros

Extract from the birth certificate of Alphonse Ignace de SADE, Donatien and Laure de SADE's son, on June 16, 1812.

Double leaf, 4to, the first two pages are handwritten, complete with seal and signature.







Extrait du Registre des actes de Naissance, Mariage, Divorce, adoption et Décès de la Commune de Condé pendant l'année Mil huit Cent douze.

L'an Mil huit Cent douze le Seize Juin quatre heures de Relevée, Pardevant Nous Maire du Bourg de Condé arrondissement de Chateau-Thierry, Département de l'Aisne, Est Comparu M.r Donatien Claude armand de Sade propriétaire demeurant à Condé, lequel Nous a Représenté un Enfant du Sexe Masculin qu'il Nous a dit être Né Ce jourd'hui deux heures du Matin du légitime Mariage d'entre lui et Dame Louise Gabriele Laure de Sade son Epouse, et Voulois Donner à cet Enfant les prenoms de Alphonse ignace.

Desquelles présentation et Déclaration il a Requis acte en présence des Sieurs François Charles Bruyant architecte, et Jean François Barret Régisseur des Biens de Madame Veuve de la tour Dupin Montbeux demeurant audit Condé et M.r Jean Baptiste David de Sade propriétaire demeurant audit Condé ayant tous Enfant Témoins qui ont avec lui et Nous Déclarant et Nous Maire Signé après lecture faite ainsi signé armand de Sade de Sade, Bruyant, Barret et Geisler Maire

Pour Extrait Conforme délivré par Nous adjoint au Maire de Condé, pour Son absence ce jourd'hui Vingt huit Novembre Mil huit Cent Vingt cinq.

Maire adj

Vu pour Légalisation

94

2 lettres autographes de Madeleine-Laure de Sade, fille du Marquis, adressées à son frère Armand de 4 pages in-8, et de 3 pages in-8.

La première est datée du 19 janvier 1825, la seconde est sans date mais sans doute de la même période.

Elle donne des nouvelles à son frère, s'excuse d'avoir ouvert une lettre écrite par sa nièce à son père, mais s'insurge surtout de la parution d'une notice sur leur père par Michaud, dans sa Biographie Universelle. « Il faut convenir, mon cher frère que ce monsieur qui fait ce livre est bien obstiné et bien peu raisonnable de ne vouloir rien supprimer dans son livre, au moins tu n'auras rien du tout à te reprocher. Je désirerais

bien que la famille ne lise pas ce livre. Tu me dis que tu as obtenu que la famille Montreuil soit placée dans ce livre sous un point de vue avantageux… ».

Michaud fait en effet un parallèle « entre l'infâme débauché et le patriote sanglant » et de poursuivre « Après s'être déshonoré par tant de turpitudes, Sade ne pouvait manquer d'être partisan d'une Révolution qui venait en quelque sorte en consacrer les principes, ou du moins en protéger les auteurs : cependant, il était trop fier de sa naissance, trop altier, trop despote pour se ranger franchement sous les étendards de l'égalité des sans-culottes ».

Troisième enfant du Marquis et seule fille, Madeleine-Laure, « demeurera jusqu'à la fin de ses jours, cette dévote à l'esprit borné qu'elle promettait de devenir » selon le mot de Lever. Sa mère, dans une lettre à son mari la définit ainsi : « Elle m'assure politiquement qu'elle est bien aise de me voir, mais je vous assure qu'elle aime infiniment mieux les religieuses que moi ». A sa mort, en 1844, elle sera enterrée au côté de sa mère à Echauffour.

800 / 1 000 euros

2 autograph letters sent by Madeleine-Laure de Sade, the Marquis's daughter, to her brother Armand, 4 pages, 8vo, and 3 pages, 8vo.

The first letter is dated January 19, 1825, the second letter is undated but must have been sent around the same time.

il faut convenir cher frere que ce monsieur qui fait ce livre est bien obstiné et bien peu raisonnable de ne vouloir pas rien supprimer dans son livre au moins tu n'auras rien du tout a te reprocher. je desirerois bien que ta famille ne lise pas ce livre. tu me dis que tu as obtenu que la famille montreuil soit placé dans ce livre sous un point de vue avantageux il me semble qu'il n'y avoit rien a dire contre eux. je suis bien satisfaite de ce que tu me mandes d'alphonse et de sa pension. il faut que je te fasse ma confession. j'ai reçu une lettre pour toi de Lauretta timbré de sens j'ai présumé que c'étoit de ta fille

si j'avois
tu eusse été
ecris mais da
toi dans celle
donc se résigne
tu n'a pu faire
lettres que je
a maitre tou
fait c'est ce
effectivement
dans ce moment ici il seroit possible que tu ait raison
et que l'indemnité qu'on veut accorder aux emigrés dont
ces biens ont été vendus ne soit pas aussi considérable

95

Extrait d'acte de naissance de Hugues Louis Charles de SADE le 29 Avril 1845

Un bi-feuillet in-quarto dont les deux premières pages sont manuscrites, pliure et tampons et signatures.

Extrait de l'acte de naissance à Saint-Valérien du fils aîné d'Alphonse Ignace et arrière petit fils du Marquis. Hugues Louis de Sade épousera en 1877 Augustine JANSON de COUET et aura 4 enfants, poursuivant ainsi la lignée.

400 / 500 euros

Extract from the birth certificate of Hugues Louis Charles de SADE on April 29, 1845

Double leaf, 4to, the first two pages are handwritten, fold, stamps and signatures.



Département de l'Yonne
Arrondissement de Sens

195



Canton de Chéroy.

Commune de Saint-Valérien.

N°. 11.

Naissance de
Hugues Louis
Charles
de Sade
29 avril 1845.

Extrait du registre des actes de Naissances de la commune de Saint-Valérien, année 1845

L'an mil huit cent quarante-cinq, le trente avril, à huit heures du matin, Devant Nous Pierre Alphonse Claisse, Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de Saint Valérien, canton de Chéroy, département de l'Yonne, est comparu Monsieur Alphonse Ignace, comte De Sade propriétaire, âgé de près de trente-trois ans, demeurant en son château de cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son dit château hier vingt-neuf avril, à sept heures vingt minutes du soir, de lui comparant et de son épouse légitime Madame Anne Henriette, comtesse de Sade, née de Cholet, âgée de vingt-sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Hugues Louis Charles. Les dites présentation et déclaration faites en présence de Monsieur Donatien Claude Armand, comte de Sade propriétaire, domicilié en son château de Vallery, même canton de Chéroy, âgé de soixante-quinze ans, aïeul paternel de l'enfant, et de Monsieur Charles Denis Baron de Cholet, propriétaire, âgé de soixante-quatre ans, domicilié à Mauvage, canton de Gondrecourt, département de la Meuse, aïeul maternel de l'enfant, et le père et les témoins ont signé avec Nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été donné lecture.

Le Registre est signé : C.te Alphonse de Sade, Armand de Sade, le B.on de Cholet, L. de Sade de Mèmil durand, G. De Sade. Emilie de Cholet, C.te Alphonse de Sade. L. de Sade, B.on de Mèmildurand, B.ne de Cholet, et le Maire A. Claisse.

Délivré pour copie conforme à Saint.

96

Importante correspondance entre Gilbert LELY et le Marquis Xavier de SADE :

Ensemble de 12 lettres autographes de LELY de 1949 à 1975 et 9 lettres tapuscrites de LELY à Xavier de SADE concernant la publication de textes de Sade et des comptes d'éditions, complétée d'une lettre de LELY aux éditions de la différence avec réponse et un tapuscrit incomplet 20 pages in-quarto de l'un de ses importants textes (Défense de l'objectivité de Sade).

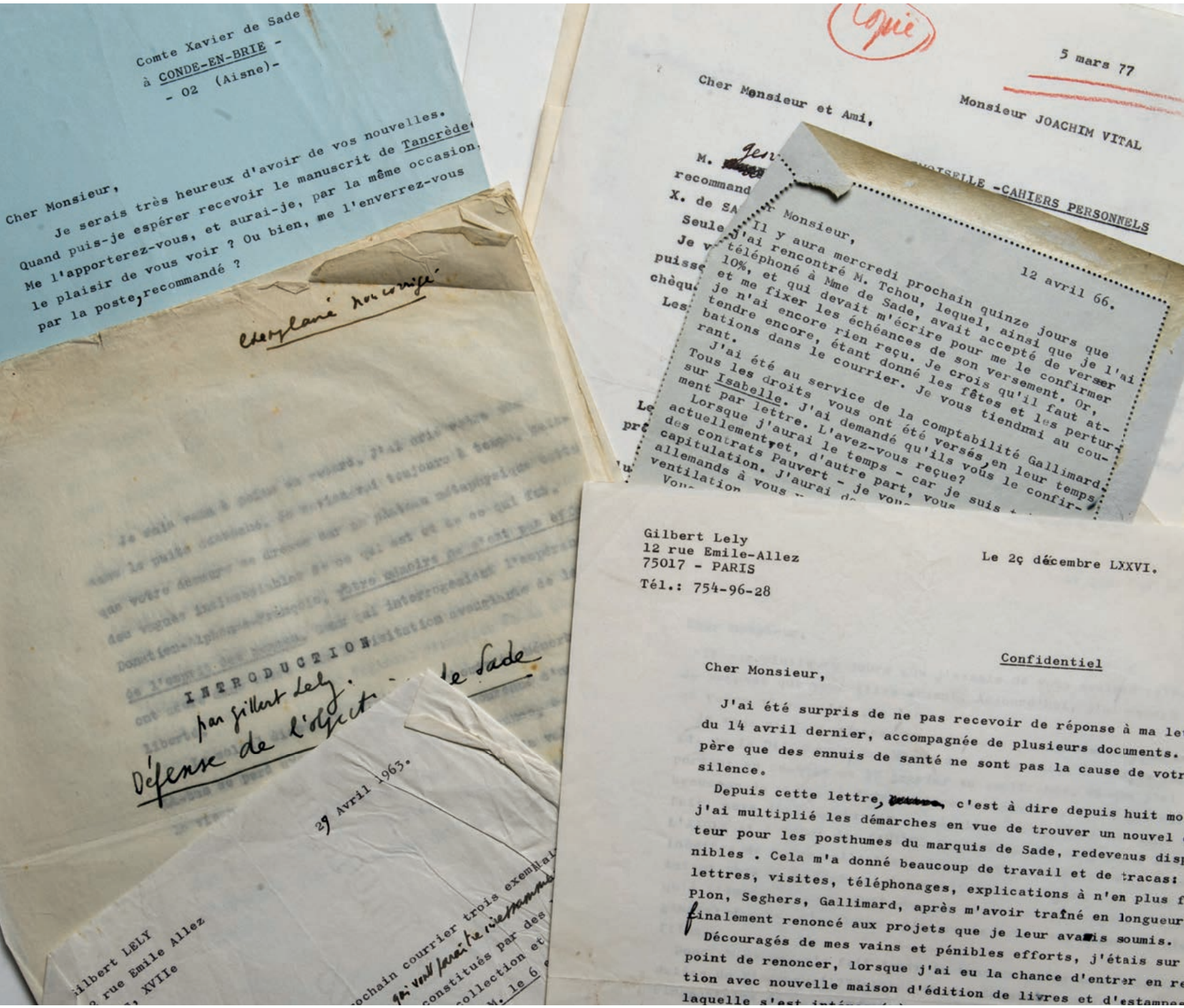
Gibert LELY, considéré comme l'un des grands poètes du XXème siècle, proche des surréalistes, devait devenir, dès les années 40/50 l'historiographe du Marquis de Sade, prenant en cela la suite de Maurice HEINE. C'est en 1942 que LELY face aux ruines du château de La Coste, autrefois propriété de Sade, il a selon ses propres mots une véritable illumination, « sa première rencontre mystique avec Sade ». Rédacteur d'une biographie monumentale du Marquis de Sade sans cesse révisée depuis 1952 et qui fait encore autorité, éditeur des œuvres complètes du Marquis, de sa correspondance et introducteur de nombreux textes inédits dont plusieurs pièces de théâtre, Gilbert LELY sera le re-découvreur de Sade, cela en liaison étroite avec le Marquis Xavier de SADE qui, avec sa femme, fut l'ardent défenseur de son aïeul et de son œuvre tout au long du XXème Siècle.

Sans le travail acharné du Marquis Xavier de Sade et de son épouse, souvent à l'encontre de leur propre famille et des milieux littéraires et politiques français des années 50, nous ne connaîtrions pas l'œuvre du Marquis avec ses excès, ses limites mais aussi ses traits de génie.

1 000 / 1 500 euros

Important correspondence between Gilbert LELY and the Marquis Xavier de SADE :

Set of 12 autograph letters sent by LELY from 1949 to 1975 and 9 typescript letters from LELY to Xavier de SADE concerning the publication of texts by Sade and the publishing accounts, complete with a letter from LELY to the Editions de la Différence with a reply and an incomplete typescript of one of his important texts (Défense de l'objectivité de Sade) , 20 pages, 4to.


Comte Xavier de Sade
à CONDE-EN-BRIE -
- 02 (Aisne)-
Cher Monsieur,
Je serais très heureux d'avoir de vos nouvelles.
Quand puis-je espérer recevoir le manuscrit de Tancrède
Me l'apporterez-vous, et aurai-je, par la même occasion,
le plaisir de vous voir ? Ou bien, me l'enverrez-vous
par la poste, recommandé ?
5 mars 77
Monsieur JOACHIM VITAL
Cher Monsieur et Ami,
12 avril 66.
Monsieur,
Il y aura mercredi prochain quinze jours que
j'ai rencontré M. Tchou, lequel, ainsi que je l'ai
téléphoné à Mme de Sade, avait accepté de verser
10%, et qui devait m'écrire pour me le confirmer
et me fixer les échéances de son versement. Or,
je n'ai encore rien reçu. Je crois qu'il faut at-
tendre encore, étant donné les fêtes et les pertur-
bations dans le courrier. Je vous tiendrai au cou-
rant.
J'ai été au service de la comptabilité Gallimard.
Tous les droits vous ont été versés, en leur temps,
sur Isabelle. J'ai demandé qu'ils vous le confir-
ment par lettre. L'avez-vous reçue?
Lorsque j'aurai le temps - car je suis
actuellement et, d'autre part, vous
des contrats Pauvert - je vou
capitulation. J'aurai
allemands à vous
ventilation
INTRODUCTION
par Gilbert Lely
Défense de l'objet
le Sade
29 Avril 1963.
Gilbert LELY
12 rue Emile Allez
75017 - PARIS
Tél.: 754-96-28
Le 2ç décembre LXXVI.
Confidentiel
Cher Monsieur,
J'ai été surpris de ne pas recevoir de réponse à ma le
du 14 avril dernier, accompagnée de plusieurs documents.
père que des ennuis de santé ne sont pas la cause de votr
silence.
Depuis cette lettre, c'est à dire depuis huit mo
j'ai multiplié les démarches en vue de trouver un nouvel
teur pour les posthumes du marquis de Sade, redevenus dis
nibles . Cela m'a donné beaucoup de travail et de tracas:
lettres, visites, téléphonages, explications à n'en plus f
Plon, Seghers, Gallimard, après m'avoir traîné en longueur
finalement renoncé aux projets que je leur avais soumis.
Découragés de mes vains et pénibles efforts, j'étais sur
point de renoncer, lorsque j'ai eu la chance d'entrer en re
tion avec nouvelle maison d'édition de livres et d'estampes
laquelle s'est

97

Double d'une importante lettre de Xavier de SADE évoquant son aïeul :

Lettre autographe in-quarto adressée sans date à une demoiselle et évoquant en vue d'une interview le Marquis de Sade et son oeuvre.

Il définit ainsi son aïeul, « j'ai essayé par la communication de manuscrits inédits d'aider à la compréhension de l'homme le plus calomnié de tous les temps et d'un auteur dont l'histoire de la littérature n'a que trop tardé à se faire l'honneur ».

300 / 400 euros

Duplicate of an important letter by Xavier de Sade about his ancestor :

Autograph letter, 4to, undated, addressed to a young lady and dealing with the Marquis de Sade and his works to prepare an interview.

Mademoiselle,

J'étais absent de Condé depuis quelques jours, et j'ai pris seulement connaissance aujourd'hui de votre lettre. Dès demain, je repars pour l'étranger, et ne puis répondre que par écrit à votre demande d'interview.

Que vous dire au sujet du marquis de Sade ? Je ne puis que me féliciter de l'intérêt que cet auteur, dont je porte le nom, suscite depuis quelques années auprès des connaisseurs. Pour moi, j'ai essayé, par la communication de manuscrits inédits, d'aider à la réhabilitation de l'homme le plus calomnié de tous les temps, et dont l'histoire de la littérature n'a que trop longtemps que trop tardé à se faire honneur. La publication, par les soins de M. Gilbert Lely, dont on connaît l'admiration pour mon aïeul, du recueil de L'Aigle, Mademoiselle, qui fait partie des manuscrits que je possède, a magnifiquement éclairé le visage génial de son auteur.

Je n'hésiterais toutefois à juger l'attitude de mes ascendants et je respecte les scrupules qui leur ont fait conserver par devers eux les manuscrits inédits du marquis. Et il faut dire, à leur décharge, qu'ils n'ont pas laissé de conserver avec soin ces manuscrits, et même d'en acheter de nouveaux au fur et à mesure qu'ils [illegible] en vente publique. D'autre part, il faut

Pour terminer, je ne puis qu'affirmer ici ma solidarité humaine — et je dirais aussi familiale — pour un homme dont la vie ne fut qu'un long martyre, ainsi que mon admiration pour son œuvre qui, à la lumière des événements, se révèle chaque jour plus riche et plus féconde.

Recevez, Mademoiselle, mes salutations distinguées

Marquis Xavier de Sade

98

Tapuscrit d'un poème de Gilbert LELY en hommage au poète André CHENIER offert à Madame la Comtesse Xavier de SADE pour la nouvelle année.

Copie d'une page in-8 avec mot manuscrit d'hommage, « pour Madame la Comtesse de SADE, en hommage de fin d'année, ce petit poème à la mémoire d'André CHENIER, lequel n'eut pas la chance d'échapper à la guillotine révolutionnaire, comme le célèbre Marquis de SADE, son aïeul par alliance. GL ».

En effet, le poète CHENIER, fut emprisonné à la prison de Saint-Lazare en en juin 1794, prison que fréquentera aussi le Marquis de SADE durant 2 mois lors de son inculpation durant la période révolutionnaire. Il en ressortira vivant, à la différence de CHENIER qui lui sera guillotiné le 7 thermidor.

Quant à Gilbert LELY, CHENIER sera l'un de ses poètes préférés et ce texte ainsi que d'autres se trouvent en bonne place de son ouvrage sur la poésie française publié en 1980.

400 / 500 euros

Typescript of a poem by Gilbert LELY, a tribute to poet Anfré CHENIER, offered to Madam the Countess Xavier de SADE for the New Year.

Copy of a 8vo page, with a handwritten tribute to André CHENIER.

LE TOMBEAU D' ANDRÉ CHÉNIER.

Celui dont le fantôme erre sur ce tombeau
Respira pour Cypris et l'honneur d'Hippocrène.
Le chevalier de Pange et les frères Trudaine
L'aimèrent. Il vécut au siècle de Rousseau.
Soixante-deux: il naît aux rives de Byzance.
Sa mère avait grandi sur la terre des dieux.
Il fit en son printemps docte et mélodieux
Refleurir le sang grec aux lèvres de la France.
Ô passant, cette tombe est vide. André Chénier
Fut jeté nu dans la ténèbre d'un charnier,
Comme amant de la paix et des vertus sublimes.
Au sein d'un règne absurde et fécond en horreurs,
Son âme l'a quitté pour les pâles abîmes,
Chaude encore d'Hellas, des rythmes, des splendeurs.

124

Pour Madame la comtesse de Sade, en hommage de fin d'année, ce petit poème à la mémoire d'André Chénier, lequel n'eut pas la chance d'échapper à la guillotine révolutionnaire, comme le célèbre marquis de Sade, son aïeul par alliance. G.L.

99

Tapuscrit corrigé par Gilbert LELY de la pièce de théâtre, Henriette et Saint-Clair écrite par le Marquis de Sade à la Bastille entre 1785 et 1788 :

70 pages tapuscrites in-quarto avec corrections et annotations de la main de Gilbert LELY et page de titre entièrement de la main de LELY avec la mention, « Le texte est la propriété exclusive du Comte Xavier de SADE à CONDE-EN-BRIE Aisne ».

Partie incomplète du texte de cette pièce de théâtre.

Le poète surréaliste, grand spécialiste de Sade fut le premier à retrouver des papiers éparses et de les réunir afin de reconstituer en grande partie cette pièce de théâtre qui fut perdue en partie lors du saccage de la cellule du Marquis à la Bastille. Dans l'inventaire du catalogue raisonné des œuvres du Marquis de Sade, établi à l'époque du 1er octobre 1788, cette pièce figure sous le nom d'Henriette ou la voix de la nature. Drame en prose en 5 actes.

Deux jeunes personnes s'aiment jusqu'au jour où ils apprennent qu'ils sont frère et sœur. Henriette est alors promise à un autre homme, ami d'enfance. En désespoir de cause les amants décident de se suicider et au moment de passer à l'acte, ils sont sauvés par un voyageur qui se trouve être le vrai père d'Henriette. N'étant plus frère et sœur ils peuvent se marier et tout rentre dans l'ordre.

Sade à demi mot semble vouloir donner des assises morales à son grand fantasme, l'inceste et fait, une nouvelle fois, resurgir, le père caché et voyageur, peut être une image de lui même vis-à-vis de ses enfants.

800 / 1 000 euros

Typescript of the play « Henriette et Saint-Clair » corrected by Gilbert LELY and written by the Marquis de Sade at the Bastille between 1785 and 1788.

70 typescript pages, 4to, with corrections and annotations in the hand of Gilbert LELY and title page entirely in the hand of LELY with the mention « the text is the exclusive property of Count Xavier de SADE in CONDE-EN-BRIE Aisne ».

(A

Marquis de Sade,

Henriette et Saint-Clair,

drame inédit
en trois actes et en prose,
écrit à la Bastille
entre 1785 et 1788.

le texte est la propriété exclusive
du comte Xavier de Sade
à Condé-en-Brie (Aisne).

100

Ensemble de la correspondance entre le Comte de SADE, Gala DALI et l'éditeur américain Samuel SHORE pour la publication d'un livre de luxe sur le théâtre de SADE illustré par DALI :

Ensemble de 8 lettres autographes signées de Gala au Comte de SADE de juin à décembre 1966, 13 doubles de lettres autographes du Comte de Sade à Gala et à l'éditeur américain Samuel SHORE adressées du Château de Condé et 8 lettres en anglais de l'éditeur new-yorkais avec traduction en français.

De tout temps, Salvador DALI a été fasciné par la personnalité et l'œuvre du Marquis de Sade. Il réalisa ainsi son tableau, Visage paranoïaque en 1935 censé représenter le portrait du Marquis. Dans les années 65/66, découvrant le théâtre de Sade et fasciné par cette œuvre peu connue du Marquis, il décide d'illustrer plusieurs de ces pièces encore pour la plupart inédites. Une correspondance débute donc avec le Comte de Sade pour obtenir, dans un premier temps le prêt des pièces de théâtre afin de les lire et, dans un second temps, pour la conclusion d'un contrat devant conduire à la réalisation d'un ouvrage de luxe avec des dessins inédits de Dali. En juin et juillet 1966, Gala d'Espagne ou de New-York confirme le prêt par la famille Sade de plusieurs pièces et le choix final, confirmé de New-York par l'éditeur de 3 pièces (Tancrède, L'égarement de l'infortune et Les jumelles ou le choix difficile).

De son côté Dali réalise 24 dessins originaux illustrant ce livre, travail terminé en octobre 1968 comme le précise une lettre de l'éditeur en date du 13 novembre 68.

Après l'ouverture d'un litige entre l'éditeur et la famille de Sade (cette dernière ne souhaitant donner les droits que pour un livre de luxe et non comme l'exige l'éditeur, pour le cinéma, le théâtre, la télévision), un contrat fut signé en juillet 1968 et ce livre vit le jour en 1969 sous forme d'un ouvrage de grand luxe avec 25 lithographies en couleur sur Arches , une partie des textes des trois pièces traduites en anglais et un tirage restreint à 90 ex (format 65X50 cm , chaque planche étant signée par Dali) et intitulé Le Marquis de Sade.

3 000 / 4 000 euros

Complete correspondence between the Count de SADE, Gala DALI and American publisher Samuel SHORE concerning the publication of a luxury edition of a book about Sade's theatre illustrated by DALI :

Set of 8 autograph letters signed by Gala and sent to the Count de SADE from June to December 1966, 13 duplicates of autograph letters sent by the Count de SADE from the Château de Condé to Gala and to American publisher Samuel SHORE, and 8 letters in English sent by the New York publisher, with French translation.


Chère Madame
Lundi 7/2/72
urgente
Tarbes
Comte et Comtesse De Sade
Château de Condé
Condé en Brie
(Aisne)
France
VIA AIR MAIL
PAR AVION
EXPRESS
urgent
certificado
Comte et comtesse de Sade
Château de Condé en Brie
(Aisne)
France
ESPAÑA
CORREOS
EXPRES
Special Delivery
Registered
SADE
VIA AIR MAIL
FRANCE

TESSIER SARROU
& Associés
Commissaires-Priseurs

NOTES

Inscrivez-vous à la news-letter de l'étude
par mail sur notre site

www.tessier-sarrou.com

TESSIER SARROU
& Associés
Commissaires-Priseurs

S.A.R.L. – Agrément 2001-014
8, rue Saint-Marc, 75002 Paris – Tél. : 01 40 13 07 79 – Fax : 01 42 33 61 94
E-mail : mail@tessier-sarrou.com – Internet : www.tessier-sarrou.com

ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
PARIS • HÔTEL DROUOT

MERCREDI 15 JUIN 2016 – Salle 2

❑ ORDRES D'ACHAT
❑ ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Dans le cas où il nous serait impossible de vous joindre au téléphone, veuillez porter les enchères à hauteur de €

Nom et prénom / *Name and first name* .....

Adresse / *Address* .....

Tél. : bur./office / *Tel. dom./home* .....

e-mail .....

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, le ou les lots que j'ai désignés ci-dessous.(Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limites indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

Références bancaires / Bank references :

Code banque	Code guichet	n° de compte	Clé

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT	LIMITE EN €uros

Signature obligatoire :
Required signature

Date :

Toute reproduction de ce catalogue est interdite

Graphiste : Hélène Alleron / *Photos :* François Benedetti

TESSIER SARROU
& Associés
Commissaires-Priseurs

CONDITIONS DE VENTE

La vente volontaire sera faite expressément au comptant en Euros.
Les acquéreurs paieront en sus de l'adjudication pour les objets et par lot 30 % T.T.C. (25 % H.T. + T.V.A. 20 %) et les livres 26,37 T.T.C. (25 % H.T. + T.V.A. 5,5 %).
Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.
En cas de double enchère reconnue effective par la Société de Vente aux enchères, son opérateur ou le Commissaire-Priseur judiciaire, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.
L'ordre du catalogue sera suivi. Les dimensions et le nombre des pièces indiquées sont données à titre indicatif.
Tous les objets modernes ou anciens sont vendus sous garantie de la Société de Vente aux enchères ou du Commissaire-Priseur judiciaire et, s'il y a lieu, de l'expert qui l'assiste, suivant les désignations portées au catalogue et compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées sur le procès-verbal de la vente. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée, notamment pour les restaurations d'usage, les petits accidents, les taches ou déchirures, l'état sous la dorure, les peintures ou les laques. Les conditions d'état des tableaux sont disponibles en français et en anglais auprès de l'expert.
Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Tous les meubles adjugés descendent au magasinage de Drouot. Les frais de magasinage sont à la charge de l'acheteur. Les objets de petite taille peuvent revenir à l'étude, il sera ajouté des frais de retour étude selon le volume du lot. En cas de paiement par chèque par l'adjudicataire, le transfert de propriété de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque.
La tolérance d'un magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-Priseur à quelque titre que ce soit, l'objet étant considéré sous la garantie exclusive de l'adjudicataire, dès le moment de l'adjudication. En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement de celui-ci.
Paiement par Carte Bleue acceptée. En cas de règlement par Carte de crédit étrangère, les frais de 1,5 % seront imputés en sus des frais légaux.
Les paiements en espèce ne peuvent excéder 1000 euros.

ORDRES D'ACHAT

Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients. La Société de Vente aux enchères et le Commissaire-Priseur judiciaire ne sont pas responsables pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.
Tout éventuel acquéreur désirant porter les enchères par téléphone devra au préalable confirmer sa volonté par tout moyen écrit avant la vente. Les frais d'expédition seront réglés par les acquéreurs.

All purchaser should be paid in cash. The buyers will have to pay an additional charge of : 30 % (25 % + V.A.T. 20 %) and books 26,37 % (25 % + V.A.T. 5,5 %).
Orders can be sent by post or telegram and phone during the sale (we will call you). Sufficient notice must be given to the expert (please take account of time difference).
Orders can be placed with Me TESSIER – Me SARROU or the Expert, during the viewing. In any case claim, the french text only will be taken in consideration.

SUCCESSIONS • ESTIMATIONS • INVENTAIRES
PARTAGES • ASSURANCES • FRANCE
ET ÉTRANGER

Nous effectuons les estimations, inventaires d'assurance et les partages de meubles, tableaux, objets d'art et matériel industriel ou commercial sur rendez-vous.



TESSIER SARROU & Associés